



EuropeAid/134337/IH/SER/CI- Lot 1

# Appui institutionnel à la composante Hydraulique du Programme Hydraulique et Assainissement pour le Millénaire (PHAM) en Côte d'Ivoire

*Rapport des enquêtes socio-économiques*

**REGION DE TONKPI**

*Aout 2016*

*Ref MWH 47501630*



Le contenu de ce rapport est de la seule responsabilité de MWH et ne peut en aucune manière refléter les vues de l'Union Européenne. Ce rapport a été élaboré pour le seul usage et bénéfice de l'Autorité Contractante. Il est le résultat d'une analyse indépendante, et ni MWH, ni les auteurs acceptent ou assument une quelconque responsabilité ou obligation vis-à-vis de toute tierce partie.

## Résumé

---

TITRE DU PROJET : Appui institutionnel à la composante Hydraulique du Programme Hydraulique et Assainissement pour le Millénaire (PHAM) en Côte d'Ivoire

RÉFÉRENCE PROJET : EuropeAid/134337/IH/SER/CI- Lot 1

---

### DONNÉES GÉNÉRALES

PAYS : Côte d'Ivoire

BÉNÉFICIAIRE : Ministère des Infrastructures Hydrauliques

STRUCTURE D'ACCUEIL : Office National de l'Eau Potable (ONEP)

ADRESSE : 04 BP 42 Abidjan 04

TÉLÉPHONE 22 43 44 94 – poste 113

E MAIL : [pham.lot1@gmail.com](mailto:pham.lot1@gmail.com)

---

### CONTRACTANT

SOCIÉTÉ MWH  
[www.mwhglobal.com](http://www.mwhglobal.com)

ADRESSE Nysdam Office Park  
Avenue Reine Astrid, 92  
B-1310 La Hulpe  
BELGIUM

TÉLÉPHONE +32 2 6552230

FAX +32 2 6552280

PERSONNE DE CONTACT Chloé Lermuzeaux  
[chloe.lermuzeaux@mwhglobal.com](mailto:chloe.lermuzeaux@mwhglobal.com)  
+32 2 655 22 55

---

### SIGNATURE

TYPE DE RAPPORT : ENQUÊTES SOCIO-ECONOMIQUES - TONKPI

VERSION DU RAPPORT : 1

PÉRIODE DU RAPPORT : Aout 2016

AUTEUR DU RAPPORT : Anne Reynebeau

RÉVISION DU RAPPORT Joseph Van Loon – Chef de Mission de l'Assistance Technique  
Chloé Lermuzeaux – Gestionnaire de projet

## TABLE DES MATIERES

<b>TABLE DES MATIERES .....</b>	<b>4</b>
<b>1. INTRODUCTION.....</b>	<b>12</b>
<b>1.1 CONTEXTE DE L'ACTIVITE .....</b>	<b>12</b>
<b>1.2 OBJECTIFS DE L'ENQUETE.....</b>	<b>12</b>
<b>1.3 RESULTATS ATTENDUS .....</b>	<b>13</b>
1.3.1 L'enquête ménage.....	13
1.3.2 Les guides d'entretiens .....	14
<b>1.4 CHAMP DE L'ETUDE : LA REGION DE TONKPI.....</b>	<b>14</b>
<b>2. METHODOLOGIE DE L'ETUDE .....</b>	<b>15</b>
<b>2.1 APPROCHE .....</b>	<b>15</b>
<b>2.2 SUPPORTS.....</b>	<b>15</b>
<b>2.3 ECHANTILLONNAGE .....</b>	<b>15</b>
2.3.1 Echantillon par quota .....	15
2.3.2 Critères de sélection des localités .....	16
2.3.3 Choix des localités – Nombre d'enquêtes ménages et entretiens.....	16
<b>2.4. DEROULEMENT DE L'ENQUETE DE TERRAIN.....</b>	<b>18</b>
2.4.1 Formation et collecte des données .....	18
2.4.2 Traitement des données.....	18
<b>2.5. DIFFICULTES ET LIMITES DE L'ETUDE.....</b>	<b>18</b>
<b>3. CARACTERISTIQUES SOCIODEMOGRAPHIQUES ET ECONOMIQUES DES MENAGES .....</b>	<b>19</b>
<b>3.1 CARACTERISTIQUES SOCIODEMOGRAPHIQUES DES REpondANTS PAR MENAGE 20</b>	
3.1.1 Genre des répondants des ménages.....	20
3.1.2 Age du répondant.....	21
3.1.3 Statut matrimonial du répondant .....	21
3.1.4 Situation de résidence .....	23
3.1.5 Niveau d'instruction du répondant.....	23

3.1.6	Scolarisation au sein du ménage .....	24
3.1.7	Composition du ménage .....	25
<b>3.2.</b>	<b>CARACTERISTIQUES SOCIOECONOMIQUES DES MENAGES .....</b>	<b>26</b>
3.2.1.	Activités et niveau de revenu .....	26
3.2.2.	Caractéristiques du logement des ménages.....	28
<b>4.</b>	<b>L'ACCES A L'EAU.....</b>	<b>30</b>
<b>4.1.</b>	<b>SOURCES D'APPROVISIONNEMENT EN EAU .....</b>	<b>30</b>
4.1.1	Consommation humaine .....	30
4.1.2	Consommations autres .....	31
<b>4.2.</b>	<b>ACCES A L'EAU ET DISPONIBILITE .....</b>	<b>32</b>
<b>4.3</b>	<b>TRANSPORT DE L'EAU .....</b>	<b>33</b>
<b>4.4</b>	<b>QUALITE DE L'EAU.....</b>	<b>34</b>
<b>4.5.</b>	<b>CONSOMMATION EN EAU DES MENAGES.....</b>	<b>34</b>
<b>4.6.</b>	<b>PRIX DE L'EAU .....</b>	<b>34</b>
<b>5.</b>	<b>SANTE ET HYGIENE .....</b>	<b>37</b>
<b>5.1</b>	<b>SANTE .....</b>	<b>37</b>
<i>Occurrence des maladies.....</i>	<i>.....</i>	<i>37</i>
<b>5.2.</b>	<b>PRATIQUES D'HYGIENE.....</b>	<b>38</b>
5.2.1	HYGIENE DE L'EAU .....	38
-	Traitement de l'eau.....	38
-	Conservation de l'eau de boisson.....	38
-	Entretien des récipients.....	39
5.2.2	LAVAGE DES MAINS.....	40
-	Connaissance du lavage des mains .....	40
-	Pratique du lavage des mains.....	40
<b>6.</b>	<b>ASSAINISSEMENT.....</b>	<b>42</b>
<b>6.1.</b>	<b>GESTION DE L'ASSAINISSEMENT SOLIDE ET LIQUIDE .....</b>	<b>42</b>
6.1.1	Gestion des déchets solides .....	42

6.2.1 Gestion des eaux usées.....	43
<b>6.2. GESTION DES EXCRETA.....</b>	<b>43</b>
<b>7. COMMUNICATION .....</b>	<b>46</b>
<b>8. ENTRETIENS.....</b>	<b>49</b>
8.1. Entretien avec la population .....	49
8.2. Entretien avec les comités de santé (25) .....	51
8.3 Entretien avec les COGES (C0mité de GESTion) Education (58).....	52
<b>9. CONCLUSION .....</b>	<b>54</b>
<b>10. ANNEXE .....</b>	<b>55</b>
Questionnaire d'Enquête Ménage et guide d'entretien comités (Eau, Education, Santé)....	55

## Liste des acronymes et abréviations

---

ACE	Association des Comités d'Eau
AEP	Adduction d'Eau Potable / Approvisionnement en Eau Potable
AR	Artisans Réparateurs
ASAPSU	Association de Soutien à l'Autopromotion Sanitaire et Urbaine
ATPC	Assainissement Total Porté par la Population
CCC CI/UE	Cellule de Coordination de la Coopération entre la Côte d'Ivoire et l'Union Européenne
CFA	Communauté Financière Africaine
CI	Côte d'Ivoire
CM	Conseil Municipal
CNC-CGPE	Cellule Nationale de Coordination des Comités de Gestion des Points d'Eau
CGPE	Comité de Gestion des Points d'Eau
COGES	Comité de Gestion (secteurs de l'éducation et de la santé)
CR	Conseil Régional
DTH	Direction Territoriale de l'Hydraulique
FDAL	Fin dela Défécation à l'Air Libre
HU	Hydraulique Urbaine
HV	Hydraulique Villageoise
HVA	Hydraulique Villageoise Améliorée
IEC	Information Education Communication
MIE	Ministère des Infrastructures Economique
ONEP	Office Nationale de l'Eau Potable
ONG	Organisation Non Gouvernementale
PADEHA	Programme d'Appui à l'Accélération de l'Accès Durable à l'Eau, à l'Hygiène et à l'Assainissement
PHAM	Programme Hydraulique et Assainissement pour le Millénaire
PMH	Pompe à Motricité Humaine
PPU	Programme Présidentiel d'Urgence
PTF	Partenaires Techniques et Financiers
UE	Union Européenne

## Liste des tableaux et photos

<b>Tableaux</b>		<b>Page</b>
<b>Tableau 1</b>	<i>Nombre des ménages enquêtés par département</i>	19
<b>Tableau 2</b>	<i>Sexe des répondants des ménages</i>	20
<b>Tableau 3</b>	<i>Statut matrimonial par département</i>	22
<b>Tableau 4</b>	<i>Situation de résidence – Répartition par département</i>	23
<b>Tableau 5</b>	<i>Niveau d'Instruction des répondants – Répartition par département</i>	24
<b>Tableau 6</b>	<i>Nombre des personnes scolarisées au sein du ménage</i>	24
<b>Tableau 7</b>	<i>Revenus mensuels du chef de ménage – Répartition par département</i>	28
<b>Tableau 8</b>	<i>Source d'eau principale pour boire et cuisiner – Répartition par département</i>	30
<b>Tableau 9</b>	<i>Source d'eau principale pour autres besoins – Répartition par département</i>	31
<b>Tableau 10</b>	<i>Paiement (ou non) de l'eau de boisson – par département</i>	35

<b>PHOTOS</b>		<b>Page</b>
<b>Photos 1-2-3</b>	<i>Types de logements</i>	29
<b>Photos 4-5</b>	<i>PMH utilisées par les familles enquêtées</i>	31
<b>Photo 6</b>	<i>Puits « protégé » à l'intérieur de la cour, pour tous usages</i>	21
<b>Photo 7</b>	<i>Puits non protégé juste derrière la maison, creusé au bord du bas-fonds</i>	32
<b>Photos 8-9</b>	<i>Récipients pour conservation de l'eau</i>	39
<b>Photos 10-12</b>	<i>Gestion des ordures ménagères à l'air libre et par enfouissement, à l'arrière des cours</i>	43
<b>Photo 13</b>	<i>Eaux usées d'une douche, à l'arrière d'une cour</i>	43
<b>Photo 14-15</b>	<i>Latrines VIP et en dur</i>	44

## Liste des graphiques

<b>Graphiques</b>		<b>Page</b>
<b>Graphique 1</b>	<i>Répondants par sous-préfecture, département Biankouma</i>	19
<b>Graphique 2</b>	<i>Répondants par sous-préfecture, département Danané</i>	19
<b>Graphique 3</b>	<i>Répondants par sous-préfecture, département Sipilou</i>	19
<b>Graphique 4</b>	<i>Répondants par sous-préfecture, département Zouan-Hounien</i>	19
<b>Graphique 5</b>	<i>Répondants par sous-préfecture, département Man</i>	20
<b>Graphique 6</b>	<i>Statut de chef de ménage</i>	20
<b>Graphique 7</b>	<i>Genre du chef de ménage</i>	20
<b>Graphique 8</b>	<i>Relation du répondant avec le chef de ménage</i>	21
<b>Graphique 9</b>	<i>Age des répondants</i>	21
<b>Graphique 10</b>	<i>Statut matrimonial des répondants</i>	22
<b>Graphique 11</b>	<i>Situation de résidence des répondants</i>	23
<b>Graphique 12</b>	<i>Niveau d'instruction des répondants</i>	24
<b>Graphique 13</b>	<i>Nombre de personnes à charge du chef de ménage</i>	25
<b>Graphique 14</b>	<i>Nombre d'enfants à charge du chef de ménage</i>	25
<b>Graphique 15</b>	<i>Activités économiques du chef de ménage</i>	26
<b>Graphique 16</b>	<i>Activités secondaires du chef de ménage</i>	26
<b>Graphique 17</b>	<i>Activités du/de la conjoint(e) du chef de ménage</i>	27
<b>Graphique 18</b>	<i>Revenus mensuels du chef de ménage</i>	27
<b>Graphique 19</b>	<i>Revenus additionnels dans le ménage</i>	28
<b>Graphique 20</b>	<i>Type de logements</i>	28
<b>Graphique 21</b>	<i>Equipements fonctionnels en possession du ménage</i>	29
<b>Graphique 22</b>	<i>Source d'eau principale pour boire et cuisiner</i>	30
<b>Graphique 23</b>	<i>Source d'eau principale pour les autres besoins</i>	31
<b>Graphique 24</b>	<i>Distance à parcourir pour atteindre la source principale d'eau de boisson</i>	32
<b>Graphique 25</b>	<i>Temps pour aller - et revenir - au point d'eau potable</i>	32
<b>Graphique 26</b>	<i>Temps d'attente au point d'eau principal (boisson)</i>	33
<b>Graphique 27</b>	<i>Qui transporte principalement l'eau ?</i>	33
<b>Graphique 28</b>	<i>Moyens de transport de l'eau</i>	33
<b>Graphique 29</b>	<i>Qualité de l'eau de la borne fontaine / pompe / branchement</i>	34
<b>Graphique 30</b>	<i>Goût, couleur, odeur de l'eau de la borne fontaine / pompe / branchement</i>	34
<b>Graphique 31</b>	<i>Payez-vous votre eau de boisson ?</i>	34
<b>Graphique 32</b>	<i>Estimation du prix de l'eau</i>	34
<b>Graphique 33</b>	<i>Mode de paiement de l'eau</i>	35
<b>Graphique 34</b>	<i>Montant payé pour 10 litres d'eau</i>	36
<b>Graphique 35</b>	<i>Montant payé pour 20 litres d'eau</i>	36
<b>Graphique 36</b>	<i>Montant payé pour 30 litres d'eau</i>	36
<b>Graphique 37</b>	<i>Montant payé par mois</i>	36
<b>Graphique 38</b>	<i>Montant payé par an</i>	36
<b>Graphique 39</b>	<i>Etes-vous prêts à payer pour le service de l'eau</i>	36
<b>Graphique 40</b>	<i>Montant à payer pour 20 litres d'eau</i>	36
<b>Graphique 41</b>	<i>Cas de maladies dans les ménages durant les six derniers mois</i>	37
<b>Graphique 42</b>	<i>Les personnes les plus touchées par la maladie</i>	37

<b>Graphique 43</b>	<i>Maladies les plus courantes</i>	37
<b>Graphique 44</b>	<i>Prise en charge des maladies</i>	38
<b>Graphique 45</b>	<i>Traitement de l'eau de boisson</i>	38
<b>Graphique 46</b>	<i>Conservation de l'eau de boisson</i>	39
<b>Graphique 47</b>	<i>Entretien des récipients</i>	39
<b>Graphique 48</b>	<i>Techniques de lavage des mains</i>	40
<b>Graphique 49</b>	<i>Pratiques du lavage des mains (adultes)</i>	41
<b>Graphique 50</b>	<i>Pratiques du lavage des mains (enfants)</i>	41
<b>Graphique 51</b>	<i>Moments ou les adultes se lavent les mains</i>	41
<b>Graphique 52</b>	<i>Moments ou les enfants de la famille se lavent les mains</i>	41
<b>Graphique 53</b>	<i>Lieux de dépôt des ordures</i>	42
<b>Graphique 54</b>	<i>Proximité du lieu de dépôt des ordures par rapport aux points d'eau</i>	42
<b>Graphique 55</b>	<i>Y-a-t-il des personnes qui collectent les ordures du village</i>	42
<b>Graphique 56</b>	<i>Disposez-vous d'une latrine ?</i>	44
<b>Graphique 57</b>	<i>Si vous ne disposez pas d'une latrine, où allez-vous ?</i>	44
<b>Graphique 58</b>	<i>Si vous disposez d'une latrine, de quel type de latrine disposez-vous ?</i>	44
<b>Graphique 59</b>	<i>Situation des latrines</i>	44
<b>Graphique 60</b>	<i>Utilisation des toilettes</i>	45
<b>Graphique 61</b>	<i>Votre douche est-elle séparée des latrines ?</i>	45
<b>Graphique 62</b>	<i>Les moyens de communication les plus utilisés</i>	46
<b>Graphique 63</b>	<i>Accès à la radio</i>	46
<b>Graphique 64</b>	<i>Accès à la télévision</i>	46
<b>Graphique 65</b>	<i>Accès à la presse écrite</i>	46
<b>Graphique 66</b>	<i>Emissions radio les plus écoutées</i>	47
<b>Graphique 67</b>	<i>Heures d'écoute radiophonique</i>	47
<b>Graphique 68</b>	<i>Les radios les plus écoutées</i>	47
<b>Graphique 69</b>	<i>Emissions télévisées les plus suivies</i>	48
<b>Graphique 70</b>	<i>Heures d'écoute télévisée</i>	48
<b>Graphique 71</b>	<i>Présence d'une troupe de théâtre dans la localité, département, région</i>	48
<b>Graphique 72</b>	<i>Présence de chanteurs ou griots dans la localité, département, région</i>	48
<b>Graphique 73</b>	<i>Projections de films dans la localité</i>	48
<b>Graphique 74</b>	<i>Régularité du service d'eau potable</i>	49
<b>Graphique 75</b>	<i>Motifs de l'irrégularité du service</i>	50
<b>Graphique 76</b>	<i>Gestion des pannes</i>	50
<b>Graphique 77</b>	<i>Modalités d'intervention du comité de gestion en cas de panne</i>	50
<b>Graphique 78</b>	<i>Fonctionnalité du comité de gestion</i>	50
<b>Graphique 79</b>	<i>Gestion du service d'eau potable par un opérateur privé</i>	50
<b>Graphique 80</b>	<i>Quel est selon vous le meilleur mode de gestion du point d'eau ? (Coges Education)</i>	51
<b>Graphique 81</b>	<i>Thématiques de sensibilisation (Coges Santé)</i>	51
<b>Graphique 82</b>	<i>Quel est selon vous le meilleur mode de gestion du point d'eau ? (Coges Education)</i>	52
<b>Graphique 83</b>	<i>Appui extérieur</i>	52
<b>Graphique 84</b>	<i>Thématiques de sensibilisation (Coges Education)</i>	53

## Résumé de l'étude

---

La présente étude vise à établir un état des lieux des connaissances, des attitudes et des pratiques (analyse CAP) des populations au niveau de la zone pilote de la région de l'INDÉNIÉ-DJUABLIN, dans les domaines de l'eau, de l'hygiène et de l'assainissement.

A cet effet, 301 enquêtes ménages ont été réalisées dans 33 villages, répartis dans les différents départements et sous-préfectures de la région de l'INDÉNIÉ-DJUABLIN. Ces enquêtes ménages ont été complétées par des entretiens avec i) la population (33), ii) les comités de gestion santé (15) et iii) éducation (8).

Un premier chapitre a présenté :

- i) les caractéristiques sociodémographiques de la population des ménages telles que la structure par âge, l'état matrimonial, la situation de résidence, le niveau d'instruction du répondant et la fréquentation scolaire des enfants au sein du ménage.
- ii) des informations concernant l'activité économique et les revenus au sein de la famille
- iii) les caractéristiques des logements et équipements des ménages, biens durables qui renseignent sur le niveau de vie de la population

Un second chapitre a été consacré à l'accès à l'eau : les sources d'approvisionnement pour la consommation de l'eau de boisson et autres utilisations, leur accessibilité et disponibilité. La consommation en eau, le prix payé (ou non) pour cette consommation en eau, ainsi que la volonté des populations à payer le service de l'eau ont été abordés.

Un troisième chapitre développe les pratiques des villageois face à la maladie, et en matière d'hygiène (conservation de l'eau et lavage des mains).

Un quatrième chapitre aborde les questions d'assainissement, de gestion des déchets solides et liquides, l'utilisation de latrines, etc.

Le cinquième chapitre met en évidence les habitudes des enquêtés en matière de communication, les supports et émissions les plus suivies, ainsi que les heures d'écoute. Les canaux de communication traditionnels, encore très usités, sont également décrits.

Le sixième et dernier chapitre aborde, au travers des divers entretiens i) la fonctionnalité des points d'eau et leur système de gestion et la satisfaction des populations par rapport aux modes de gestion ii) les thématiques de sensibilisation abordées dans les infrastructures de santé et scolaires.

## 1. INTRODUCTION

---

### 1.1 CONTEXTE DE L'ACTIVITE

L'équipe de l'Appui Institutionnel à la composante Hydraulique du PHAM vient de finaliser la première phase de son intervention. Celle-ci a consisté, entre autres, en la réalisation i) d'un document de politique sectorielle, ii) du cadre institutionnel accompagnant le transfert de la maîtrise d'ouvrages des infrastructures hydrauliques vers les Collectivités Territoriales et iii) d'une stratégie de gestion et de maintenance des infrastructures d'eau potable en Côte d'Ivoire.

La phase suivante est consacrée à l'application de ces textes dans deux régions pilotes. Après consultation avec l'ARDCI, le choix s'est porté sur le TONKPI, comme région pilote à l'intérieur de la zone d'intervention des travaux HVA du PHAM et sur INDÉNIÉ-DJUABLIN, région hors zone PHAM.

Des missions d'information ont été menées dans les deux régions concernées. S'en sont suivies des sessions de formations à l'attention des autorités décentralisées et déconcentrées des deux régions, avec pour thème « leurs rôles et responsabilités dans la gestion du service public de l'eau potable. »

L'étape ultérieure concerne i) l'inventaire exhaustif des points d'eau et ii) une analyse socio-économique, préalables nécessaires au démarrage effectif des activités pilotes dans ces 2 régions concernées.

La présente étude vise à établir un état des lieux des connaissances, des attitudes et des pratiques (analyse CAP) des populations au niveau de la zone pilote de la région du TONKPI, dans les domaines de l'eau, de l'hygiène et de l'assainissement ; ceci afin d'identifier des actions à mener pour améliorer l'accès au service de l'eau et de l'assainissement des populations cibles.

Dans chaque village visité seront collectées des données relatives à la composition des ménages, leurs capacités financières, leurs conditions de logement, hygiène et assainissement, mais aussi la dynamique villageoise et les canaux d'information et de sensibilisation utilisés dans la localité

### 1.2 OBJECTIFS DE L'ENQUETE

Les objectifs des enquêtes socio-économiques sont les suivants :

- Mettre à la disposition des Collectivités Territoriales de la région de Tonkpi, des DTH, de l'ONEP, de la DGIHH et du MIE des informations quantitatives et qualitatives :
  - ◆ Sur les connaissances, les attitudes, les perceptions et les pratiques des ménages en matière d'eau, d'assainissement, d'hygiène et de gestion des déchets solides et liquides ;
  - ◆ Sur leurs aptitudes et niveaux de participation financière pour un meilleur service de l'eau et de l'hygiène ;
  - ◆ Sur les perceptions, attitudes, pratiques et préoccupations des élèves et du personnel de santé sur les problèmes d'eau, d'assainissement et d'hygiène au sein des écoles et des structures de santé.
- Connaître les canaux de communication des ménages dans la région du Tonkpi.
- Pour ensuite identifier et pouvoir proposer, avec l'appui de l'ONEP, une stratégie de communication adaptée à la région afin d'encourager l'adhésion des populations au paiement du service de l'eau et au système de gestion et de maintenance « opérateur privé ».

## 1.3 RESULTATS ATTENDUS

### 1.3.1 L'enquête ménage

L'enquête ménage doit permettre d'obtenir des résultats pour les indicateurs suivants :

- Composition du ménage :
  - Considérations générales : % de répondants selon leurs âges, leurs situations matrimoniales, la taille de leurs ménages, leurs situations de résidence.
  - Niveau d'instruction : % de ménages selon le niveau d'instruction le plus haut et le nombre d'enfants scolarisés
  - Situation socio-économique à savoir le niveau de revenu du chef de ménage relativement à ses activités principales et secondaires ainsi que celles du/de la conjoint(e)
- Commodités du logement : % de ménages qui vit dans une maison en dur ou case et qui possède des équipements fonctionnels
- Etat de santé dans le ménage :
  - % de ménages (et qui au sein du ménage) ayant été touchés par la maladie (et quel type de maladie
  - % de ménages ayant fréquenté les postes de santé et/ ou pratiqué la médecine traditionnelle
- Prévalence des maladies hydriques :
  - % de chefs de ménages qui établissent la relation entre « eau et maladies »
  - % de l'incidence des maladies diarrhéiques, paludisme, etc. au sein des ménages
- Approvisionnement en eau
  - % de ménages ayant un accès durable à l'eau
  - % de ménages utilisant une source d'eau potable
  - % de ménages consommant l'eau potable
  - % de ménages par type de source d'eau pour les autres usages (lessive, vaisselle, bain, cuisine)
  - % de ménages ayant un accès facile à l'eau potable (15 minutes maximum et moins de 500 mètres du point d'eau)
  - % de ménages selon les conditions de conservation de l'eau
  - % de ménages qui paye l'eau, par tranche tarifaire
  - Quantité d'eau utilisée par ménage par jour
  - Etc.
- Assainissement de base
  - % de ménages ayant un accès durable aux infrastructures d'assainissement améliorées (latrines, douches, fosses à ordures, etc.)
- Pratiques d'hygiène
  - % des ménages selon le type d'évacuation des ordures ménagères
  - % de ménages selon le mode d'évacuation des eaux usées
  - % de personnes adultes et enfants dans les ménages qui lavent leurs mains à l'eau et au savon, selon les moments clés
- Canaux de communication
  - % de ménages disposant de moyens d'information (radio, télé, presse écrite)
  - % de ménages écoutant la radio, selon le type de radios, d'émissions et temps d'écoute

- % de ménages regardant la télévision selon le type d'émissions et temps d'écoute
- Présence de troupes de théâtre, de griots, chanteurs/ chanteuses et autres activité culturelle (cinéma)

### 1.3.2 Les guides d'entretiens

Les guides d'entretien sont à dérouler auprès des populations, des GOGES Santé et des COGES Education.

- En ce qui concerne le guide d'entretien population, il devrait permettre d'obtenir les résultats pour les indicateurs suivants :

- Mode de fonctionnement : % de CGPE qui fonctionnent sous les modes de gestion communautaire, mutualisée ou privée.
- Ressources : % de CGPE qui disposent de ressources financières et humaines suffisantes pour gérer efficacement les infrastructures d'eau
- Aptitude à réagir des comités en cas de panne : % de comités qui sont efficaces
- Adhésion au mode opératoire privé : % de villages prêts à adhérer au mode opérateur privé

- En ce qui concerne le guide d'entretien destiné aux GOGES Santé et Education, il devrait permettre d'obtenir les résultats pour les indicateurs tels que décrits ci-dessus et suivants :

- Perceptions, attitudes, pratiques et préoccupations des élèves et du personnel de santé : % de personnes sensibilisées aux problèmes d'eau, d'assainissement et d'hygiène au sein des écoles et des structures de santé

## 1.4 CHAMP DE L'ETUDE : LA REGION DE TONKPI

A l'Ouest de la Côte d'Ivoire, elle se situe à la frontière du Libéria et la Guinée.

### Données d'ensemble de la région (2014)<sup>1</sup>

- Superficie : 12.284 km<sup>2</sup>
- Démographie : 992.564 habitants
- Chef-lieu de région : MAN
- Nombre de départements : 5 (MAN, BIANKOUMA, DANANE, ZOUHAN HOUNIEN, SIPILOU)
- Nombre de sous-préfectures : 38
- Nombre de communes : 9 (MAN, BIANKOUMA, DANANE, ZOUHAN-HOUNIEN, SIPILOU, LOGOUALE, SANGOUINE, BIN HOUYE, GBONNE)

### Pour le milieu rural<sup>2</sup> (1998) :

- Population rurale : 474.369 habitants (dont 416.052 dans villages et 58.316 dans campements)
- Pourcentage de la population en milieu rural : 65%
- Nombre de villages de – de 4.000 habitants : 630
- Nombre de campements : 3.201
- Nombre de ménages : 80.704

Extrapolation 2014 : population : 613.825 habitants/ 104.430 ménages



<sup>1</sup> Recensement 2014

<sup>2</sup> Recensement 1998

## 2. METHODOLOGIE DE L'ETUDE

---

### 2.1 APPROCHE

La mise en œuvre de cette enquête est basée sur :

- Une recherche documentaire (documents déjà disponibles auprès des ONG)
- Une approche quantitative et qualitative nécessaires à la collecte d'informations en vue de renseigner les indicateurs.

La collecte des *données quantitatives* s'est faite principalement à l'aide d'un questionnaire administré dans chaque ménage de l'échantillon. Il a porté sur les thèmes suivants :

- ◆ Identification du répondant
- ◆ Caractéristiques sociodémographiques du chef de ménage
- ◆ Situation économique du chef de ménage
- ◆ Commodités du logement
- ◆ Etat de santé dans le ménage
- ◆ Accès à l'eau potable
- ◆ Assainissement
- ◆ Hygiène
- ◆ Organisation sociale
- ◆ Communication

La collecte des *données qualitatives* s'est faite principalement à l'aide de guides d'entretien auprès de la population, des GOGES Santé et Education. Il a porté sur les thèmes suivants :

- ◆ Sur leurs aptitudes et niveaux de participation financière au service de l'eau
- ◆ Sur leur volonté à adhérer à un système de gestion privée des points d'eau
- ◆ Sur les perceptions, attitudes, pratiques et préoccupations des élèves et du personnel de santé sur les problèmes d'eau, d'assainissement et d'hygiène au sein des écoles et des structures de santé.

### 2.2 SUPPORTS

- Pour mettre à la disposition des Collectivités Territoriales et de l'ONEP des données socio-économiques relatives à la région du TONKPI, les données ont été collectées électroniquement et gérées via le logiciel AkvoFlow.
- Les fiches d'enquêtes ont été préenregistrées sur les systèmes Android. Les enquêteurs/trices ont récolté les données sur le terrain avec une téléphone portable (Android - écran 5"/ RAM 512). Lors de leur retour à la base, les données ont été envoyées par wifi et internet vers un serveur central.
- Ces fiches d'enquêtes ont été complétées sur le terrain par des notes (leaders, focus groupe).
- L'utilisation d'Akvo Flow devrait permettre de renforcer la base de données déjà existante de l'ONEP (ONEP.CI) et d'être en cohérence avec la démarche utilisée pour les inventaires.

### 2.3 ECHANTILLONNAGE

#### 2.3.1 Echantillon par quota

- 10% des villages et campements de la région du TONKPI, soit 71 villages répartis dans 30 sous-préfectures et 9 communes.
- Et environ 10% des ménages de cette même région, soit 554 ménages.

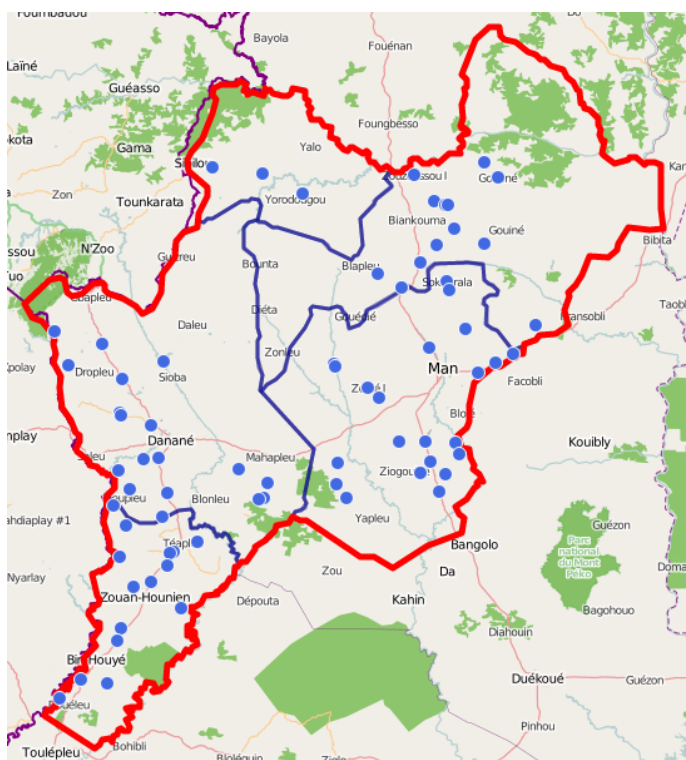
### 2.3.2 Critères de sélection des localités

Le choix des localités a été déterminé :

- De façon à fournir une représentation géographique adéquate des départements – et au sein de ces départements des sous-préfectures (5) - ainsi que des communes.
- Relativement à leur taille (probabilité proportionnelle) avec pour référence les données du Recensement Général de la Population et de l'Habitation (RGPH) de 1998, actualisées en 2014. Ont été pris en compte les villages de plus de 100 habitants et de moins de 4.000 habitants, équipés de système PMH ou HVA, avec des comités de gestion (eau, santé, éducation) fonctionnels ou non, féminisés ou non <sup>3</sup>.
- Et enfin, parmi ces villages, d'autres critères ont été pris en considération :
  - Allochènes, allochtones et autochtones
  - Localités FDAL (hygiène et capacité d'organisation)

### 2.3.3 Choix des localités – Nombre d'enquêtes ménages et entretiens

- 554 enquêtes ménages
- Et dans les villages, des entretiens avec la population (71) et auprès des comités de gestion scolaires (58) et sanitaires (25).



<sup>3</sup> Pour l'alimentation en eau potable du milieu rural, les critères de dimensionnement de l'ONEP/MIE précisent que tout village i) entre 100 et 1.000 habitants doit être pourvu de forages équipés de pompe à motricité humaine (PMH), ii) de 1.000 à 4.000 habitants doit bénéficier de l'hydraulique villageoise améliorée (HVA), soit des mini adductions comprenant forage, réservoir et réseau de distribution par bornes fontaines.

Departement	Sous préfecture	Commune	Village	Campement	Population +/-	ATPC	HVA	Nombre enquêtes ménage	Nombre entretiens population	Nombre entretiens comité
Biankouman	Biankouman	Biankouman	DIO		1705	non	non	10	1	3
Biankouman	Biankouman		GBOMBELO 1		3143	non	oui, privé	16	1	2
Biankouman	Biankouman		MANGOUIN-YRONGOUIN		2312	non	oui, pas fonctione	12	1	3
Biankouman	Biankouman	Biankouman	THE		752	oui	non	6	1	2
Biankouman	Biankouman		ZOUZOUSSO 1		900	oui	non	7	1	3
Biankouman	Blapleu		GAMA		2422	non	non	13	1	2
Biankouman	Gbanbegouine		BLEGOUIN		680	non	non	6	1	2
Biankouman	Gbonne		KPROGOUELE		774	oui	non	6	1	2
Biankouman	Gouine		GOUANE		1337	non	non	8	1	3
Biankouman	Gouine		TOUOBA		1050	oui	non	10	1	1
Biankouman	Pkata		BENOMBA		282	oui	non	4	1	4
Biankouman	Pkata		DANTOUMBA		422	oui	non	4	1	4
Biankouman	Pkata		NIMBO-SAMA		541	oui	non	6	1	2
Danané	Daleu		BLEUPELU		1121	oui	non	8	1	3
Danané	Danane		DEAHOUPELU		1477	non	non	8	1	2
Danané	Danane	Danane	DONGOUINE		1866	non	non	10	1	2
Danané	Danane		GBALLEU		1104	oui	non	8	1	2
Danané	Danane	Danane	TROZANDEPLEU		491	oui	non	4	1	1
Danané	Gbon-Houyé		DANIPLEU		2447	non	non	12	1	3
Danané	Gbon-Houyé		GBETA		931	non	non	6	1	3
Danané	Kouan-Houyé		GOUELEU		1063	non	non	8	1	2
Danané	Kouan-Houyé		GUEUTEAGBEUPLEU	SAN PEDRO		non	non	4	1	0
Danané	Kouan-Houyé		GUEUTEAGBEUPLEU		598	oui	non	6	1	2
Danané	Kouan-Houyé		KOUAN-HOULE		4942	non	non	16	1	1
Danané	Mahapleu		FEAPLEU		1736	oui	non	10	1	2
Danané	Mahapleu		GBLEPLEU		1907	non	non	11	1	2
Danané	Mahapleu		GOUEZEPLEU		547	non	non	5	1	1
Danané	Seileu		FIEUPLEU		391	non	non	4	1	4
Danané	Seileu		KANTA		1528	non	non	10	1	3
Danané	Seileu		SEILEU		2587	non	non	12	1	2
Danané	Seileu		SOHOUPELU		1324	oui	non	8	1	3
Danané	Zonneu		FLANGBEPLEU		737	oui	non	6	1	1
Man	Boguiné		BELE		805	oui	non	3	1	3
Man	Boguiné		BOGOUINE		2469	non	non	14	1	3
Man	Boguiné		DOYAGOUINE		688	oui	non	4	1	1
Man	Boguiné		GLEGOUINE		638	oui	non	4	1	4
Man	Fagnampléu		FANGNANPLEU		1701	non	non	10	1	3
Man	Fagnampléu		GLAYO-GOUIN		435	oui	non	4	1	2
Man	Gbanbéguiné-Yati	Gbanbéguiné-Yati	DOUELE	DOUELE DEMBA	400	oui	non	4	1	1
Man	Gbanbéguiné-Yati		ZONLE1		2811	non	non	14	1	2
Man	Logouale		DOUELE		1582	non	non	11	1	4
Man	Logouale	Logouale	GOZIOGUINE 1		975	oui	non	6	1	2
Man	Logouale		SOAPLEU DAZERE		1496	non	non	9	1	2
Man	Man	Man	GAGOUIN		511	oui	non	6	1	2
Man	Man		SEUPLEU		849	non	non	6	1	2
Man	Podiagouiné		NIONLE GOUEPLEU		1771	oui	non	10	1	2
Man	Podiagouiné		YADOULE / GLOLEU		2194	non	oui	12	1	5
Man	Sandougou-Soba		BETA		283	oui	non	4	1	3
Man	Sandougou-Soba		SOKOURALA		717	oui	non	6	1	4
Man	Sangouine		GBAGBEPLEU	GLOGUINE	900	oui	non	6	1	1
Man	Sangouine		GBAGBEPLEU		404	oui	non	4	1	2
Man	Sangouine	Sangouine	OULAI-GLEPLEU		954	oui	non	6	1	4
Man	Zagoué		DEOULE		1332	non	oui, pas fonctione	8	1	2
Man	Ziogouiné		TONTIGOUINE		161	oui	non	3	1	1
Sipilou	Sipilou	Sipilou	SEMA		1495	non	non	11	1	4
Sipilou	Sipilou		x	TERRE ROUGE	600	oui	non	8	1	2
Sipilou	Yorodougou		ZOCOMA		952	oui	non	7	1	2
Zouan-Houien	Banneu		BANNEU		4498	non	non	14	1	2
Zouan-Houien	Banneu		GBOUAGLEU		1388	oui	non	8	1	3
Zouan-Houien	Bin Houye	Bin Houye	FAPLEU		1137	oui	non	8	1	3
Zouan-Houien	Bin Houye	Bin Houye	GUEU-HOUE		996	oui	non	6	1	1
Zouan-Houien	Bin Houye	Bin Houye	SOUAPLEU 2		749	oui	non	6	1	1
Zouan-Houien	Bin-Houyé		GLANGLEU	YASSEUTOUO	300	non	non	4	1	0
Zouan-Houien	Goulaleu		FEAPLEU		173	non	non	4	1	1
Zouan-Houien	Téapleu		DOUATOOU 1		1020	non	oui, pas fonctione	8	1	1
Zouan-Houien	Téapleu		DOUATOOU 2		411	oui	non	4	1	1
Zouan-Houien	Téapleu		LONNEU		2419	non	non	12	1	2
Zouan-Houien	Téapleu		ZEALE		5008	non	oui, pas fonctione	14	1	2
Zouan-Houien	Zouan-Houien	Zouan-Houien	GBATTA		900	non	non	6	1	2
Zouan-Houien	Zouan-Houien		OUYATOOU		1824	non	non	10	1	3
Zouan-Houien	Zouan-Houien	Zouan-Houien	PEPLEU 1		745	oui	non	6	1	3

## **2.4. DEROULEMENT DE L'ENQUETE DE TERRAIN**

### **2.4.1 Formation et collecte des données**

Une douzaine d'enquêteurs (7) et enquêtrices (5) a été recrutée par l'ONG ASAPSU et formée durant une semaine (30.05 – 3 juin 2016) par une équipe pluri disciplinaire (PHAM – ONEP) :

- Sur les outils de collecte : le questionnaire ménage et les guides d'entretien à dérouler avec i) les comités de gestion des points d'eau, ii) les populations, iii) les comités de gestion santé et iiiii) les comités de gestion éducation.
- À l'utilisation des smartphones.

La formation a comporté une phase théorique et une phase pratique en salle. Les activités de terrain du pré-test se sont déroulées dans des villages proches de Yamoussoukro, lieu choisi pour la formation.

Les leçons tirées de ces tests pilotes ont été valorisées dans la finalisation des documents techniques de l'enquête.

Ensuite, les équipes ont été déployées dans leurs zones respectives de travail, dont la région de Tonkpi, en fonction notamment de leurs connaissances linguistiques ; ceci pour faciliter la communication. La collecte des données a démarré le 7 juin 2016 pour se terminer le 9 juillet 2016.

L'ONG ASAPSU a assuré la coordination (dispositif de supervision et dispatching dans les villages).

Un suivi rapproché des équipes (PHAM – ONEP) a été organisé pour veiller à la qualité des données et prévenir les difficultés techniques. Le transfert des données a pu être clôturé le 16 juillet 2016.

### **2.4.2 Traitement des données**

Le traitement des données a consisté en l'apurement et la catégorisation des données. De nombreuses corrections ont été apportées quant aux points GPS, noms des villages, etc. Ces tâches ont été effectuées, du 16 juillet au 3 août 2016, par une assistante junior PHAM.

## **2.5. DIFFICULTES ET LIMITES DE L'ETUDE**

- Etablir l'échantillonnage dans la région fut une tâche particulièrement difficile, les chiffres de références (nombre de villages, population, taille des ménages), c'est-à-dire ceux du recensement national 1998, réactualisés en 2014, étant approximatifs. Comparativement pour une même localité, les chiffres de population du recensement national différaient de ceux proposés par le ministère de la santé, les chiffres allant parfois du simple au quintuple.

- Les limites du système AKVO FLOW :

i) s'il permet l'enregistrement des données de l'enquête ménage (malgré les difficultés de traitement pour les questions à réponses multiples), il est moins adéquat pour les entretiens semi – directifs avec la population et les comités de gestion.

ii) les réponses encodées sont traitées pour l'ensemble des régions concernées : obtenir les données par région exige un travail de tri très important.

iii) les tableaux Excel à télécharger ne sont pas mis à jour immédiatement. L'actualisation des données nécessite quelques jours ce qui en complique le travail de nettoyage.

### 3. CARACTERISTIQUES SOCIODEMOGRAPHIQUES ET ECONOMIQUES DES MENAGES

Ce chapitre a pour objectif de présenter les caractéristiques sociodémographiques de la population des ménages telles que la structure par âge, l'état matrimonial, la situation de résidence, le niveau d'instruction et la fréquentation scolaire. D'autres informations concernant l'activité économique et les revenus au sein de la famille ont été également collectées. En effet, les caractéristiques des populations et les conditions de vie des ménages peuvent être des déterminantes dans leur appréhension du service de l'eau potable et l'état de santé de la population.

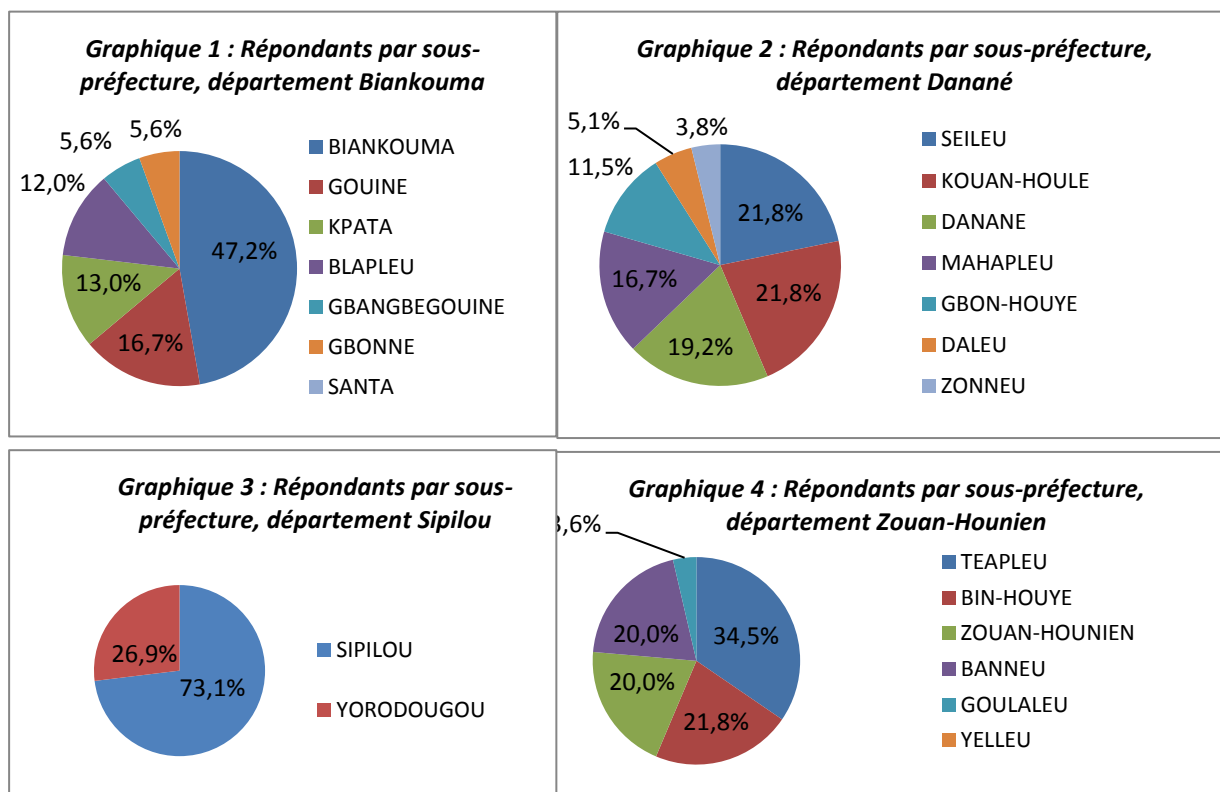
Lors de l'enquête de terrain, les enquêteurs ont eu à interroger des individus dans chaque ménage de l'échantillon. Les enquêtes se sont donc déroulées auprès de 554 ménages dans la région de TONKPI.

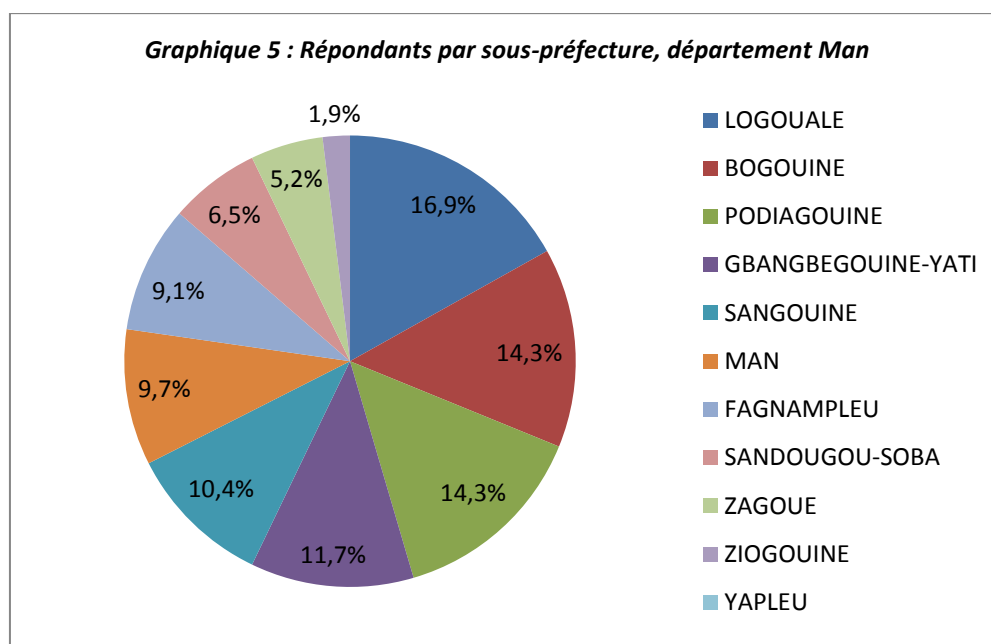
Ci-après la répartition du nombre de ménages enquêtés répartis dans les 5 départements de la région du TONKPI.

**Tableau 1 : Nombre des ménages enquêtés par département**

	Nombre ménages	
DANANE	156	28,2%
MAN	154	27,8%
ZOUAN-HOUNIEN	110	19,9%
BIANKOUMA	108	19,5%
SIPILOU	26	4,7%
<b>TOTAL</b>	<b>554</b>	<b>100,0%</b>

Et de manière plus précise, la répartition du nombre de ménages enquêtés répartis par sous-préfectures au sein des 5 départements de la région du TONKPI.





### 3.1 CARACTERISTIQUES SOCIODEMOGRAPHIQUES DES REpondants PAR MENAGE

#### 3.1.1 Genre des répondants des ménages

Au cours de cette enquête dont l'unité statistique est le ménage, il a été demandé de s'adresser au chef de ménage, celui-ci étant le plus habilité à aborder, notamment, la question des revenus. En l'absence de celui-ci, les interlocuteurs ont été choisis sans distinction de sexe. Ainsi, la répartition des répondants selon le sexe est présentée dans le tableau suivant.

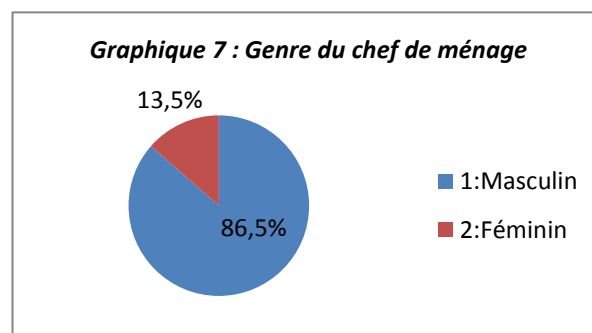
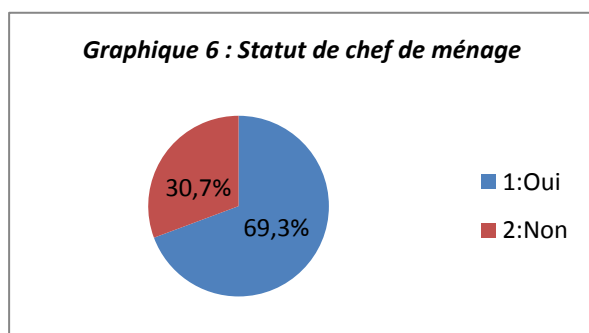
**Tableau 2 : Sexe des répondants des ménages**

	Nombre répondants	
Féminin	188	33,9%
Masculin	366	66,1%
<b>Total</b>	<b>554</b>	<b>100%</b>

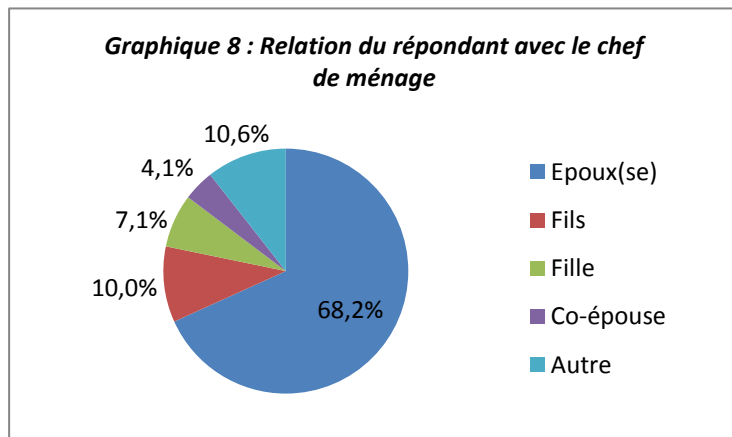
Les répondants des ménages sont essentiellement des hommes avec 66.1% pour 33.9% de femmes.

Le *graphique 6* confirme que les répondants étaient majoritairement des chefs de ménage à hauteur de quasi 70%.

Le *graphique 7* présente la répartition des ménages selon le sexe du chef de ménage. Dans l'ensemble, la grande majorité des ménages (86,5 %) ont un homme à leur tête et seulement 13,5 % des ménages sont dirigés par une femme.

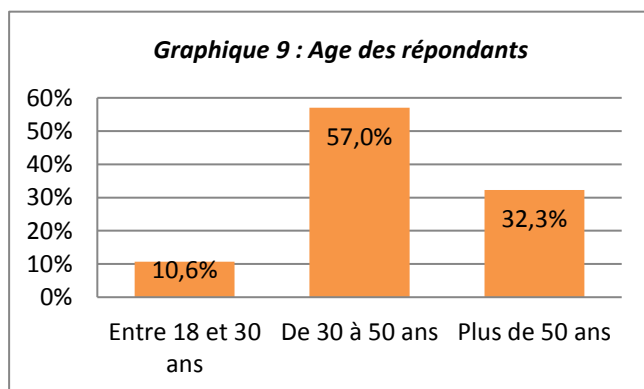


En l'absence du chef de ménage, les répondant(e)s sont dans 72.3% des cas, l'époux(se) ou coépouse du chef de ménage. Ensuite, ont répondu le plus souvent aux questions des membres de la famille, proches du responsable familial : mère, frère et sœur, etc.



### 3.1.2 Age du répondant

L'âge, variable fondamentale dans l'analyse des phénomènes démographiques, est une information difficile à obtenir de façon précise. L'enregistrement écrit des événements (notamment des faits d'état civil) n'est pas encore ancré dans les habitudes de certaines populations, comme c'est le cas en Côte d'Ivoire.



De ce fait, une attention particulière a été accordée aux catégories d'âge des répondants au moment de l'enquête. Le graphique 9 montre la répartition des personnes enquêtées : soit 10,8 % d'entre elles ont de 18 à 30 ans, plus de la moitié, soit 57%, ont entre 30 à 50 ans et 32,3% ont plus de 50 ans

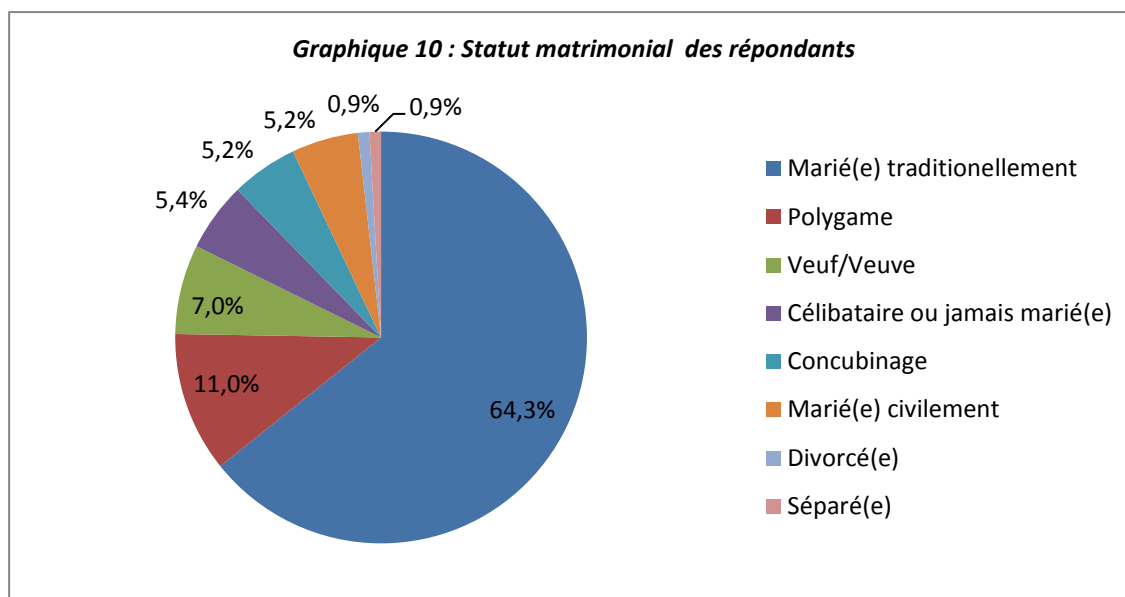
### 3.1.3 Statut matrimonial du répondant

Les questions sur l'état matrimonial ont été posées à tous les répondants (femmes et hommes), éligibles de l'échantillon. Ont été considérés comme étant en union toutes les femmes et tous les hommes mariés officiellement ainsi que tous ceux et toutes celles vivant en union consensuelle.

Le terme union s'applique donc aux mariages établis suivant le droit (mariage à l'état civil ou mariage légal), les mariages religieux, ceux établis suivant d'autres normes culturelles de la société (mariage traditionnel), mais aussi les unions libres. Il est à noter qu'en milieu rural, c'est-à-dire le milieu de l'enquête, le mariage coutumier est considéré comme mariage à part entière sans souffrir du fait qu'aucune déclaration légale n'a été faite à cet effet.

Selon cette définition, l'analyse du statut matrimonial des répondants révèle que d'une manière générale, ceux-ci vivent en très grande majorité en couple (85.7%), leur union se déclinant sous diverses formes : soit marié(e) traditionnellement (64 %), soit polygame (11%), soit en concubinage (5.2%) ou encore marié(e) civilement (5.2%).

Le pourcentage d'individus qui ne vivent pas en couple représente 14.2% de l'échantillonnage à partager entre les célibataires ou jamais mariés (5.4%), ou en rupture d'union c'est-à-dire les veufs/veuves (7%), les divorcé(e)s (0.9%) et séparé(e)s (0.9%) ; ces deux dernières catégories ne représentant qu'un infime pourcentage.



De manière générale, par rapport au niveau d'instruction, les fréquences des unions des femmes et des hommes diminuent au fur et à mesure que le niveau d'instruction augmente. Cette tendance peut également être observée avec l'indice de bien-être économique du ménage.

La répartition du statut matrimonial par département est représentée dans le tableau 3 ci-dessous. Pour l'ensemble de la population étudiée dans les 5 départements, le fait de vivre en couple est une constante. La seule différence marquée est relative à la polygamie.

Il est à noter, qu'en Côte d'Ivoire, le fait pour un homme de vivre avec plus d'une femme est une pratique culturelle courante mais non légalisée.

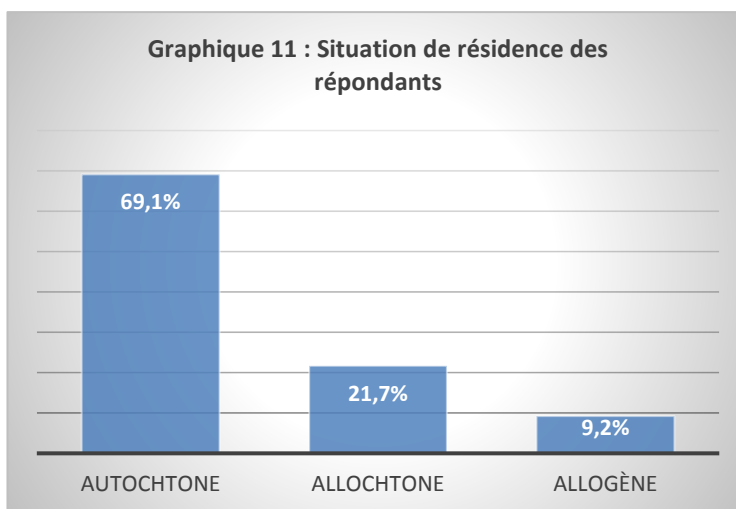
Le pourcentage de polygames est plus important dans les départements de Biankouma (19.4%) et Sipilou (19.2%). Dans ces deux départements, quasi 20% des enquêtés déclarent vivre dans une relation polygame.

**Tableau 3 : Statut matrimonial par département**

	Biankouma	Danané	Man	Sipilou	Zouan-Houin	Total
Marié(e) traditionnellement	62,0%	62,8%	63,0%	73,1%	68,2%	64,3%
Polygame	19,4%	10,9%	6,5%	19,2%	7,3%	11,0%
Veuf/Veuve	8,3%	7,7%	6,5%		7,3%	7,0%
Célibataire ou jamais marié(e)	3,7%	5,8%	7,1%	3,8%	4,5%	5,4%
Concubinage	2,8%	5,8%	7,8%	3,8%	3,6%	5,2%
Marié(e) civilement	1,9%	5,1%	6,5%		8,2%	5,2%
Divorcé(e)		1,3%	1,3%		0,9%	0,9%
Séparé(e)	1,9%	0,6%	1,3%			0,9%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

### 3.1.4 Situation de résidence

La situation de résidence fait référence au milieu d'origine des répondants des ménages. Ainsi, les ivoirien(nes) sont majoritairement représentés (90,8%) par rapport aux allochènes (9,2%).



*Par département* la situation de résidence est la suivante :

**Tableau 4 : Situation de résidence – Répartition par département**

	Biankouma	Danané	Man	Sipilou	Zouan-Houin	Total
Autochtone	65,7%	76,3%	63,0%	61,5%	72,7%	69,1%
Allochtone	20,4%	14,1%	29,9%	30,8%	20,0%	21,7%
Allochène	13,9%	9,6%	7,1%	7,7%	7,3%	9,2%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Dans le département de Biankouma, la population allochène est plus nombreuse que dans les autres départements, à hauteur de 13,9%.

Une autre distinction se marque dans le groupe des allochènes : le pourcentage est plus important dans les départements de Man (29,9%) et Sipilou (30,8%).

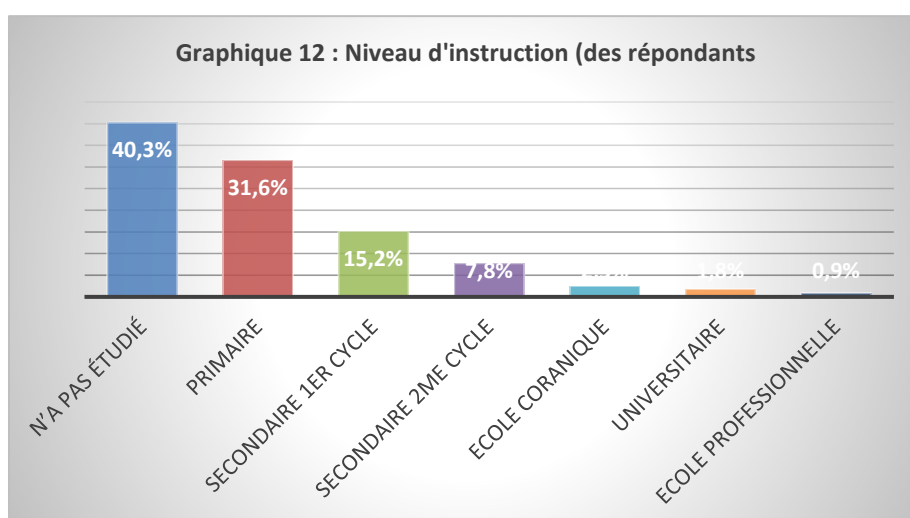
### 3.1.5 Niveau d'instruction du répondant

Dans le cadre de l'enquête ménage, des informations relatives au niveau d'instruction atteint et à la dernière classe achevée ont été collectées pour les répondants.

Cette caractéristique est un indicateur majeur dans la compréhension des comportements, attitudes et pratiques. Le niveau d'instruction des adultes influe sur leur comportement en matière d'utilisation de l'eau, d'hygiène et de scolarisation des enfants du ménage. Un faible niveau d'instruction ne permet pas, le plus souvent, d'établir la corrélation entre la mauvaise qualité de l'eau, les conditions précaires d'assainissement et la santé.

En outre, l'instruction de la population est un élément important dans la conception des campagnes de communication de masse.

*Le niveau d'instruction des personnes enquêtées* montre que le taux de non-scolarisation est élevé (40,3%), soit plus d'une personne interviewée sur 3. Dans les personnes scolarisées, la majorité d'entre elles ont un niveau primaire (31,6%) ; les personnes ayant atteint le niveau secondaire 1er cycle représentent à peine 15,2%. Très peu de personnes ont un niveau secondaire 2ème cycle (7,8%) et supérieur (2,7%).



La répartition par département est la suivante :

**Tableau 5 : Niveau d'Instruction des répondants – Répartition par département**

	Biankouma	Danané	Man	Sipilou	Zouan-Houin	Total
N'a pas étudié	42,6%	38,5%	36,4%	30,8%	48,2%	40,3%
Primaire	27,8%	39,1%	31,8%	30,8%	24,6%	31,6%
Secondaire 1er cycle	17,6%	14,1%	14,9%	11,5%	15,5%	15,2%
Secondaire 2me cycle	3,7%	5,8%	9,7%	15,4%	10,0%	7,8%
Ecole professionnelle	2,8%		1,9%			0,9%
Universitaire	1,9%	1,3%	1,3%	3,9%	1,8%	1,8%
Ecole coranique	3,7%	1,3%	3,9%	7,7%	0,0%	2,5%
<b>Total</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>

Le département Zouan-Houin se démarque des autres départements par son pourcentage plus élevé de personnes qui n'ont pas étudié (48.2%), soit presque la moitié des personnes enquêtées.

A mentionner également, dans le département de Sipilou, le pourcentage plus élevé d'apprenants à l'école coranique (7.7%).

### 3.1.6 Scolarisation au sein du ménage

Le principal indicateur du niveau d'accès de la population au système éducatif est le niveau de fréquentation scolaire des personnes en âge d'aller à l'école.

**Tableau 6 : Nombre des personnes scolarisées au sein du ménage**

	Nombre des personnes scolarisées au sein du ménage	
0 personne	73	13,2%
Entre 0 et 5	384	69,3%
Entre 6 et 10	76	13,7%
Entre 11 et 15	9	1,6%
Entre 15 et 20	7	1,3%
20 et plus	5	0,9%
<b>Total</b>	<b>554</b>	<b>100,0%</b>

Le tableau 6 ci-dessus indique le nombre de personnes - et le pourcentage de personnes - scolarisées au sein du ménage interrogé.

Dans l'ensemble des ménages enquêtés, pour 73 d'entre eux, soit 13,2 % de l'échantillonnage, aucun de ses membres n'a été scolarisé. Par contre, presque 70% des ménages (384) ont entre 1 et 5 personnes scolarisées en leur sein. Ce qui signifierait que le taux de scolarisation des enfants est relativement élevé.

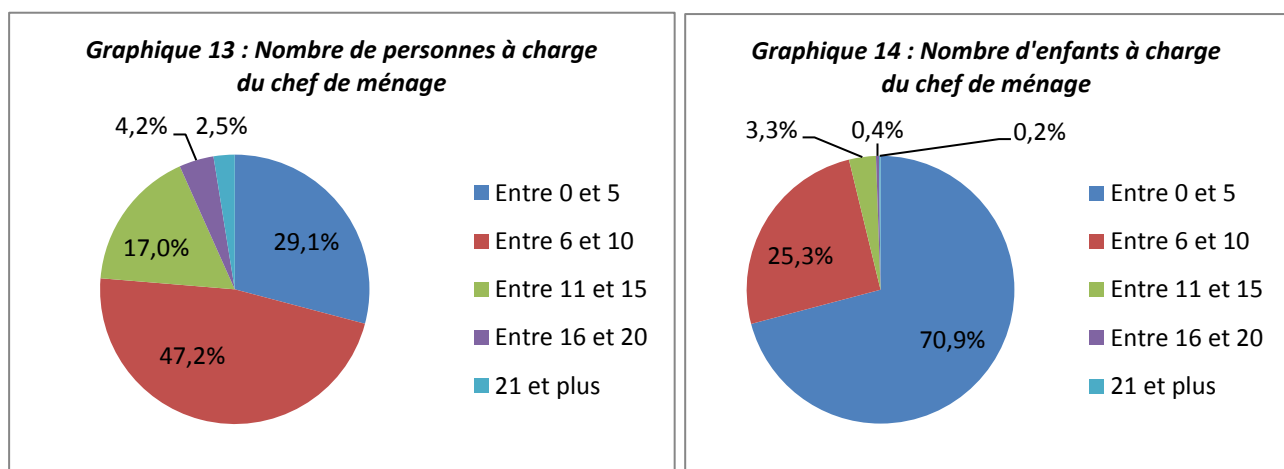
### 3.1.7 Composition du ménage

- Nombre de personnes à charge du chef de ménage au sein de sa famille.

La taille des ménages dans les populations cibles varient considérablement. Son étendue est de 1 à 50 personnes. En effet la taille des ménages, bien qu'étant une valeur plus ou moins fixe, est substantiellement conditionnée par les activités des villageois.

Les cours villageoises sont constituées par famille ; ainsi, le nombre de personnes dans le ménage peut croître considérablement selon que le chef de famille a beaucoup d'enfants ; ces derniers ayant à leur tour fondé leur famille (femmes, enfants et protégés) dans la maison familiale.

Dans la région du Tonkpi, la moyenne de personnes par ménage enquêté est de 8, mais il est courant de rencontrer des ménages dont la taille varie entre 6 et 10 personnes (47,2%). Une proportion de 17% à entre 11 et 15 personnes à charge et 6,7 % ont plus de 16 personnes à leur charge. Seulement 29.1% des chefs de ménages ont entre 0 et 5 personnes à charge.



- Nombre d'enfants dans le ménage

70,9% des répondants ont entre 0 et 5 enfants à charge et 25,3 % d'entre eux ont entre 6 et 10 enfants. Ces taux sont les plus représentatifs de l'échantillon.

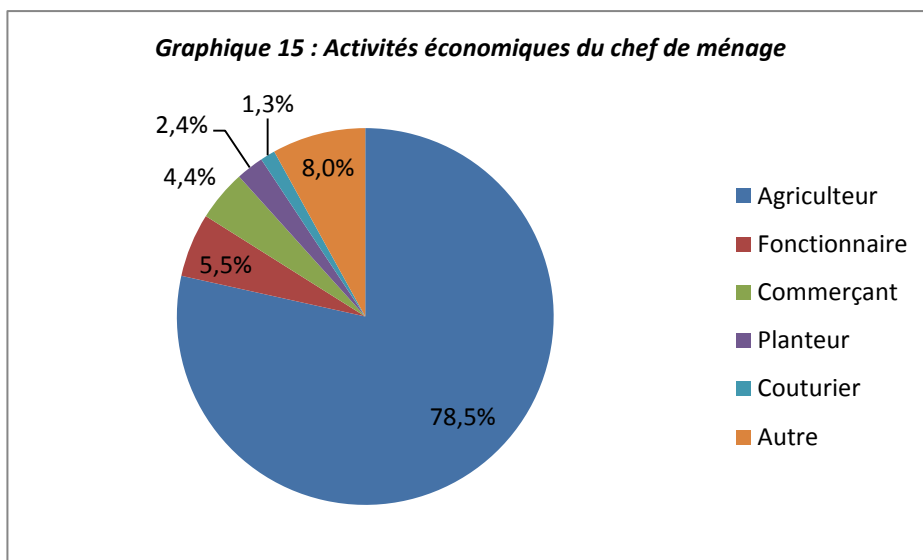
Dans les ménages enquêtés, le nombre d'enfants à la charge du chef de ménage varie de 0 à 32 par ménage. Mais la moyenne des enfants (0 à 17 ans) d'un chef de ménage est de 5.

## 3.2. CARACTERISTIQUES SOCIOECONOMIQUES DES MENAGES

### 3.2.1. Activités et niveau de revenu

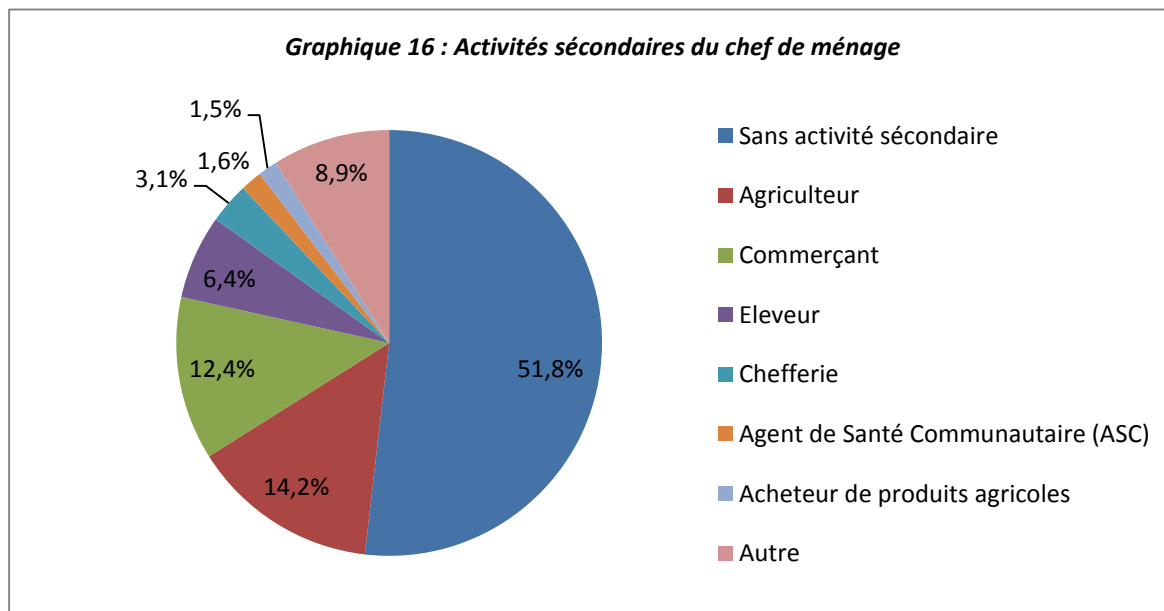
#### 3.2.1.1. Les activités économiques du chef de ménage

Dans le Tonkpi, plusieurs et diverses activités économiques sont menées par les populations. Mais les activités du secteur primaire sont de loin les plus développées. Les populations sont majoritairement des agriculteurs, à hauteur de 78.5%. Ce taux est suivi du secteur tertiaire avec les fonctionnaires du public et du privé (soit 5.5%) et le commerce (4.4%).



#### 3.2.1.2. Activités secondaires du chef de ménage

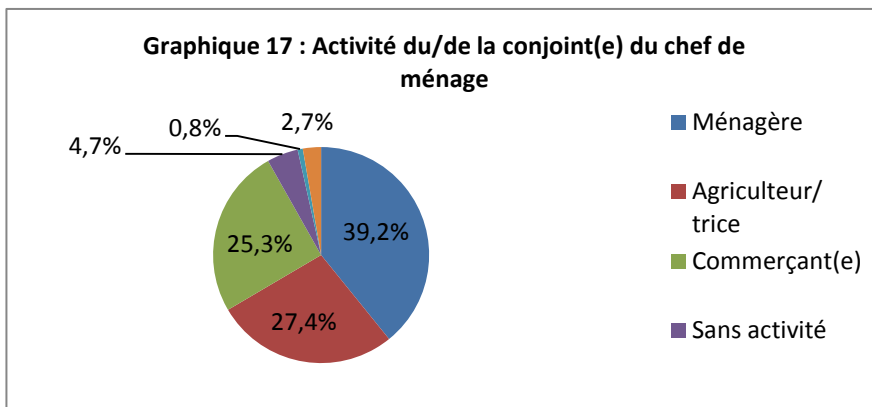
Seuls 48,2% des ménages interrogés, mènent une activité secondaire. La plus courante demeure l'agriculture (14,2%), suivie par le commerce (12,4%) et l'élevage (6,4%). Plus de la moitié des chefs de ménage (51,8%) ne mène aucune autre activité, si ce n'est leur activité principale.



#### 3.2.1.3 Activités du/de la conjoint(e) du chef de ménage

Cette question concerne 498 ménages. En effet, dans 46 ménages, le chef de ménage est seul(e), sans conjoint(e).

La plupart des conjoint(e)s sont des ménagères (39,2%). Viennent ensuite les agriculteurs ou agricultrices (27,4%) et environ un quart des conjoint(e)s fait du commerce (25,3%). Seuls 4,7% déclare n'avoir aucune autre activité.



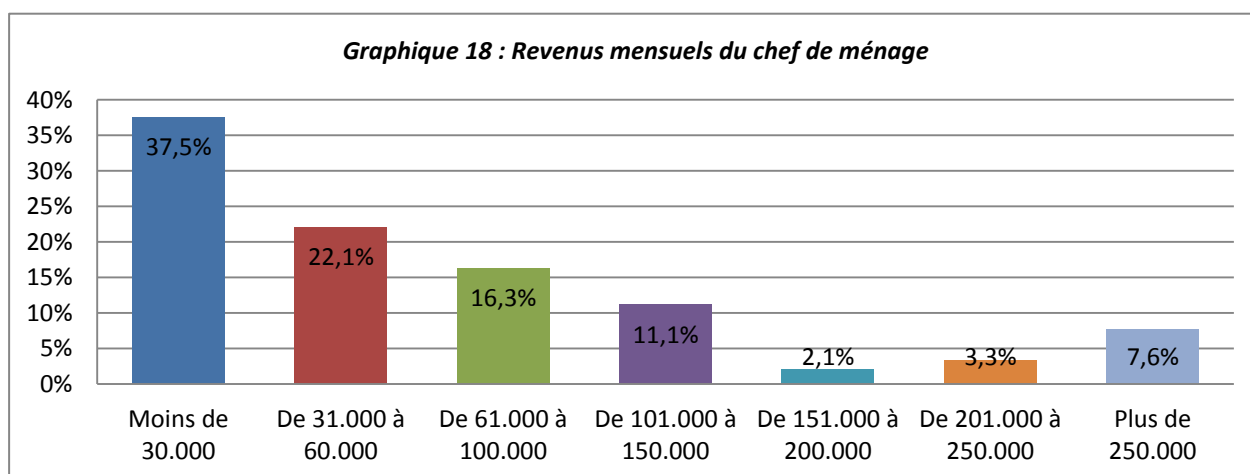
### 3.2.1.4. Revenus liés aux activités du chef de ménage

Les répondants de cette enquête déclarent avoir des revenus mensuels variant de 0 à plus de 250.000 F.CFA. Plus d'un tiers des répondants aurait un revenu mensuel moyen inférieur ou égal à 30.000 F.CFA et plus d'un cinquième bénéficierait d'un revenu mensuel moyen supérieur à 30.000 F.CFA et inférieur de 60.000 F.CFA. On retrouve un peu moins d'un tiers de la population dans la tranche de 61.000 à 150.000 F.CFA.

Un vingtième des répondants, soit 4,4% affichent un revenu mensuel entre 151.000 F.CFA et 250.000 F.CFA. Et enfin, 7,6% gagneraient plus de 250.000 F.CFA.

Toutefois il convient de considérer ces déclarations avec beaucoup de prudence car la plupart des enquêtés (majoritairement agriculteurs) n'ont pas une maîtrise de leur comptabilité ou ne déclarent leurs revenus qu'avec frilosité. De plus, les revenus des autres personnes dans le ménage ne sont pas pris en compte dans ces montants.

La répartition des enquêtés en fonction des revenus moyens déclarés est la suivante :



L'analyse des revenus mensuels du chef de ménage par département révèle des disparités.

C'est ainsi que dans le département de Sipilou, les chefs de ménages gagnent généralement moins :

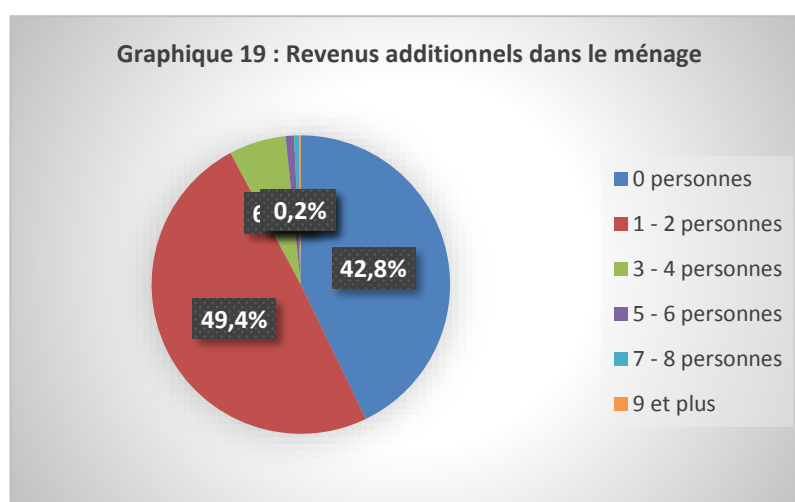
- de 30.000 F.CFA par mois pour 44% d'entre eux (contre 37,5% pour la moyenne générale) ;
- entre 31.000 et 60.000 F.CFA par mois pour 28% d'entre eux (contre 22,1% pour la moyenne générale) ;
- entre 60.000 et 150.000 F.CFA pour 20% (contre 27,4% pour la moyenne générale) ;
- et enfin plus de 200.000 F.CFA, pour 8% d'entre eux (contre 10,9 % pour la moyenne générale).

**Tableau 7 : Revenus mensuels du chef de ménage – Répartition par département**

	Biankouma	Danané	Man	Sipilou	Zouan-Houin	Total
Moins de 30.000	33,3%	42,5%	36,2%	44,0%	35,8%	<b>37,5%</b>
De 31.000 à 60.000	19,4%	21,7%	25,4%	28,0%	19,3%	<b>22,1%</b>
De 61.000 à 100.000	23,7%	10,8%	15,9%	16,0%	16,5%	<b>16,3%</b>
De 101.000 à 150.000	10,8%	13,3%	10,9%	4,0%	11,0%	<b>11,1%</b>
De 151.000 à 200.000	1,1%	0,8%	4,4%		1,8%	<b>2,1%</b>
De 201.000 à 250.000	1,1%	4,2%	1,5%	4,0%	6,4%	<b>3,3%</b>
Plus de 250.000	10,8%	6,7%	5,8%	4,0%	9,2%	<b>7,6%</b>
<b>Total</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>

### 3.2.1.5. Nombre de personnes ayant un revenu additionnel.

- Dans 42.8% des ménages, le chef de ménage représente la seule source économique.
- Dans 49.4% des ménages, 1 voire 2 personne(s) ont un revenu complémentaire.
- Dans très peu de ménages (7.8%), trois ou plus de personnes développe une activité économique.



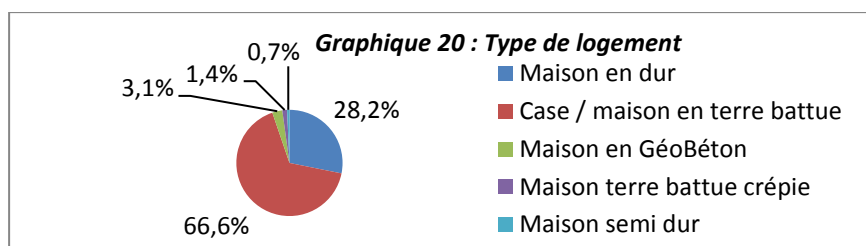
### 3.2.2. Caractéristiques du logement des ménages

Dans l'analyse des conditions de vie des ménages, les biens durables occupent une place prépondérante car ils renseignent sur le niveau de vie du ménage et sont aussi considérés comme une forme d'épargne du ménage mobilisable à tout moment pour faire face à un besoin ponctuel.

#### 3.2.2.1 Type de bâtiment du logement

Les logements rencontrés en milieu rural sont de différents types à savoir

- Case/ maison en terre battue, généralement recouverte de bâches et de pailles ;
- Maisons en géobéton (BTC, blocs de terre comprimés), généralement recouvertes de tôles ;
- Maisons en dur, faites de briques et de ciment, et généralement recouvertes de tôles ;
- Maisons en semi dur ;
- Maison en bois /banco, généralement recouverte de bâches et de pailles.



Dans l'ensemble, on constate que les ménages enquêtés disposent principalement de cases ou de maisons en terre battue (66.6%) et secondairement de maisons en dur (28.2%). Une minorité des ménages (3.1%) possède des constructions en géobéton.

Quelques exemples des différents types de logements :



Photo 1 : en dur



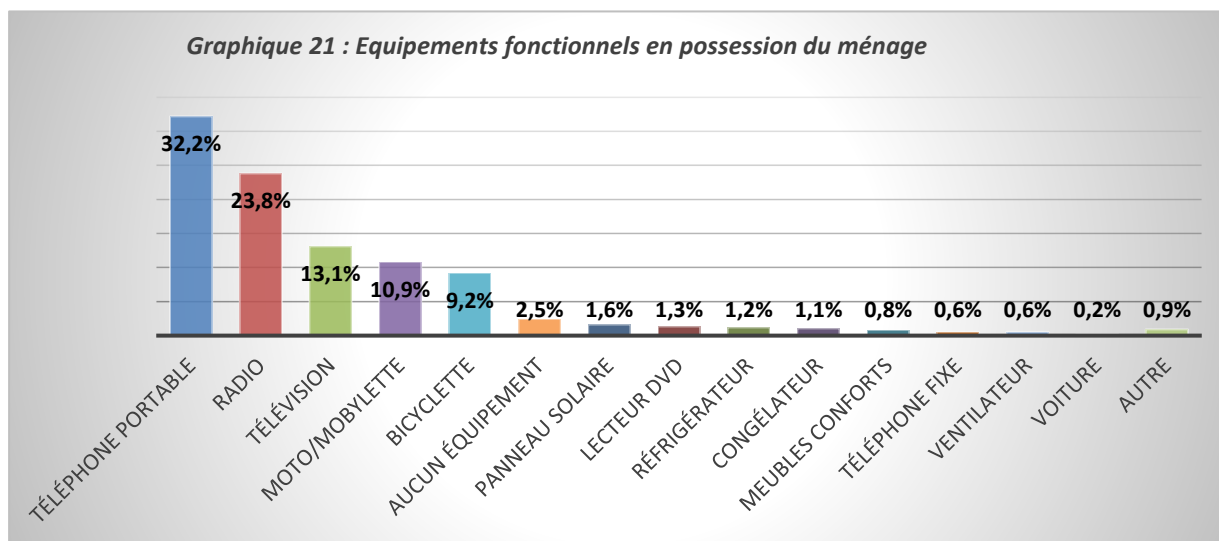
FPhoto 2 : en semi dur



Photo 3 : en terre battue

### 3.2.2.2 Equipements

Par ailleurs, l'enquête a permis d'apprécier le niveau de vie des ménages à travers la possession de *certaines biens de consommation durables* (téléphone, radio, télévision, panneau solaire, etc.), de moyens de déplacement (bicyclette, voiture, mobylette,). Outre le fait que les biens durables nous renseignent sur le niveau de vie du ménage, ils sont aussi considérés comme une forme d'épargne du ménage.



Il ressort des données du graphique 20 que le téléphone portable est le bien le plus possédé (32,8%) suivi de la radio (23,8%) et de la télévision (13,1%). Concernant les moyens de transport, la moto ou mobylette est le bien le plus le plus souvent acquis par les ménages (10,9%) ; suivi de la bicyclette (9,2%). Seulement 0,2 % des ménages ont une voiture.

## 4. L'ACCES A L'EAU

### 4.1. SOURCES D'APPROVISIONNEMENT EN EAU

Les sources d'approvisionnement en eau sont diverses dans les localités de la région du Tonkpi. Elles peuvent être classées en source « améliorée » et « non améliorée ». <sup>4</sup> Aussi, ces sources varient selon l'usage fait de l'eau recueillie.

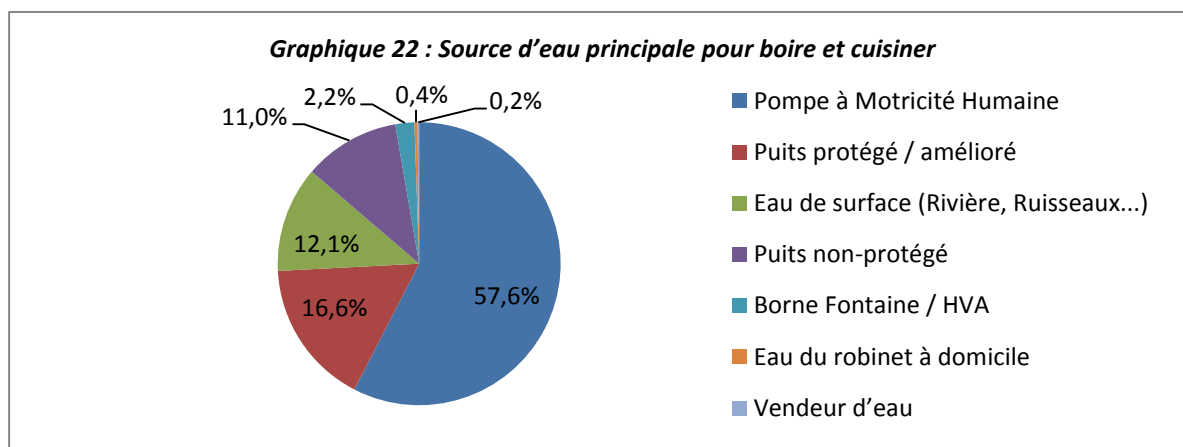
Les sources dites améliorées sont adéquates à la consommation humaine et couvrent aussi bien l'adduction en eau potable (robinet), l'hydraulique villageoise (pompe publique) que les autres sources d'eau protégées (puits protégés, eau en bouteille, etc.).

#### 4.1.1 Consommation humaine

Dans le Tonkpi, les principales sources améliorées d'approvisionnement en eau des populations sont les pompes à motricité humaine (57,6 %), les puits protégés (16,6 %) et les robinets publics ou bornes fontaines (système HVA) (2,2 %) <sup>5</sup>.

On y relève cependant encore une proportion importante de la population qui s'approvisionne en eau de source non améliorée, soit à des puits non protégés (11%) soit à des eaux de surface (12,1%).

Les résultats sont présentés dans ce graphique :



**Tableau 8 : Source d'eau principale pour boire et cuisiner – Répartition par département**

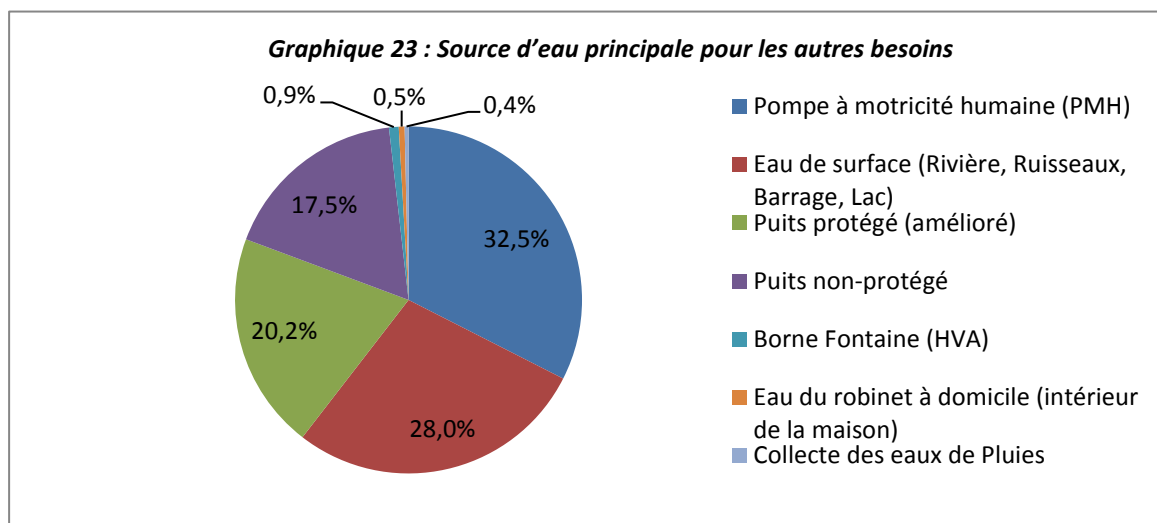
	Biankouma	Danané	Man	Sipilou	Zouan-Houin	Total
Pompe à Motricité Humaine	48,2%	63,5%	54,6%	80,8%	57,3%	<b>57,6%</b>
Puits protégé/amélioré	10,2%	16,0%	19,5%		23,6%	<b>16,6%</b>
Eau de surface	24,1%	8,3%	13,0%	19,2%	2,7%	<b>12,1%</b>
Puits non-protégé	10,2%	12,2%	8,4%		16,4%	<b>11,0%</b>
Borne Fontaine / HVA	6,5%		3,3%			<b>2,2%</b>
Eau du robinet à domicile			1,3%			<b>0,4%</b>
Vendeur d'eau	0,9%					<b>0,2%</b>
<b>Total</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>

<sup>4</sup> Programme commun OMS/UNICEF1 (surveillance de l'approvisionnement en eau et de l'assainissement) - [www.wssinfo.org/definitions-methods/watsan-categories](http://www.wssinfo.org/definitions-methods/watsan-categories)

<sup>5</sup> Parmi les 71 villages enquêtés, 6 étaient équipés de HVA dont 2 fonctionnelles

#### 4.1.2 Consommations autres

Les sources d'approvisionnement en eau pour les autres besoins sont également diverses. Elles sont utilisées pour faire la vaisselle, la lessive, le bain et bien d'autres besoins du ménage.



L'eau provenant de la pompe à motricité humaine est beaucoup moins utilisée pour les autres besoins, que pour l'eau de boisson et la cuisine.

Plus de la moitié des ménages interrogés utilise l'eau de surface (28%), l'eau d'un puits protégé (20.2%) ou encore l'eau d'un puits non-protégé (17.5%) pour les autres besoins.

Remarque : le taux d'utilisation des eaux de surface est encore important. Si aucune action n'est engagée, ce taux pourrait croître en même temps que la croissance démographique et la pression de plus en plus grande sur les points d'eau potable.

**Tableau 9 : Source d'eau principale pour autres besoins – Répartition par département**

	Biankouma	Danané	Man	Sipilou	Zouan-Houin	Total
Pompe à Motricité Humaine	25,0%	37,2%	31,2%	42,3%	32,7%	<b>32,5%</b>
Eau de surface	43,5%	22,4%	30,5%	53,9%	10,9%	<b>28,0%</b>
Puits protégé/amélioré	13,9%	20,5%	13,0%		26,4%	<b>20,2%</b>
Puits non-protégé	13,9%	19,9%	23,4%		28,2%	<b>17,5%</b>
Borne Fontaine / HVA	2,8%		0,7%		0,9%	<b>0,9%</b>
Eau du robinet à domicile	0,9%		1,3%			<b>0,5%</b>
Collecte des eaux de pluies				3,9%	0,9%	<b>0,4%</b>
<b>Total</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>

Quelques exemples de sources d'eau :



Photos 4 et 5 : PMH utilisées par les familles enquêtées





Photo 6 : puits « protégé » à l'intérieur de la cour, pour tous usages

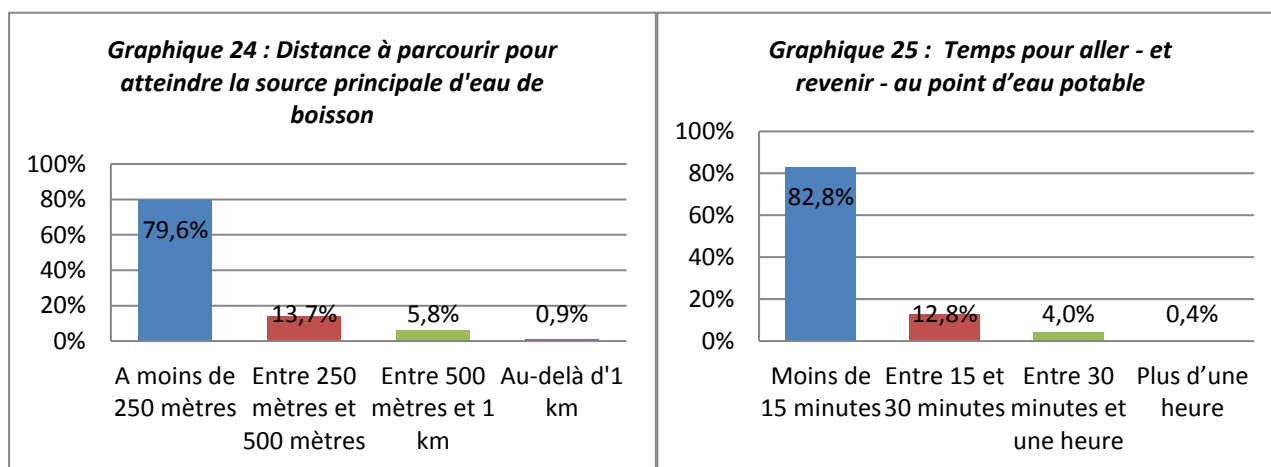


Photo 7 : puits non protégé juste derrière la maison creusé au bord du bas-fonds

## 4.2. ACCES A L'EAU ET DISPONIBILITE

Le temps mis pour s'approvisionner en eau de boisson, la distance parcourue et le temps d'attente sont autant d'indicateurs de l'accessibilité des points d'eau.

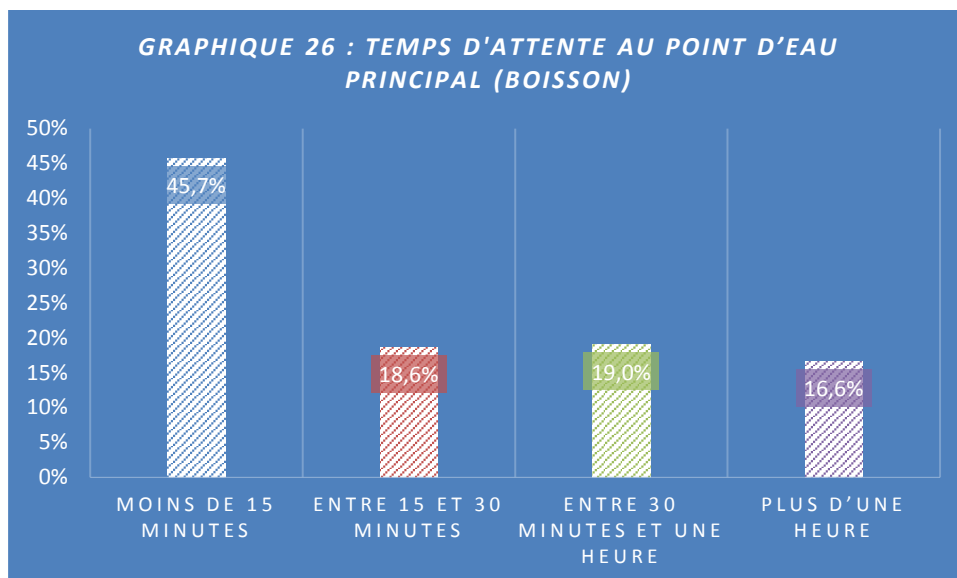
En ce qui concerne la proximité des points d'eau par rapport aux logements, 79.6% des ménages parcourent une distance de moins de 250 pour obtenir de l'eau potable. Pour 13.7% d'entre eux, la PMH ou la borne fontaine - voire le puits amélioré – se situe entre 250 et 500 mètres de leurs domiciles. Seulement 5.8% des familles doivent effectuer un parcours de plus de 500 mètres et de moins d'un kilomètre. Moins d'1% (0.9%) doit parcourir plus d'un kilomètre.



Quant au temps consacré pour atteindre ces points d'eau, il correspond aux distances parcourues, telles qu'énoncées plus haut.

Ainsi l'analyse du *graphique 25* révèle que 82.8% des familles a besoin de moins de 15 minutes pour aller et revenir du point d'eau au domicile ; pour 12.8% d'entre elles, le temps de déplacement se situe entre 15 et 30 minutes. A peine 6.7% des ménages accordent plus de 30 minutes pour effectuer l'aller – retour au lieu de puisage.

Indépendamment de la distance à parcourir, du temps nécessaire pour se déplacer, *le temps d'attente* à la borne fontaine est un facteur clé à prendre en considération pour évaluer l'importance de la corvée de l'eau.



Si moins de la moitié des ménages (45.7%) attend moins de 15 minutes au point d'eau pour puiser la quantité d'eau qui lui est nécessaire, bon nombre d'entre eux doivent patienter plus longtemps : 18.6% doivent attendre moins de 30 minutes et 35,6% doivent attendre plus de 30 minutes, voire plus d'une heure avant de pouvoir puiser de l'eau.

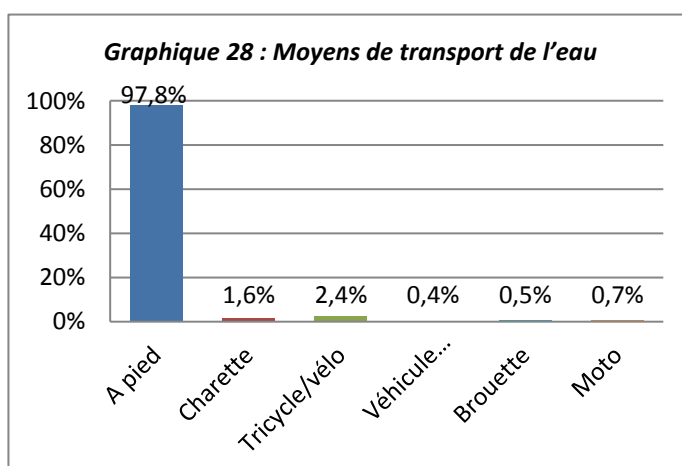
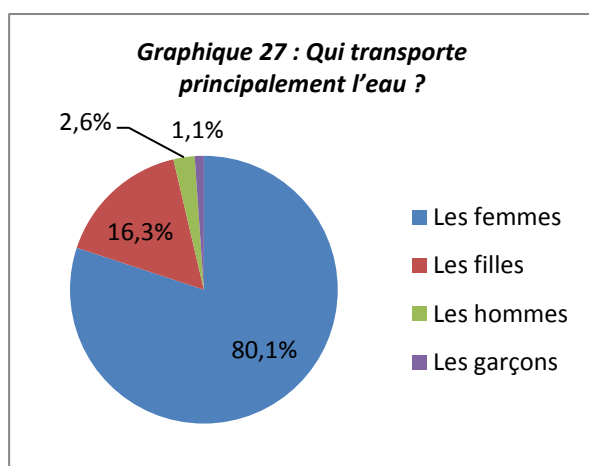
Ce qui signifie que, malgré la proximité (en temps et en distance) des points d'eau, la corvée de l'eau reste une tâche difficile.

### 4.3 TRANSPORT DE L'EAU

Le transport de l'eau est un rôle dévolu majoritairement aux femmes adultes (80.1%). Cette catégorie est suivie de celle des jeunes filles (16.3%). L'organisation sociale confère ce rôle aux femmes qui en assurent le transport ainsi que sa conservation. Ces femmes constituent une cible essentielle pour toute campagne de communication relative à l'accessibilité du service de l'eau potable.

Seuls 2,6% des hommes partagent cette corvée, suivis par les jeunes garçons (1,1%).

Tous (97.8%) vont chercher l'eau à pied : les PMH ou bornes fontaines étant situées généralement au centre du village, les distances parcourues ne sont pas longues (moins de 250 mètres dans quasi 80% des cas). Rarement, le transport de l'eau peut être assuré à l'aide d'un tricycle ou un vélo (2,4%) ou tout autre moyen de locomotion à la disposition du ménage.

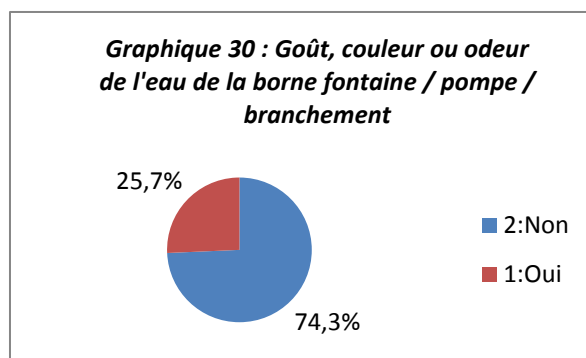
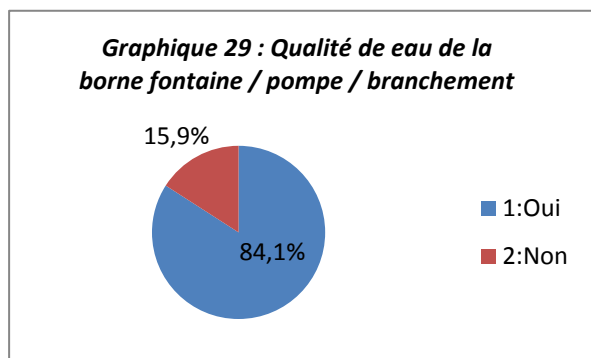


## 4.4 QUALITE DE L'EAU

Dans la perception des ménages enquêtés, l'eau du forage ou de la PMH est de bonne qualité (84,1%). Contre une proportion de 15,9% qui remet en cause la qualité de l'eau.

A la question de savoir si celle-ci à un goût, une couleur ou une odeur particulière, les  $\frac{3}{4}$  répondent négativement. Le  $\frac{1}{4}$  restant estime que l'eau présente quelques singularités.

Un point d'attention : il s'agit bien de la perception des enquêté(e)s sur les particularités de l'eau et non de la qualité organoleptique de l'eau.



## 4.5. CONSOMMATION EN EAU DES MENAGES

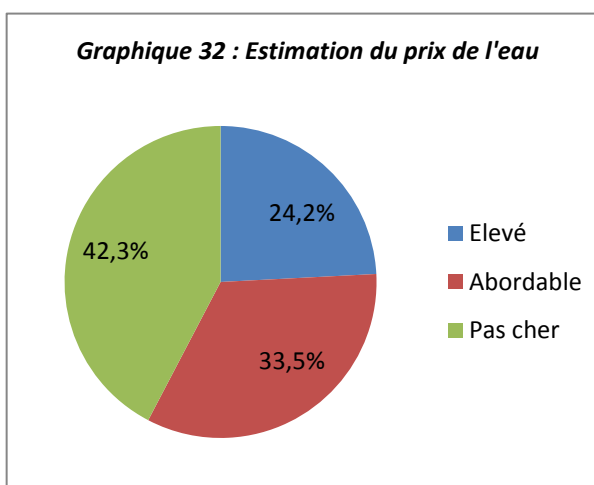
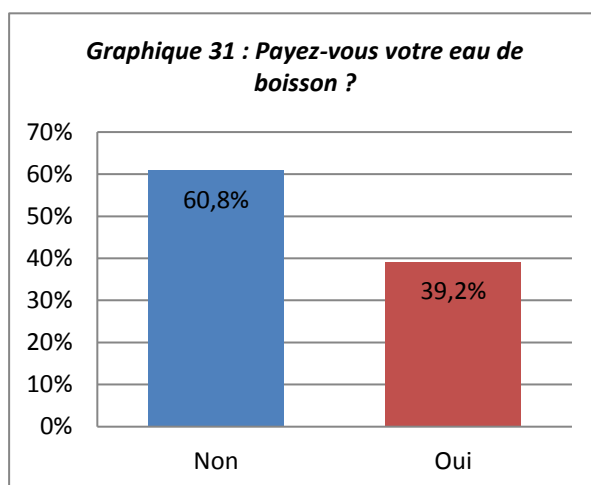
La consommation en eau a été étudiée à travers le volume d'eau utilisée par les ménages. Ils ont donc estimé en nombre de bidons de 10, 20 ou 30 litres le volume d'eau utilisé par jour, principalement pour l'eau de boisson et la cuisine ; et accessoirement pour la lessive, la vaisselle et le bain.

La consommation moyenne – et quotidienne - par ménage est de 69 litres.

## 4.6. PRIX DE L'EAU

### ▪ Situation actuelle

Aujourd'hui 60,8% des 554 ménages de notre échantillon dans la région de Tonkpi ne payent pas leur eau de boisson (cf la politique de la gratuité de l'eau) contre 39,2% des répondants qui la payent.



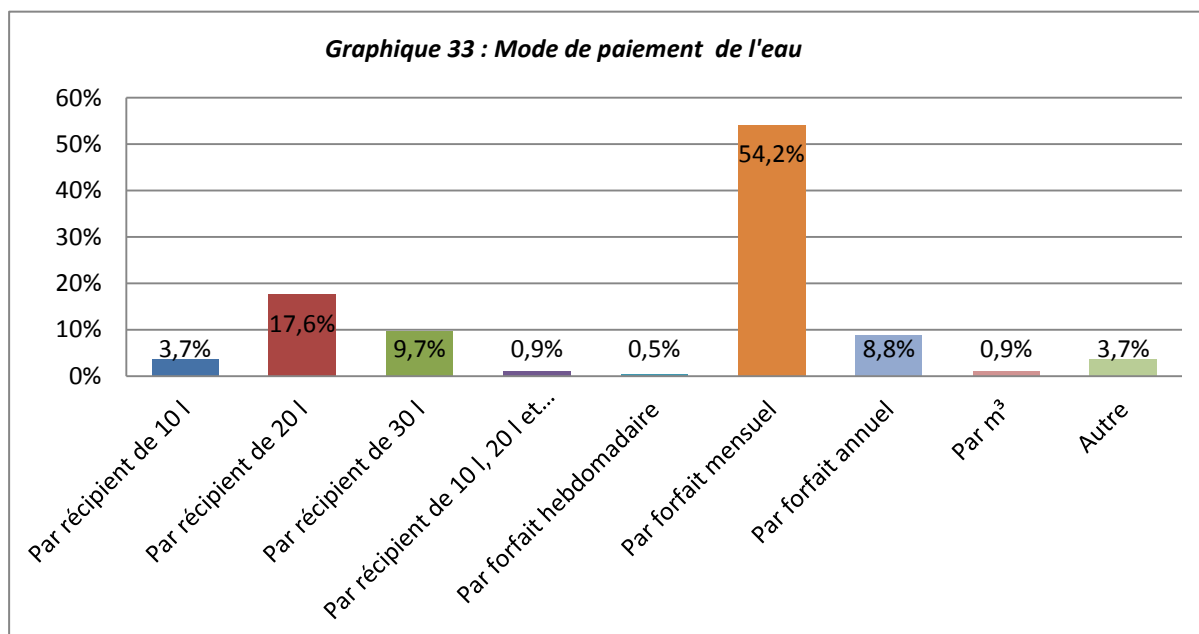
Interrogés sur le prix de l'eau qu'ils payent à la PMH, ces 39,2% de répondants (217) estiment majoritairement que ce prix n'est pas cher ou abordable. Quelques 24,2 % estiment ce prix trop élevé.

Les tendances relatives au paiement de l'eau dans les 5 départements de la région sont représentées ci-dessous. Dans les départements de Man et de Biankouma, la proportion de personnes qui paie l'eau est plus importante que dans les 3 autres départements.

**Tableau 10 : Paiement (ou non) de l'eau de boisson – par département**

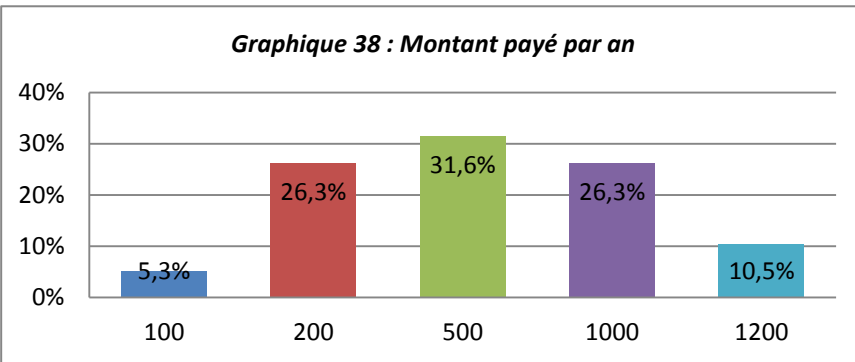
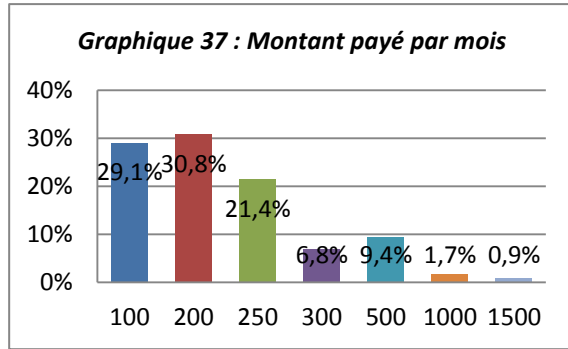
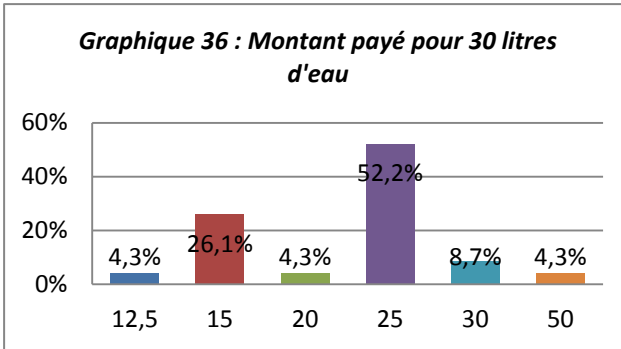
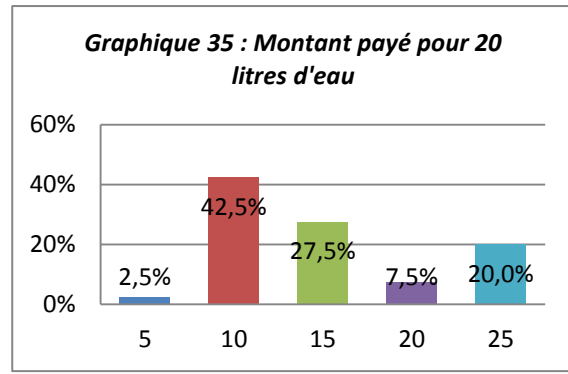
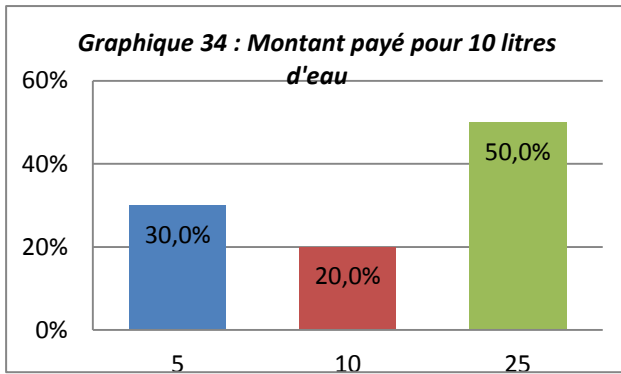
	Biankouma	Danané	Man	Sipilou	Zouan-Houin	Total
Non	53,7%	69,9%	46,8%	61,5%	74,6%	<b>60,8%</b>
Oui	46,3%	30,1%	53,3%	38,5%	25,5%	<b>39,2%</b>
<b>Total</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>

Aux 39,2%, soit 217 ménages, une question sur le mode de paiement leur a été adressée : plus de la moitié, soit 54,2 %, paie par forfait mensuel. 31% paie au volume, par bidon de 10L, 20L ou 30L ; l'unité la plus courante étant le bidon de 20L. Quelques 8,8% paie annuellement. Quelques deux ménages possèdent des branchements privés et leur paiement est proportionnel aux mètres cubes consommés. La rubrique autre (3,7%) représente l'affectation de ressources de la collectivité au service de l'eau potable sous forme de rente foncière, champ collectif, etc.

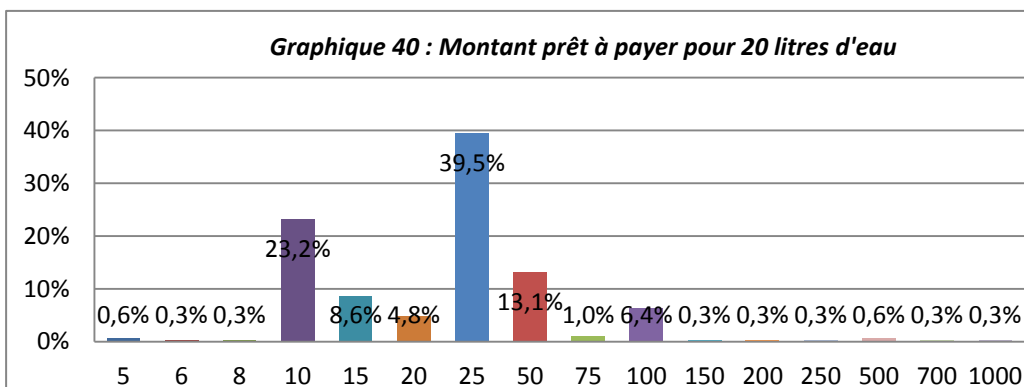
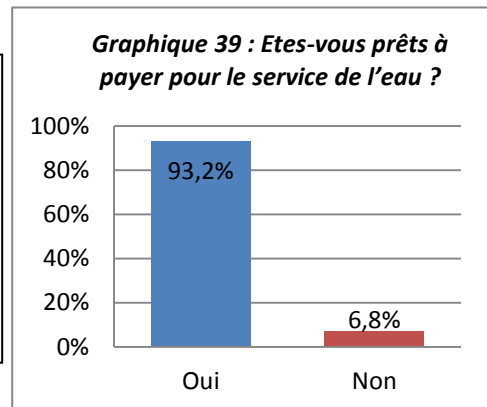


Les prix pratiqués pour la vente de l'eau au bidon est variable et peut aller du simple au quintuple, voire bien plus :

- ◆ Pour les ménages (10) qui payent l'eau par récipient de 10 litres, le prix du bidon varie de 5 à 25 F.CFA.
- ◆ Pour les ménages (40) qui payent l'eau par récipient de 20 litres, le prix du bidon varie également de 5 à 25 F.CFA.
- ◆ Pour les ménages (23) qui payent l'eau par récipient de 30 litres, le prix du bidon varie de 12,5 à 50 F.CFA.
- ◆ Pour les ménages (117) qui payent l'eau mensuellement, le prix varie de 100 à 1.500 F.CFA.
- ◆ Pour les ménages (19) qui payent l'eau annuellement, le prix varie de 100 à 1.200 F.CFA.
- ◆ Pour les deux seuls ménages qui payent leur consommation en m<sup>3</sup>, ils payent tous les deux 250 CFA par m<sup>3</sup>.



Aux 60,8% d'enquêtés qui, aujourd'hui ne contribuent pas financièrement au service de l'eau, une question sur leur volonté à payer, leur a été adressée : la quasi-totalité sont prêts à s'engager pour un prix de 10 à 100 F.CFA par bidon de 20 litres, avec une majorité de répondants prêts à s'engager à payer 25 CFA soit 1.250 CFA au m<sup>3</sup>

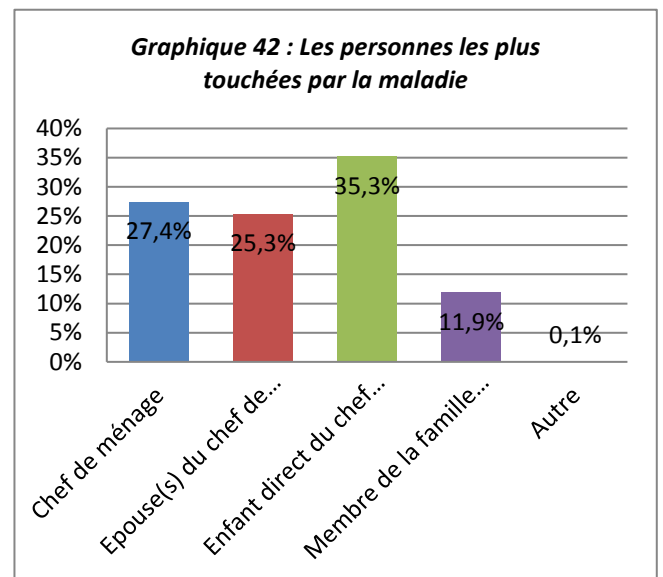
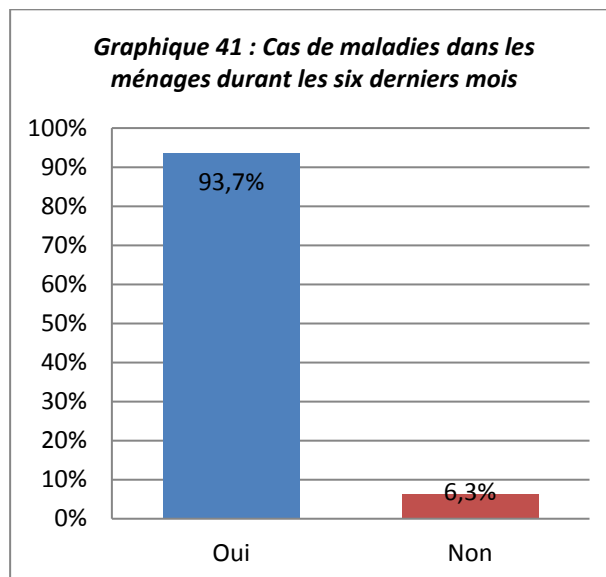


## 5. SANTE ET HYGIENE

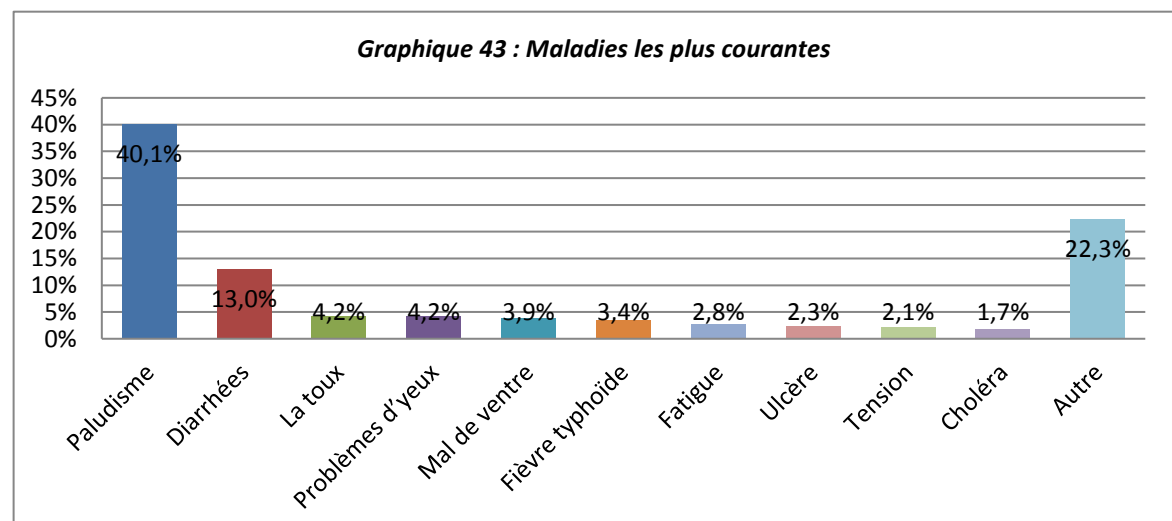
### 5.1 SANTE

#### Occurrence des maladies

Lors de l'enquête, des questions i) sur les cas de maladies survenues dans les 6 derniers mois et ii) sur les personnes les plus touchées dans le même laps de temps, ont été posées aux ménages de l'échantillon. Une forte majorité des ménages rencontrés (93,7%) a déclaré avoir eu des cas de maladies et parmi les personnes malades au cours de ces 6 derniers mois, les enfants représentent la catégorie la plus atteinte avec un taux moyen de 35,3% sur l'ensemble de la région de Tonkpi. Les chefs de ménage constituent la seconde catégorie la plus atteinte avec un taux de 27,4% ; leurs épouses représentant la 3<sup>me</sup> catégorie avec 25,3%.

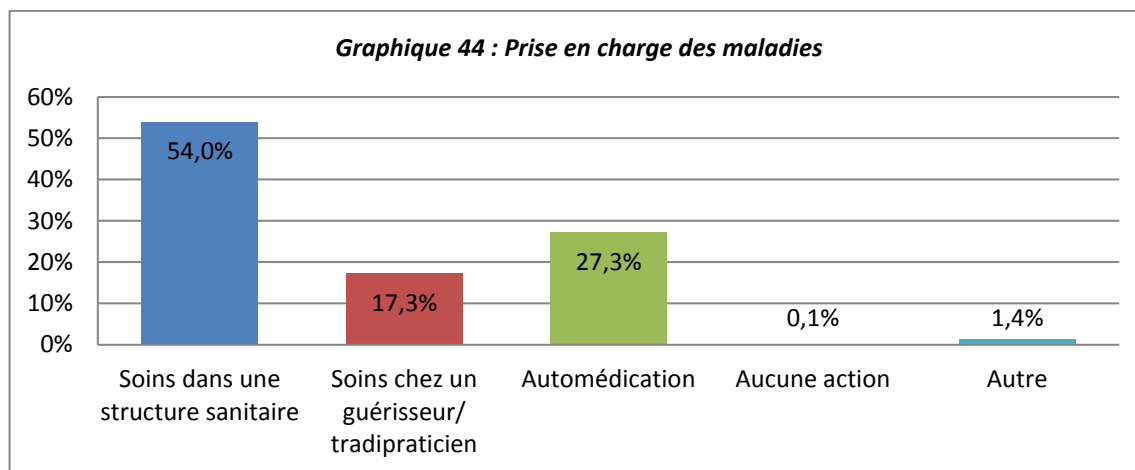


Le taux de prévalence du paludisme et de la diarrhée est très élevé comme le révèle l'enquête. S'en suivent les problèmes de toux et d'infection des yeux.



Mais si les communautés fréquentent les postes de santé, comme le montre le *graphique 44*, peu d'entre elles mettent les moyens financiers pour acheter les médicaments nécessaires aux traitements.

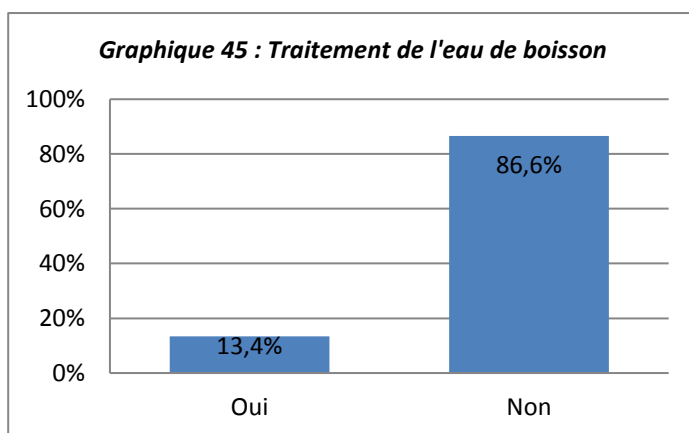
L'automédication inclut les médicaments achetés dans la rue ou le recours à des pratiques traditionnelles. Certains s'en remettent à leur foi en Dieu et leurs prières (1,4%).



## 5.2. PRATIQUES D'HYGIENE

### 5.2.1 HYGIENE DE L'EAU

#### - Traitement de l'eau



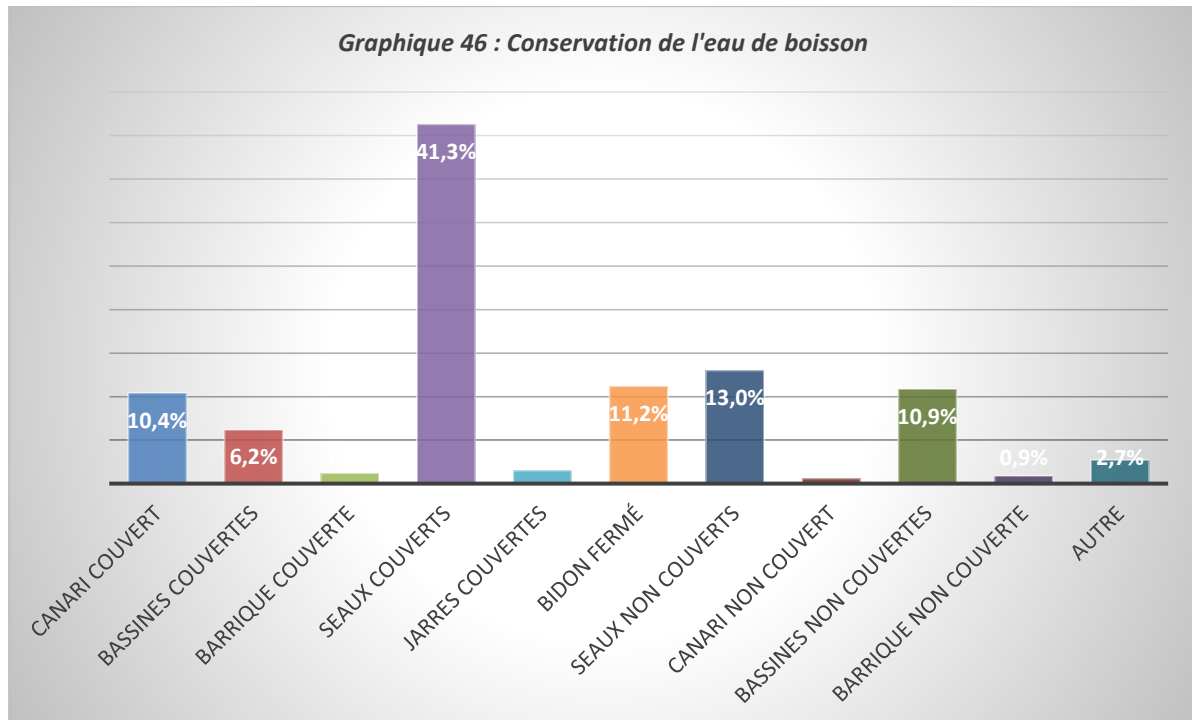
Le traitement de l'eau de boisson par les ménages, quelle que soit la source de provenance, n'est pas une pratique courante en Côte d'Ivoire aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural. En effet, 86,6% des ménages interrogés ne traitent pas l'eau avant de la consommer. Parmi les 13,4 % des ménages qui utilisent une méthode pour traiter l'eau, certains traitent l'eau en y ajoutant quelques

gouttes de javel ou des comprimés de chlore. D'autres filtrent l'eau à travers un linge et la laisse décanter. Quelques-uns la font bouillir.

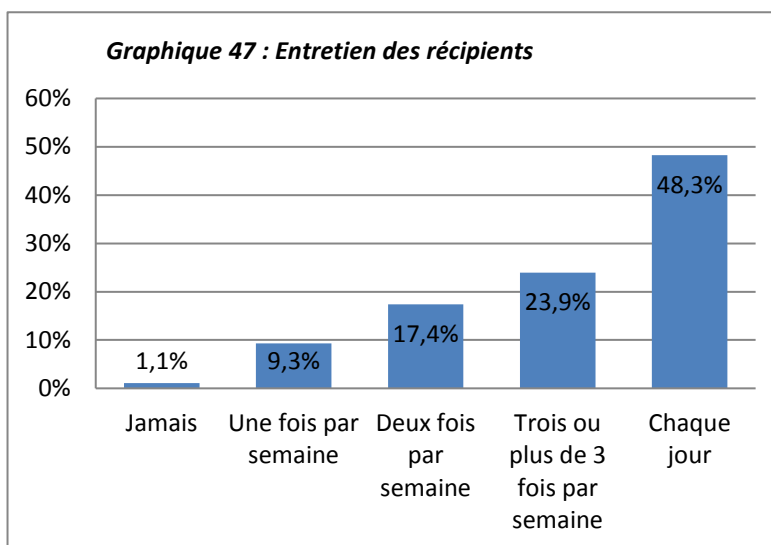
Mais ces considérations sont à prendre avec beaucoup de précautions : certains disent verser un demi litre d'eau de javel ou dans le marigot ou dans le puit, en guise de traitement de l'eau.

#### - Conservation de l'eau de boisson

Plus de 70% des ménages affirment conserver l'eau de boisson dans des récipients fermés ou couverts. Parmi eux, les seaux (41,3%) sont les plus utilisés.



### - Entretien des récipients



Mieux, ceux-ci sont régulièrement entretenus : la quasi-totalité des récipients est lavée au minimum une fois par semaine, voire chaque jour dans 48,3% des cas.

L'entretien du récipient est lié à la consommation de l'eau : dès que celui-ci est vide, il est nettoyé au savon avec une éponge.



Photos 8 et 9 : récipients pour conservation de l'eau

Cependant, Il reste avéré que dans le cadre de ce type d'enquêtes, les populations peuvent avoir tendance à cacher les mauvaises pratiques réellement existantes dans leur milieu. Par conséquent, dans la conception de campagnes de sensibilisation à la consommation de l'eau et à l'hygiène, il faudra prendre en compte sa gestion et sa conservation, tout en cultivant le maintien des bons comportements acquis.

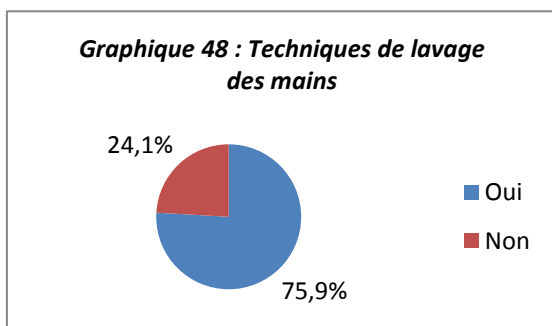


**Photo 10 : récipient extérieur, également destiné à la consommation d'eau de boisson**

## 5.2.2 LAVAGE DES MAINS

### - Connaissance du lavage des mains

La connaissance du lavage des mains est primordiale et est un moyen de lutter contre des maladies pouvant être évitées par la mise en pratique des règles d'hygiène.



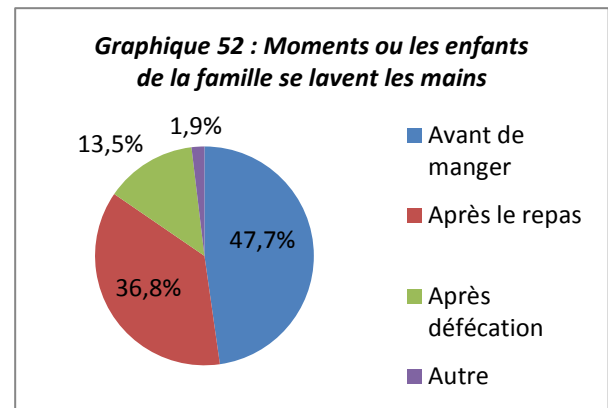
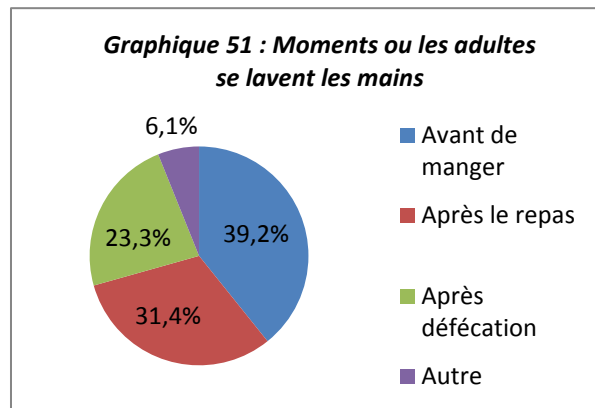
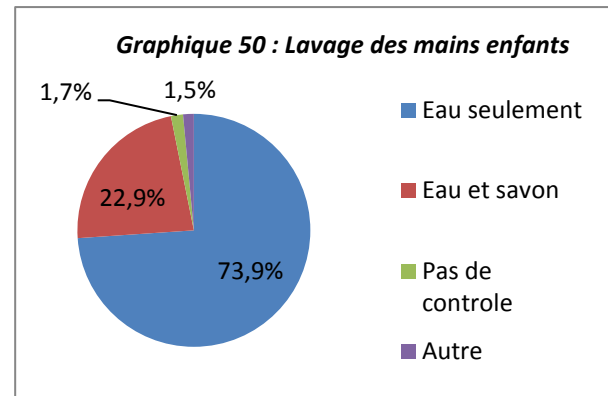
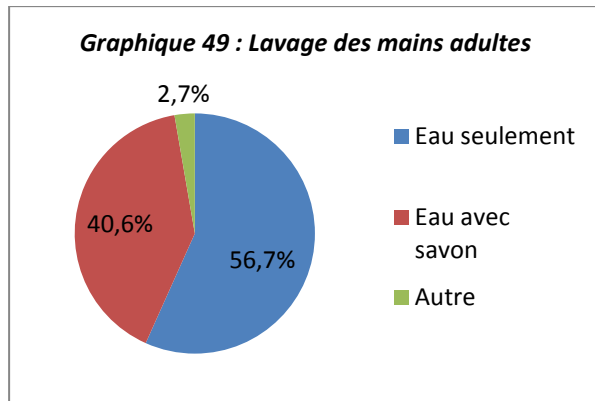
75,9 % des répondants affirment connaître les différentes techniques de lavage des mains. Cette connaissance fut principalement acquise lors des campagnes de sensibilisation contre la maladie développée par le virus Ebola. Hormis cet état de fait, cette pratique est instaurée dans certaines religions et cultures : il s'agit notamment de la religion musulmane et la culture malinké.

L'hygiène des mains est indispensable et contribue pour beaucoup à notre état de santé : les aliments que nous préparons et/ou que nous mangeons sont manipulés d'une manière ou d'une autre par les mains. La propreté des aliments – et donc des mains – tout comme la potabilité de l'eau sont des facteurs à prendre en compte dans le cas des maladies diarrhéiques.

### - Pratique du lavage des mains

Lors de l'enquête de terrain, les répondants ont été interrogés sur leur pratique du lavage des mains, ainsi que celle des enfants : la quasi-totalité de la population enquêtée (adultes et enfants) affirme se laver les mains régulièrement.

Mais il est à noter que 56,7% des adultes négligent le lavage des mains au savon pour 73,9 % d'enfants !



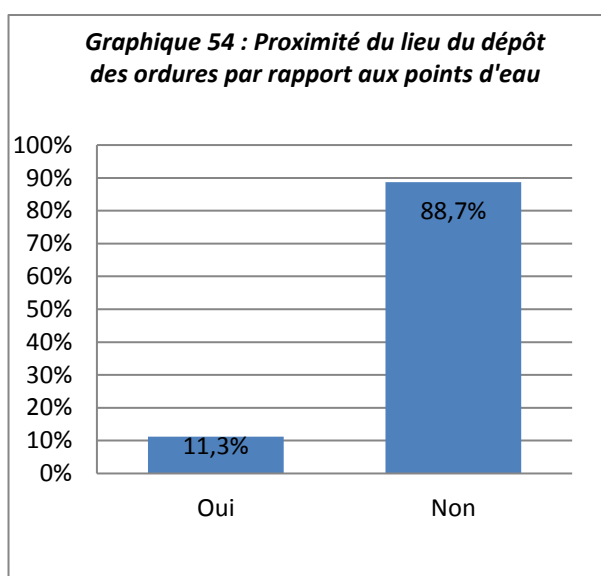
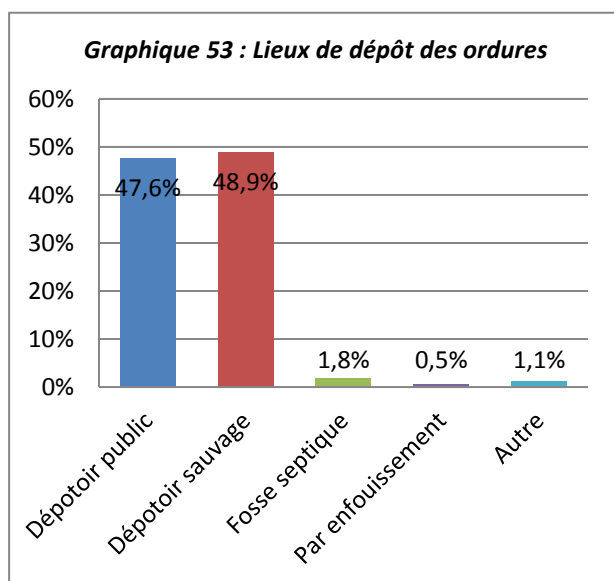
Si la pratique du lavage des mains semble être instituée lors des repas (avant et après) tant pour les adultes que pour les enfants, celle-ci est souvent négligée après défécation par les populations. Ce fait est à lier probablement au manque d'information. Ce point devrait faire l'objet d'attention dans tout programme de sensibilisation. Certains citent aussi le retour des travaux champêtres comme étant un moment important pour se laver les mains (6,1%).

## 6. ASSAINISSEMENT

### 6.1. GESTION DE L'ASSAINISSEMENT SOLIDE ET LIQUIDE

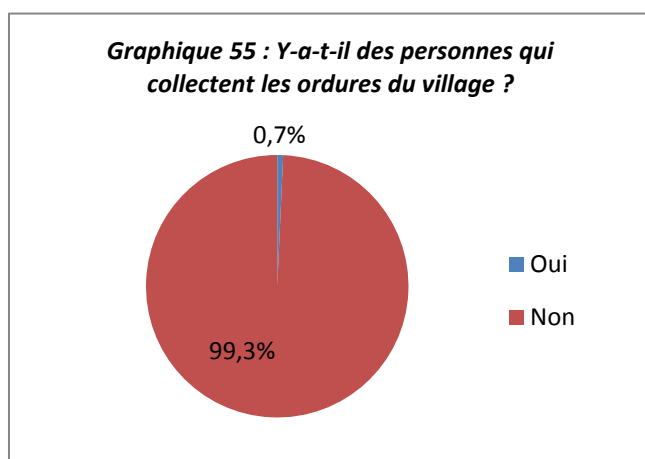
#### 6.1.1 Gestion des déchets solides

Les déchets solides sont un ensemble de résidus hétérogènes dans lesquels on retrouve les détritiques tels que les déchets de nourriture, de préparation de repas, de balayures, textiles etc. Les déchets solides considérés dans cette étude sont ceux qui sont produits à l'échelle des ménages. Dans les localités enquêtées, ces déchets sont collectés au niveau de chaque ménage à l'aide de vieux seaux, de vieilles bassines, etc.



Aucun système de gestion adéquat des ordures ménagères n'a été relevé dans les localités ciblées par cette enquête.

Pour la post-collecte, on peut néanmoins constater une « certaine » organisation dans la moitié d'entre elles ou des sites ont été désignés par les institutions du village pour servir de dépotoirs. Ces sites sont normalement connus de l'ensemble des membres des ménages, soit un taux de 47,6% ; et notamment dans les villages où se développe l'ATPC (Assainissement Total Piloté par la Communauté).



Seuls trois des villages enquêtés dans le Tonkpi offrent un système de collecte fixe (Gbonbello 1 - Campement Terre Rouge et Gloleu)

En l'absence de ces dépotoirs « organisés », les populations utilisent le plus souvent la nature, les champs ou l'arrière des concessions comme lieux de déversement des ordures ménagères. Quelque 0,5 % enfouissent leurs détritiques dans un trou. Dans ce cas de figure, les ménages veillent à ce que les dépôts d'ordure soient éloignés des points d'eau.



Photos 11 et 12 : gestion des ordures ménagères à l'air libre et par enfouissement, à l'arrière des cours

### 6.2.1 Gestion des eaux usées

Les déchets liquides sont constitués en grande majorité des eaux usées issues des vaisselles et des lessives.

La totalité des populations n'ont pas d'ouvrages pouvant gérer les eaux usées ménagères, à l'exception de quelques fosses septiques (6 pour les 2 régions).

C'est pour cette raison qu'elles sont déversées derrière les concessions ou dans les rues. Tout comme pour les eaux de douche, la gestion des eaux usées pose un réel problème de santé publique, de par la prolifération de moustiques pouvant accroître le taux de paludisme ou d'autres types de maladies dans ces localités.

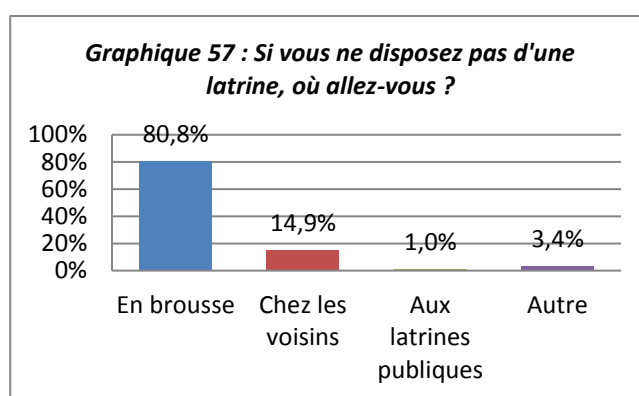
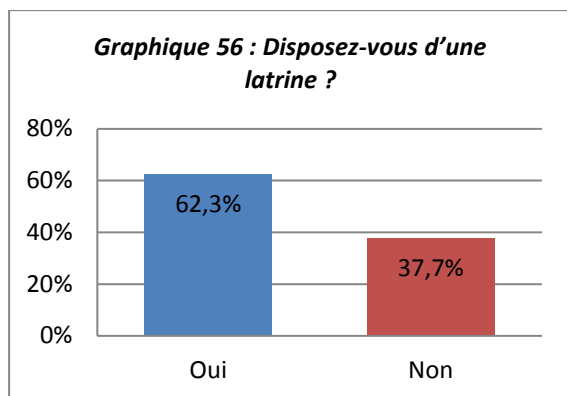


Photo 13 : eaux usées d'une douche, à l'arrière d'une cour

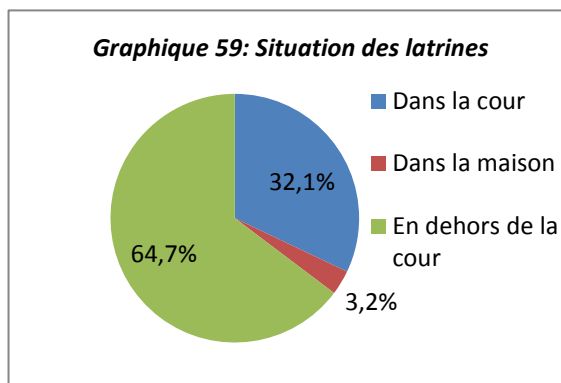
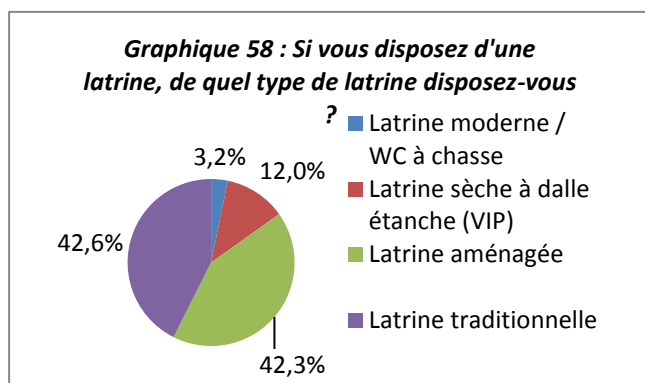
## 6.2. GESTION DES EXCRETA

Ce point aborde les connaissances, attitudes et pratiques en termes d'assainissement du cadre de vie.

L'assainissement, traité ici, concerne essentiellement les installations de base pour l'évacuation des excréta. Il est indéniable que l'accès et l'utilisation d'installations de type hygiénique ont un impact significatif sur la santé. En disposer permet de préserver non seulement l'environnement, mais aussi protège l'homme des bactéries.



Pour l'ensemble des populations enquêtées, 62,3 % disposent des latrines dans leur concession contre 37,7% qui n'en possèdent pas. Dans ce second cas, les ménages utilisent la nature (80,8%) comme lieu de défécation. L'inexistence de latrines dans presque la moitié des ménages est un facteur de propagation de maladies. Ces excréments déposés dans la nature sont ensuite transportés par les eaux de ruissellement vers les rivières et marigots. Or, ces eaux de surface sont des sources d'approvisionnement en eau pour de nombreuses personnes vivant en milieu rural.



Le *graphique 56* ci-dessus présente la proportion de ménages - et de la population des ménages - ayant accès à des installations d'assainissement améliorées. Comme pour l'eau de boisson, les types de lieux d'aisances utilisés sont classés en « améliorés » ou non. <sup>6</sup>

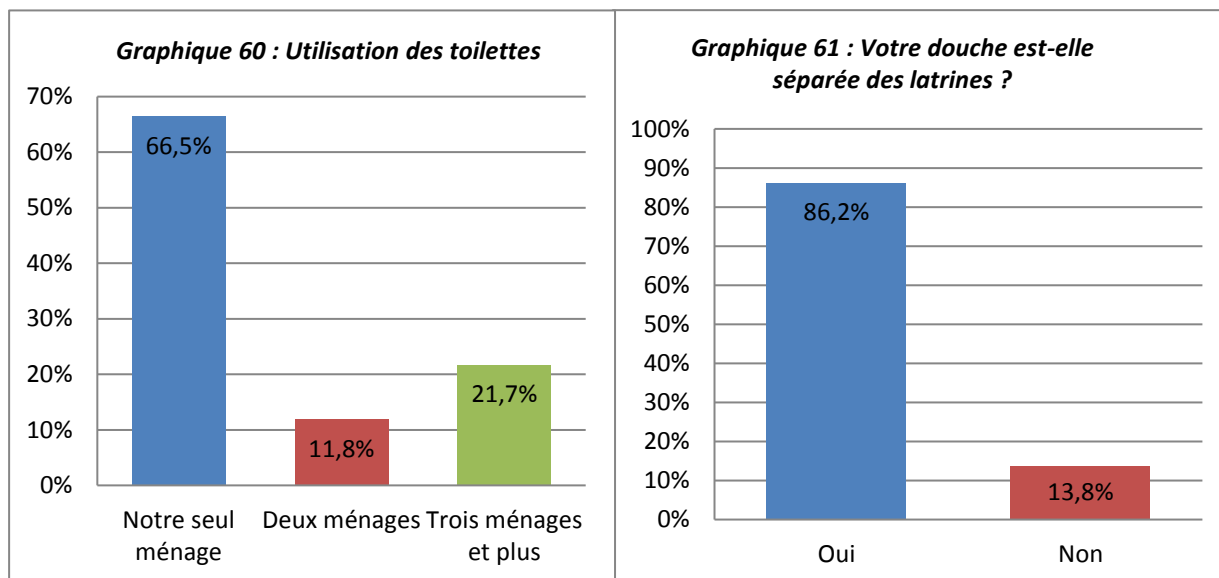


**Photos 14 et 15 : latrines VIP et en dur.**

**La seconde est juxtaposée à la douche**

<sup>6</sup> Programme commun OMS/UNICEF1 (surveillance de l'approvisionnement en eau et de l'assainissement) - [www.wssinfo.org/definitions-methods/watsan-categories](http://www.wssinfo.org/definitions-methods/watsan-categories)

Moins d'un ménage sur six (15,2%) utilise des toilettes améliorées et non partagées, essentiellement des toilettes avec chasse d'eau (3,2 %) et des fosses d'aisance en ciment couvertes de dalles (12%) sous une cabine (VIP). Par ailleurs, 42,3% des ménages utilisent des toilettes qui sont considérées comme aménagées (un trou recouvert de ciment et protégé par des krintings). Enfin, 42,6% des ménages utilisent des trous ouverts.



L'utilisation des toilettes par plusieurs ménages se justifie par la situation géographique. En effet, la plupart des toilettes utilisées sont implantées soit dans la cour, soit derrière le domicile ce qui donne un accès facile à d'autres ménages.

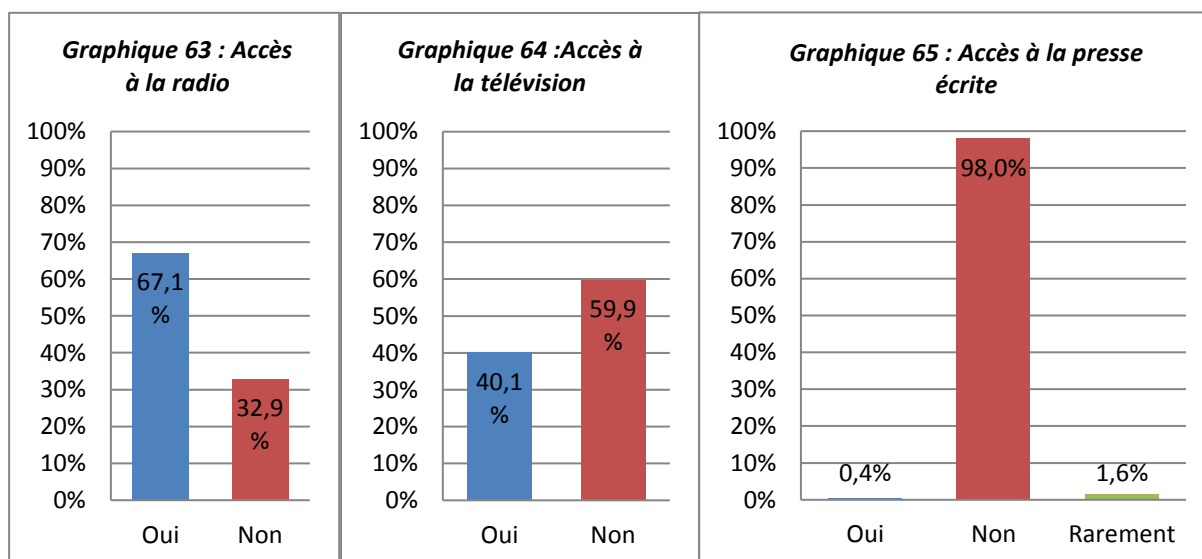
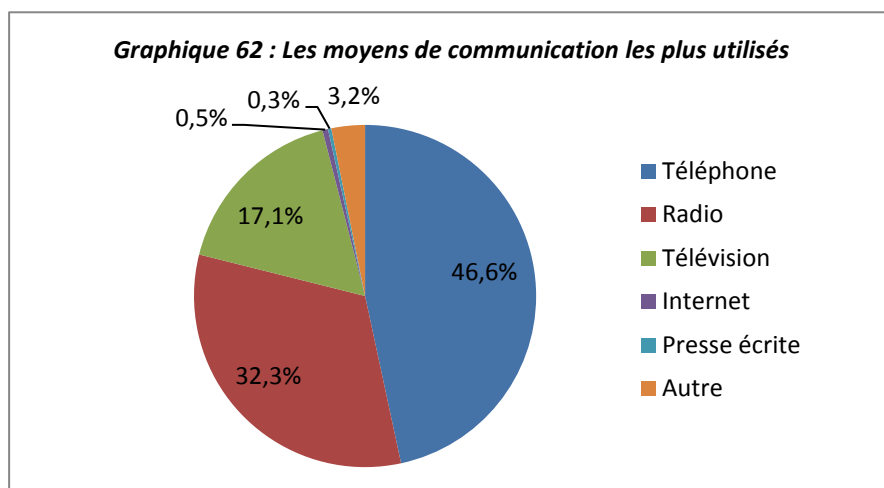
Quant à l'utilisation des latrines, la majorité des enquêtés affirment que tous les membres de la famille y ont accès. Néanmoins 73 ménages (sur les 345 qui possèdent des lieux d'aisance) déclarent que leurs enfants pratiquent encore la défécation à l'air libre.

Ces données confirment le risque des maladies du péril fécal qui subsistent dans ces localités, contribuant aux problèmes de santé publique, développés au point 5.1.

La majorité des populations enquêtées ont un lieu pour se doucher (86,2%). Mais ces douches – qu'elles sont faites de clôtures en paille ou en dur – ne sont pas pourvues de système d'évacuation ; si bien que les eaux de douche pour la plupart des concessions stagnent à l'intérieur et aux alentours, occasionnant ainsi la prolifération des moustiques, source de maladies.

## 7. COMMUNICATION

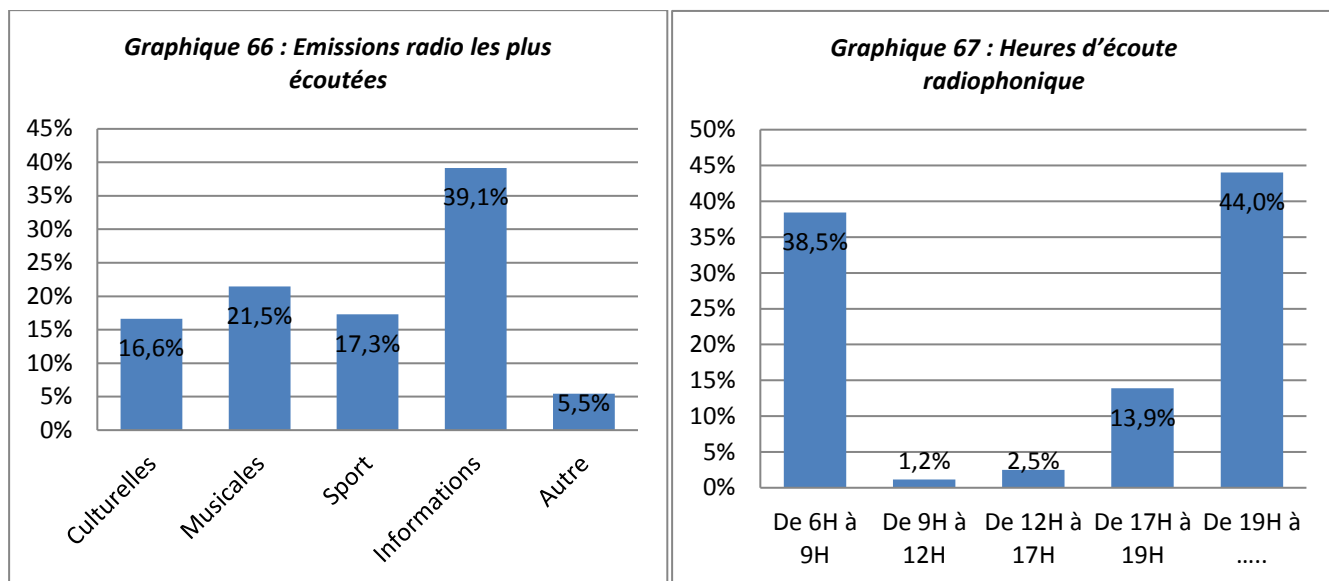
Les données relatives à l'exposition des femmes et des hommes aux médias sont particulièrement importantes pour la mise en place des programmes d'éducation et de diffusion d'informations dans tous les domaines, notamment sur l'accès au service de l'eau. Précisons d'emblée, qu'il n'est pas nécessaire que le ménage possède une radio, un téléviseur ou achète un journal pour y avoir accès, de nombreuses personnes pouvant écouter la radio ou regarder la télévision chez des amis ou des voisins



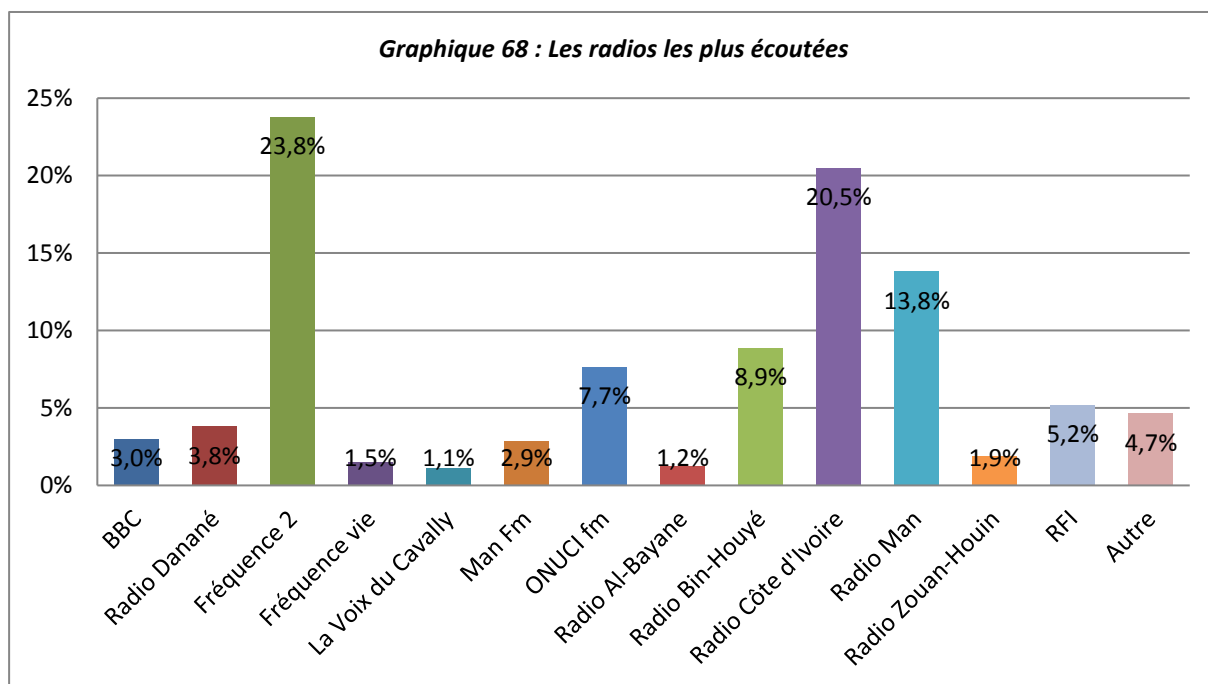
Les résultats montrent que le téléphone portable, considéré aujourd'hui comme un outil de communication, prévaut avec 46,6%. Des campagnes de communication sont conçues à cet effet (sms, etc.).

Dans les médias, **la radio** est celle qui est la plus écoutée : plus des 2/3 des enquêté(e)s l'écoutent régulièrement, avec un taux d'écoute particulièrement important le matin avant 9H et après 19H, c'est-à-dire avant et après avoir mené les activités professionnelles.

Les émissions les plus suivies : les informations, suivies des émissions musicales, sportives et culturelles. Les émissions religieuses sont également mentionnées, mais dans une proportion nettement moins importantes (compris dans autre).

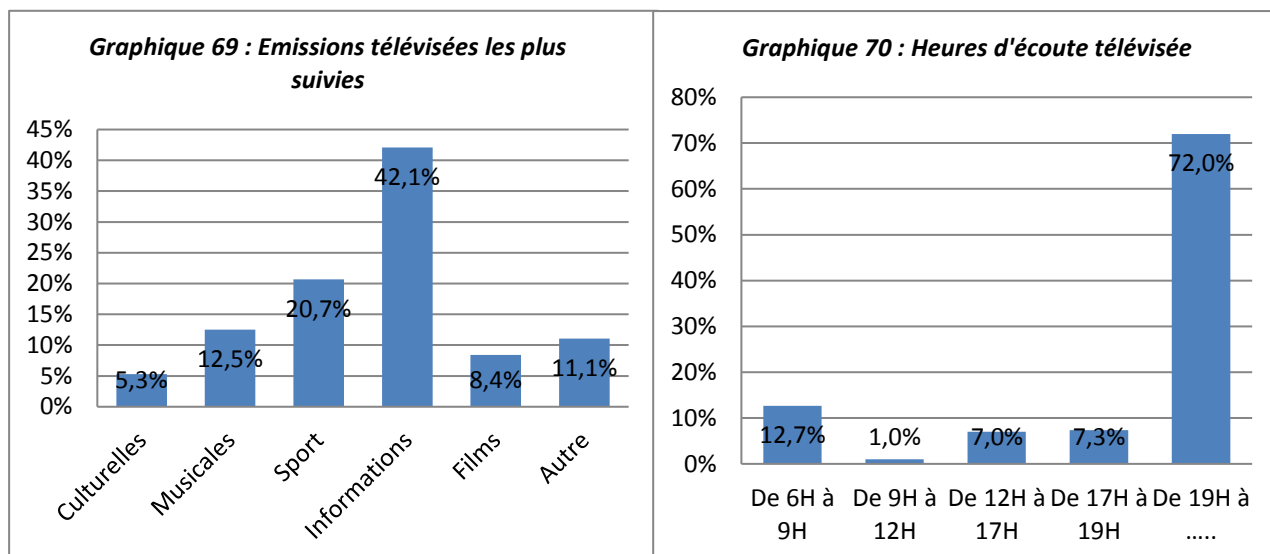


Fréquence 2 est la radio la plus écoutée. Suivie de Radio Côte d'Ivoire qui assure la couverture de l'ensemble du territoire. Radio Man remporte 13,8% de taux d'écoute. Sans compter avec d'autres radios privées, très proches de la population.



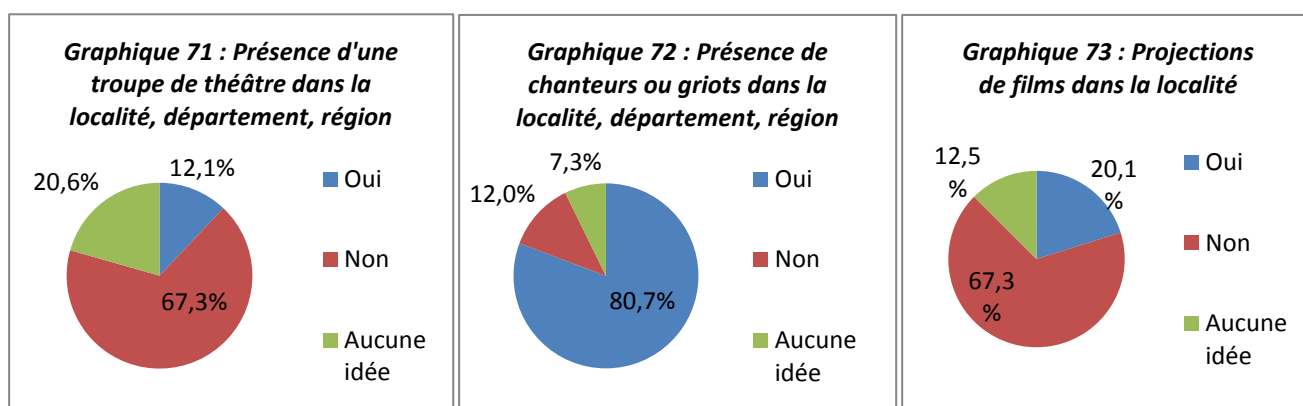
Autant d'éléments à verser dans le plan de communication : un volet axé sur la communication radiophonique permettra de toucher les ménages aux heures de grandes écoutes telles que mentionnées, avant ou après les émissions les plus écoutées et sur les radios citées.

**La télévision** vient en seconde position : près de 40 % des enquêté(e)s la suivent régulièrement, avec un pic d'écoute après 19H, pour partager les émissions d'information (journaux télévisés)



On note également qu'à peine 0,5% des ménages enquêtés ont accès à **internet**. Quant à **la presse écrite**, 0,4% disent lire des journaux régulièrement et 1,6% rarement.

De façon générale, le niveau d'instruction et de bien-être influencent de manière significative le niveau d'exposition aux médias. Les hommes et les femmes vivant dans les ménages les mieux nantis - et souvent les plus instruits – utilisent ces canaux de communication dits modernes.



En ce qui concerne les canaux de communication dits traditionnels (griots, chanteurs, troupes de théâtre...), le griot ou chanteur est mentionné par 80,7% de la population enquêtée.

Le griot, généralement connu de la population villageoise, est chargé de transmettre les messages à la communauté. Il peut intervenir lors de rassemblements villageois, là où les décisions se prennent, mais aussi lors de réunions familiales au cours desquelles un bon nombre d'informations sont divulguées. De nombreux noms de « crieurs » ont été cités ainsi que des chanteurs ou chanteuses ayant une renommée locale.

Les troupes de théâtre, citées par 12,1% des enquêtés, font néanmoins partie de la vie villageoise : il s'agit avant tout de groupes de jeunes (ASC), d'élèves, ou encore d'associations liées à un culte. Quant aux projections de films (20,1%), elles sont organisées plutôt dans le secteur de la santé.

Les canaux incluant la participation de la communauté sont souvent les plus aptes à garantir une plus grande efficacité dans le processus d'information et de changement de comportement.

## 8. ENTRETIENS

Au sein des villages enquêtés, des entretiens ont été menés avec la population, les comités de gestion Santé et Education afin d'appréhender leur degré de satisfaction quant à la qualité du service d'eau potable, la capacité et/ou la volonté présumées des habitants à contribuer financièrement à ce service et l'opportunité d'adhérer - ou non - au mode de gestion opérateur privé.

D'autres points tels que les thèmes relatifs à l'hygiène de l'eau et à l'assainissement ont été abordés pour « mesurer » leurs perceptions, changement d'attitudes et de pratiques au sein des écoles et des structures de santé.

### 8.1. ENTRETIENS AVEC LA POPULATION

La gestion des infrastructures d'eau potable en milieu rural consiste en la mise en place d'un système permettant d'organiser les tâches et activités relatives au service de l'eau : production, distribution, recouvrement des coûts, recrutement d'un artisan- réparateur pour en assurer les entretiens.

Dans la région de TONKPI - et dans l'échantillonnage de l'enquête (71 villages) - la gestion et la maintenance des points d'eau (HV et HVA) présente de nombreux dysfonctionnements.

Moins de 40% de la population contribue financièrement au service de l'eau. Lorsqu'elle y contribue, la gestion des points d'eau est :

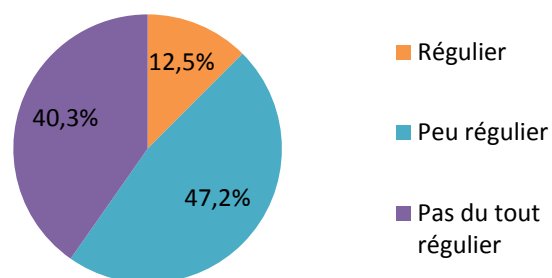
- I) Majoritairement confiée aux usagers eux-mêmes, le plus souvent au travers de comités de gestion (exploitation de Pompes à Motricité Humaine) ; comités de gestion le plus souvent réduits à 2 ou 3 personnes.
- II) Ou à un opérateur privé. Sur les 6 villages équipés de HVA (Hydraulique Villageoise Améliorée), 2 seulement sont fonctionnelles.

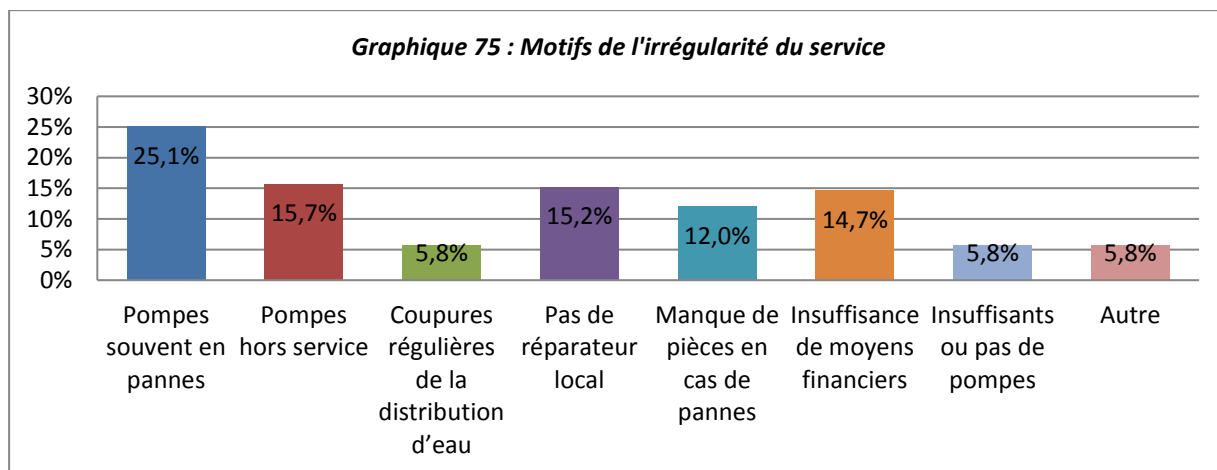
Quant au prix de la vente de l'eau, si on se réfère aux prix pratiqués pour la vente de l'eau au bidon (10, 20 ou 30 litres), celui-ci fluctue de 250 à 2.500 F.CFA /m<sup>3</sup>. Pour une consommation moyenne de 8,5 litres par personne au sein d'un ménage.

Difficile des lors d'aborder la question du recouvrement des coûts. Un défaut de recouvrement des coûts conduit inexorablement à la déliquescence des installations et donc à une dégradation du service.

Des lors, le premier point mentionné lors des entretiens populations (71) est l'irrégularité du service d'eau potable : 87,5%, soit une écrasante majorité des villages interrogés s'en plaignent.

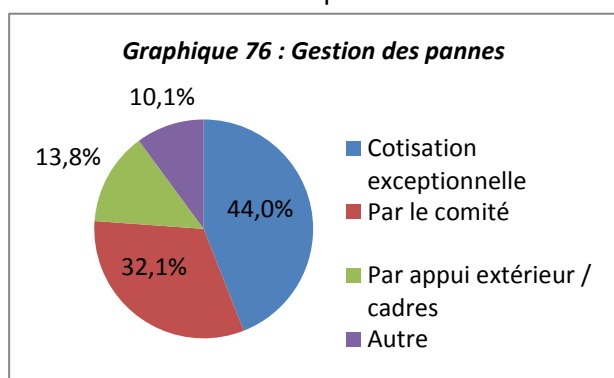
**Graphique 74 : Régularité du service d'eau potable**



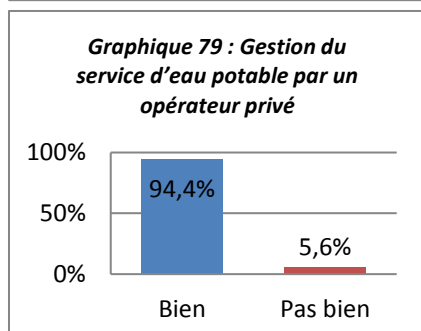
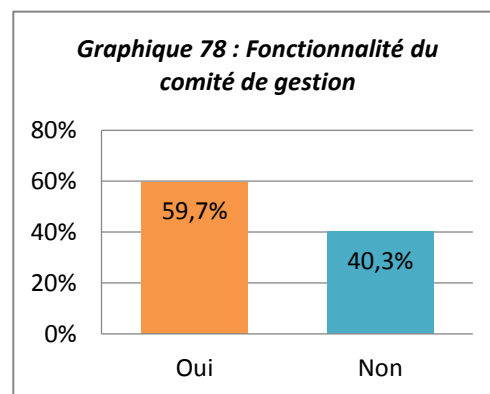
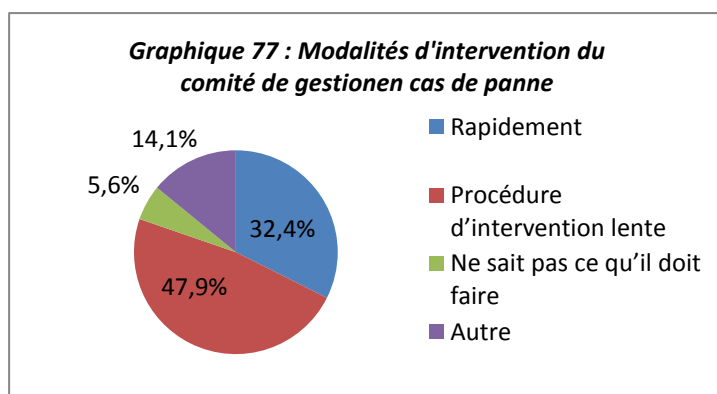


Les raisons relatives à l'irrégularité du service en appellent :

- aux défaillances techniques : pompes hors services ou régulièrement en panne,
- à l'indisponibilité de compétences techniques adéquates (pas de réparateur local) ou de ressources financières
- ou encore l'absence de pièces



La maintenance est donc financée par un appel de fonds ponctuel auprès de la population (cotisation exceptionnelle) (44%), par le prélèvement du montant des réparations sur la vente de l'eau (comité de gestion) (32,1%), par une subvention totalement extérieure au système (appui extérieur/cadres) (13,8%).



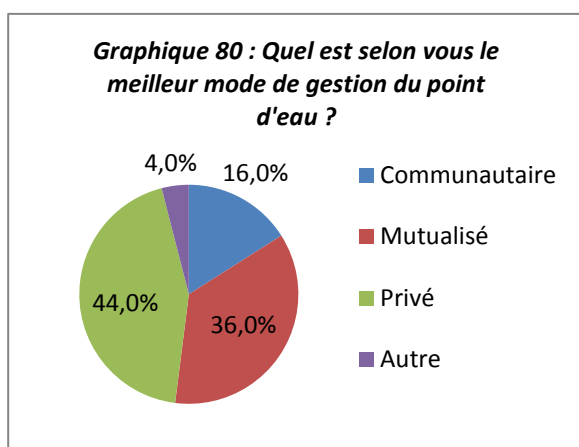
Et même si le comité de gestion est fonctionnel dans 60% des cas, il ne dispose pas nécessairement de compétences techniques ou de moyens financiers pour faire face aux irrégularités du service de l'eau. Ce qui expliquerait l'engouement des populations pour une gestion par opérateur privé (94,4%).

## 8.2. ENTRETIENS AVEC LES COMITÉS DE SANTÉ (25)

Trois points ont été particulièrement abordés lors des entretiens avec les comités de gestion des postes et/ou centre de santé. Ceux-ci sont composés de membres du personnel de santé, de bénéficiaires et de relais (sensibilisation).

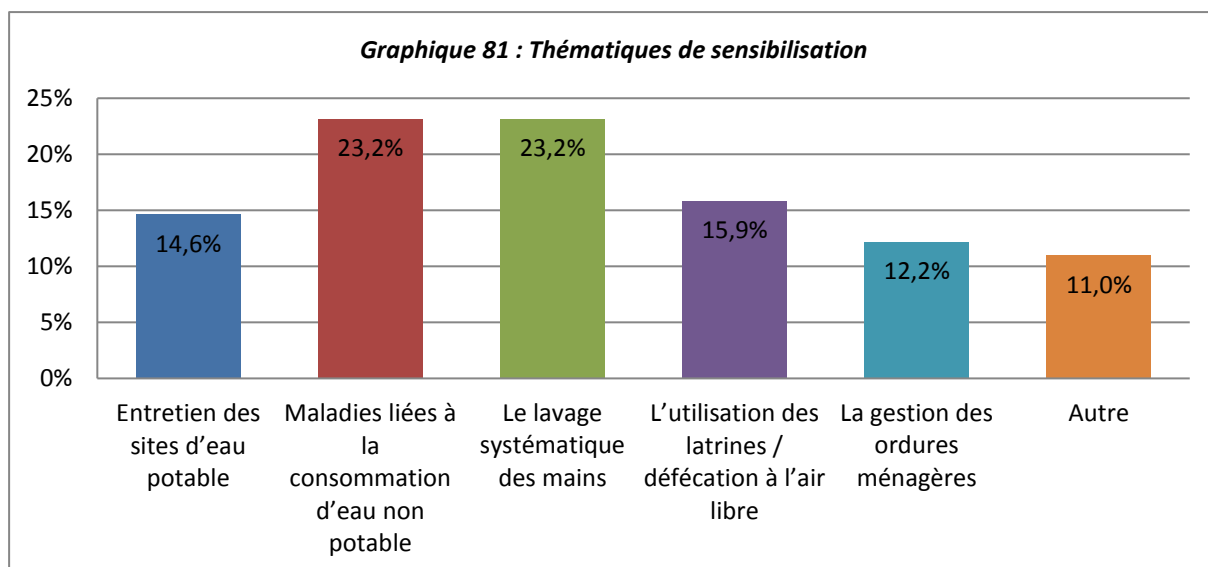
Le premier point est relatif au mode de gestion des comités : ils sont essentiellement gérés communautairement (52%) et leurs ressources financières proviennent d'apports extérieurs ou subventions (ONG ou PTF) (25%), de cotisations des membres ou parfois d'une marge prélevée sur les consultations.

Le second est relatif à la gestion de leurs points d'eau : 96% d'entre eux certifient ne pas disposer de ressources matérielles et 84% ne pas disposer de personnel technique pour répondre rapidement aux pannes.



Ce qui expliquerait qu'à la question : « Quel est selon vous le meilleur mode de gestion du point d'eau », 44% adhèreraient au mode gestion par opérateur privé et que 84% estiment que les consommateurs sont capables de participer financièrement au service d'eau potable

Le troisième point concerne la sensibilisation des bénéficiaires des soins de santé mais aussi plus largement de la population villageoise sur des thématiques liées à l'eau, à l'assainissement et à la santé. Un seul comité sur les 25 interpellés n'a pas mené de campagne ou d'activités dans ce sens.



Ce graphique nous donne des indications quant aux thématiques abordées lors des sensibilisations organisées par le GOGES Santé : le lavage systématique des mains et les maladies liées à la

consommation d'eau non potable viennent en première position (23,2%), suivis par la nécessité de l'utilisation des latrines (15,9%), l'entretien de sites d'eau potable (14,6%) et la gestion des ordures ménagères (12,2%). Les campagnes de communication encouragent les populations villageoises à fréquenter les postes et centres de santé pour les pratiques familiales essentielles telles que le suivi pré et post natal pour les femmes (11%).

Au cours de ces entretiens, dix-huit (18) comités sur vingt-cinq (25) précisent qu'ils sont soutenus par des ONG (Organisations Non Gouvernementales) pour mener à bien leurs campagnes de sensibilisation sur les problèmes d'eau, d'assainissement et d'hygiène.

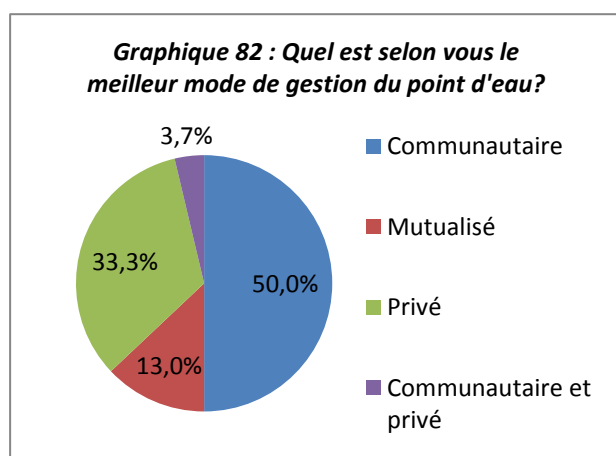
### 8.3 ENTRETIENS AVEC LES COGES (COMITÉ DE GESTION) EDUCATION (58)

Les mêmes trois points ont été abordés avec les comités de gestion scolaire.

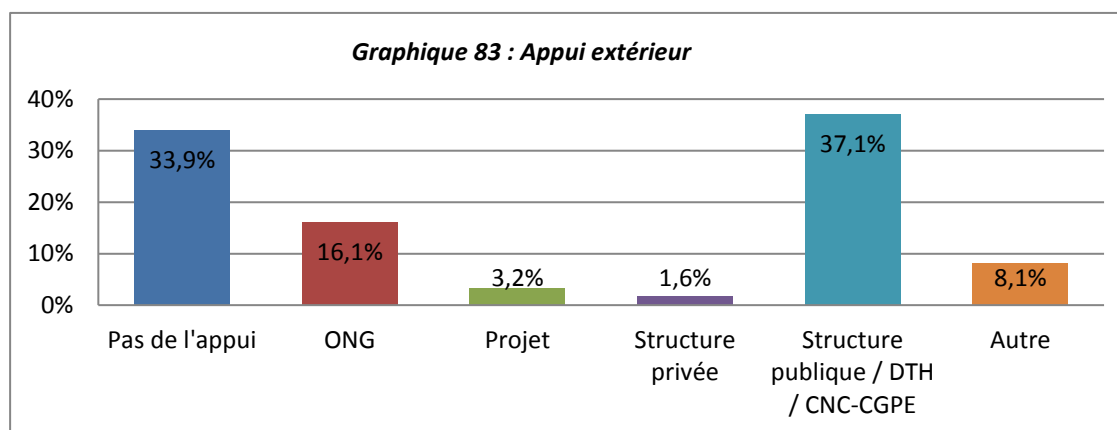
Le premier point est relatif au mode de gestion des comités : ils sont gérés quasi exclusivement de façon communautaire (89,7%) et leurs ressources financières proviennent de cotisations des parents d'élèves (75,4%), d'apports extérieurs ou subventions (17,4%). Les 7,2% proviendraient notamment de cotisations exceptionnelles levées pour effectuer des travaux au sein de l'école.

Les comités de gestion sont constitués notamment de parents d'élèves élus lors des Assemblées Générales, de représentants des élèves et d'enseignants.

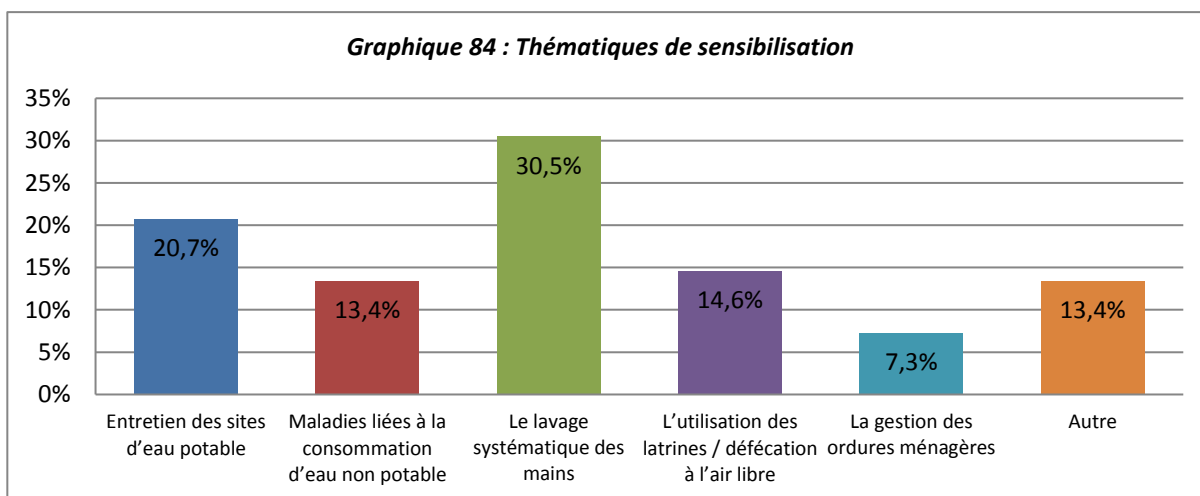
Le second est relatif à la gestion de leurs points d'eau : 96,6% d'entre eux certifient ne pas disposer de ressources matérielles et 87,9% ne pas disposer de personnel technique pour répondre rapidement aux pannes.



Par contre à la question : « Quel est selon vous le meilleur mode de gestion du point d'eau », 50% des comités maintiennent le mode gestion communautaires et 84,5% estiment que les consommateurs sont capables de participer financièrement au service d'eau potable



Le troisième point concerne la sensibilisation des parents d'élèves mais aussi plus largement la population villageoise sur des thématiques liées à l'eau, à l'assainissement et à la santé. 69% des comités interpellés ont mené des campagnes ou d'activités dans ce sens.



Ce graphique nous donne des indications quant aux thématiques abordées lors des sensibilisations organisées par le GOGES Education : le lavage systématique des mains vient en première position (30,5%), suivi par l'entretien de sites d'eau potable (20,7%) et la nécessité de l'utilisation des latrines (14,6%). Viennent ensuite les maladies liées à la consommation d'eau non potable (13,4%), et la gestion des ordures ménagères (7,3%). Les campagnes de communication mettent également l'accent sur l'accès à l'éducation et le droit à la scolarité pour les filles et les garçons. L'hygiène environnementale (cantine scolaire et propreté du village) est également une thématique développée par les comités (13,4%).

Pour ce faire, ils peuvent, dans certains cas, être appuyés soit par des structures extérieures, ou DTH ou encore les comités de gestion féminisés (37,1%) ou encore des ONG (16,1%)

Par ailleurs ces thématiques sont introduites dans le curriculum scolaire (programme gouvernemental). Du CP au CM1, elles sont abordées dans les Cours d'Education au Droit de l'Homme et à la Citoyenneté. En CM2, un cours est consacré exclusivement à l'hygiène de l'eau et les maladies liées à l'eau.

Par ailleurs, au sein des écoles des « clubs » sont constitués : ils ont en charge l'entretien de la cantine, des latrines, de l'environnement, etc. Ils veillent à l'embellissement de l'école et organisent des festivités comme la sortie de fin d'année.

## 9. CONCLUSION

---

Les résultats des enquêtes socio-économiques ont permis de mettre à la disposition des Collectivités Territoriales de la région de Tonkpi, et de l'ONEP, ainsi que des autres acteurs des secteurs de l'eau et de l'assainissement des informations sur les connaissances, les attitudes, les perceptions et les pratiques des ménages en matière d'eau, d'assainissement, d'hygiène, des déchets solides et liquides (points 1 à 6).

84,4% de chefs de ménages sont agriculteurs avec un revenu mensuel supérieur ou égal à 60.000 CFA pour plus de la moitié d'entre eux. Ce qui laisserait présager d'une capacité financière suffisante pour contribuer au service de l'eau.

Par ailleurs, sur les 40% qui aujourd'hui paient l'eau, les  $\frac{3}{4}$  d'entre eux estiment le prix de l'eau abordable ou peu coûteux. Quant aux 60% qui ne paient pas l'eau, la quasi-totalité d'entre eux (93,2%) sont prêts à s'engager pour un prix étalé de 10 à 100 F.CFA par bidon de 20 litres. Enfin, dans les entretiens avec la population au sein des villages, 94,4% se disent prêts à adhérer à un service d'eau potable géré par un opérateur privé. Ce sont autant d'éléments qui manifestent de la volonté des chefs de ménage à avoir accès à un service d'eau performant et à y contribuer financièrement.

Les structures de santé et scolaires développent une sensibilisation pour améliorer les perceptions, attitudes, pratiques et préoccupations des élèves, du personnel de santé et de la population sur les problèmes d'eau, d'hygiène et d'assainissement. Néanmoins des thèmes tels que la pratique du lavage des mains au savon, la gestion des déchets solides et liquides, de même que l'usage des lieux d'aisance devraient être approfondis, et mis en relation avec les maladies les plus courantes dans la région de TONKPI (paludisme et diarrhées).

Les canaux de communication les plus usités par les ménages dans la région du Tonkpi sont explicités au point 7. Par contre, les données relatives aux troupes de théâtre et chanteurs ne permettent pas de cibler des troupes, groupes ou chanteurs qui pourraient servir de supports aux campagnes de communication. Ce point reste à approfondir pour identifier et proposer, avec l'appui de l'ONEP, une stratégie adaptée à la région et à ses départements afin d'encourager l'adhésion des populations au paiement du service de l'eau et au système de gestion et de maintenance « opérateur privé ».

## 10. ANNEXE

### QUESTIONNAIRE D'ENQUÊTE MÉNAGE ET GUIDE D'ENTRETIEN COMITÉS (EAU, EDUCATION, SANTÉ)

#### Questionnaire Enquête Sociale - Ménage

Proposition d'enquête ménage axée sur l'accès à l'eau, la capacité des ménages – et leur volonté - à payer ce service, ainsi que la gestion des latrines dans les écoles et la communication.

1. INFORMATIONS GENERALES - MENAGE	
Questions	Réponses
1.1. Nom du superviseur	Dayoro Ezechiel Silue Gabriel
1.2. Localité	
1.3. Type de localité	Village Campement
1.4. Précisez le nom du campement	
1.5. Prenez la géolocalisation du ménage	

2. IDENTIFICATION - MENAGE	
Questions	Réponses
2.1. Etes-vous le chef de ménage ? <i>Un ménage : toutes les personnes qui vivent sous un même toit et qui sous la responsabilité du chef de ménage.</i>	Oui Non
2.2. Le genre du chef de ménage ? <i>Demander si le chef de ménage est un homme ou femme.</i>	Masculin Féminin
2.3. Quelle est votre relation avec le chef de ménage ?	Epoux Epouse Co-épouse Fils Fille Beau Fils Belle Fille Autre (à préciser)
2.4. Quel est votre âge ? <i>Age du répondant. Le répondant doit être une personne responsable au ménage, donc le plupart des personnes auront plus de 18 ans.</i>	Entre 18 et 30 De 30 à 50 Plus de 50
2.5. Quel est votre statut matrimonial ? <i>Polygame peut aller ensemble avec marié, donc fait attention !</i>	Marié(e) civilement Marié(e) traditionnel Polygame

	Concubinage
	Veuf/Veuve
	Divorcé(e)
	Séparé(e)
	Célibataire ou jamais marié(e)
<b>2.6. Situation de résidence</b> Poser la question de façon très subtile. Pour exemple : êtes-vous originaire du village ? Ou de quelle région, de quel pays ?	Autochtone
	Allochtone
	Allogène
<b>2.7. Quel est votre niveau d'instruction le plus haut ?</b> Equivalent du dernier diplôme du répondant.	N'a pas étudié
	Primaire
	Secondaire 1 <sup>er</sup> cycle
	Secondaire 2 <sup>me</sup> cycle
	Universitaire
	Ecole professionnelle
	Ecole coranique
<b>2.8. Combien de personnes a le chef de ménage à charge ?</b> Ils concernent toutes les personnes qui dépends financièrement de lui, incluant par exemple le fils qui fait ses études à Abidjan.	
<b>2.9. Combien de personnes a le chef de ménage précisément à charge au sein de son ménage actuellement ?</b> Ils concernent toutes les personnes qui dépends financièrement de lui qui sont actuellement dans sa maison au village. Donc aussi sa belle-mère ou son petit frère et sa femme qui résident avec lui.	
<b>2.10. Combien d'enfants (0-17 ans) a le chef de ménage à charge au sein de son ménage actuellement ?</b>	
<b>2.11. Combien d'adultes (+17 ans) a le chef de ménage à charge au sein de son ménage actuellement ?</b>	
<b>2.12. Combien de personnes sont scolarisés au sein du ménage actuel du chef de ménage ?</b> En cour de scolarisation ou déjà scolarisé.	

<b>3. SITUATION SOCIO – ECONOMIQUE</b>	
<b>Questions</b>	<b>Réponses</b>
<b>3.1. Quelle est la principale activité du chef de ménage ?</b>	Agriculteur
	Eleveur
	Commerçant
	Fonctionnaire
	Autre (à préciser)
<b>3.2. Exerce-t-il une activité secondaire ?</b> Une deuxième activité après son travail officiel / principal.	Agriculteur
	Eleveur
	Commerçant
	Sans activité secondaire
	Autre (à préciser)
<b>3.3. Quelle est l'activité du / de la conjoint(e) ?</b>	Agriculteur/ trice

Si le chef de famille est une femme, quel est l'activité de son mari ? Si le chef de famille est un homme, quel est l'activité de sa femme ?	Eleveur
	Commerçant(e)
	Fonctionnaire
	Ménagère
	Sans activité
	Autre (à préciser)
<b>3.4. Quels sont les revenus mensuels du chef ménage ?</b> Les chiffres donnés risquent d'être trop bas.	Moins de 30.000
	De 30.000 à 60.000
	De 60.000 à 100.000
	De 100.000 à 150.000
	De 150.000 à 200.000
	De 200.000 à 250.000
	Plus de 250.000
<b>3.5. Insérez un commentaire</b> Si l'épouse a un revenu complémentaire, l'inscrire dans commentaire. L'enquêteur regarde le milieu dans lequel il est pour pouvoir évaluer si le revenu correspond à l'environnement. Par exemple 10 téléés, un grand fauteuil en cuir, etc.	
<b>3.6. Combien de personnes dans ce ménage ont également un revenu ?</b> Autre que le chef de ménage. Est-ce qu'il y a des enfants qui sont dans le ménage qui contribuent en revenu supplémentaire ?	

<b>4. COMMODITES DU LOGEMENT</b>	
<b>Questions</b>	<b>Réponses</b>
<b>4.1. Type de logement</b>	Maison en dur
	Case / maison en terre battue
	Autre (à préciser)
<b>4.2. Le ménage possède-t-il les équipements suivants fonctionnels ?</b> Seulement les équipements fonctionnels !	Radio
	Télévision
	Téléphone portable
	Téléphone fixe
	Bicyclette
	Moto / mobylette
	Voiture
	Autre (à préciser)
<b>4.3. Insérez un commentaire</b> Observation du lieu dans lequel l'enquêteur se trouve.	

<b>5. ETAT DE SANTE DANS LE MENAGE</b>	
<b>Questions</b>	<b>Réponses</b>
<b>5.1. Au cours des six derniers mois, y-a-t-il eu des cas de maladies dans votre ménage ?</b>	Oui
	Non
<b>5.2. Qui sont ceux qui ont été touchés par la maladie ?</b>	Chef de ménage
	Epouse(s) du chef de ménage
	Enfant direct du chef de ménage

	Membre de la famille élargie
	Autre (à préciser)
<b>5.3. De quoi souffraient ces personnes ?</b>	Paludisme
	Choléra
	Fièvre typhoïde
	Diarrhées
	Problèmes d'yeux
	Autre (à préciser)
<b>5.4. Qu'avez-vous fait quand ces personnes étaient malades ?</b> Automédication = Usage de médicaments sans avis professionnel	Soins dans une structure sanitaire
	Soins chez un guérisseur / tradipraticien
	Automédication
	Aucune action
<b>5.5. Selon vous, l'eau que vous buvez peut-elle provoquer des maladies ?</b>	Oui
	Non
	Aucune idée
<b>5.6. Citez au moins trois maladies</b>	
<b>5.7. Insérez un commentaire</b> Sont les personnes guéries ?	

<b>6. APPROVISIONNEMENT EN EAU</b>	
<b>Questions</b>	<b>Réponses</b>
<b>6.1. Quelle est la principale source d'eau utilisée par les membres de votre ménage pour boire et cuisiner ?</b> La source principale !	Eau du robinet à domicile (intérieur de la maison)
	Eau du robinet dans la cour
	Pompe à motricité humaine (PMH)
	Borne Fontaine (HVA)
	Puits protégé (amélioré)
	Puits non-protégé
	Eau de surface (Rivière, Ruisseaux, Barrage, Lac)
	Collecte des eaux de Pluies
	Vendeur d'eau
<b>6.2. Insérez un commentaire</b> Autres sources éventuelles et puis faire des commentaires sur la source qui est utilisé, par exemple, très souvent eau de surface.	
<b>6.3. Quelle est la principale source d'eau utilisée par les membres du ménage pour les autres besoins ?</b> Pour la lessive, vaisselle, bain, jardin, etc. La source principale !	Eau du robinet à domicile (intérieur de la maison)
	Eau du robinet dans la cour
	Borne fontaine Publique
	Borne Fontaine (HVA)
	Puits protégé (amélioré)
	Puits non-protégé
	Eau de surface (Rivière, Ruisseaux, Barrage, Lac)
	Collecte des eaux de Pluies
	Vendeur d'eau

<b>6.4. Insérez un commentaire</b> Autres source éventuel et puis faire des commentaires sur la source qui est utilisé, par exemple, très souvent eau de surface.	
<b>6.5. Quelle distance devez-vous parcourir pour atteindre la source d'eau principale ?</b> Observations de l'enquêteur, à estimer lui-même.	A moins de 250 mètres Entre 250 mètres et 500 mètres Entre 500 mètres et 1 km Au-delà d'1 km
<b>6.6. Insérez un commentaire</b> Mettez dans le commentaire le perception des gens.	
<b>6.7. Combien de temps avez-vous besoin pour aller au point d'eau ?</b>	Moins de 15 minutes Entre 15 et 30 minutes Entre 30 minutes et une heure Plus d'une heure
<b>6.8. Insérez un commentaire</b> Mettez dans le commentaire le perception des gens.	
<b>6.9. Combien de temps attendez-vous au point d'eau avant de puiser votre eau?</b> Observations de l'enquêteur, à estimer lui-même.	Moins de 15 minutes Entre 15 et 30 minutes Entre 30 minutes et une heure Plus d'une heure
<b>6.10. Insérez un commentaire</b> Mettez dans le commentaire le perception des gens.	
<b>6.11. Payez-vous l'eau ?</b>	Oui Non
<b>6.12. Etes-vous prêts à payer pour le service de l'eau ?</b>	Oui Non
<b>6.13. Pourquoi ne voulez-vous pas payer le service de l'eau ?</b>	
<b>6.14. Combien êtes-vous prêts à payer pour un récipient de 20 litres ?</b>	
<b>6.15. Insérez un commentaire</b>	
<b>6.16. Comment estimez-vous le prix de l'eau ?</b>	Elevé Abordable Pas cher
<b>6.17. Pourquoi ?</b>	
<b>6.18. Comment payez-vous l'eau ?</b>	En espèces (CFA) En nature Autre (à préciser)
<b>6.19. Quelle est votre mode de paiement pour l'eau ?</b> Consultation de la facture ?	Pour une cuvette/bassine/bidon/seau de 10 l Pour une cuvette/bassine/bidon/seau de 20 l Pour une cuvette/bassine/bidon/seau de 30 l Par forfait mensuel Par forfait annuel Par m <sup>3</sup>

	Autre (à préciser)
<b>6.20. Prix pour un récipient de 10 litres</b>	
<b>6.21. Prix pour un récipient de 20 litres</b>	
<b>6.22. Prix pour un récipient de 30 litres</b>	
<b>6.23. Prix par forfait mensuel</b>	
<b>6.24. Prix par forfait annuel</b>	
<b>6.25. Prix par m<sup>3</sup></b>	
<b>6.26. Combien de récipients de 10 litres d'eau utilise votre ménage pendant une journée ?</b>	
<b>6.27. Combien de récipients de 20 litres d'eau utilise votre ménage pendant une journée ?</b>	
<b>6.28. Combien de récipients de 30 litres d'eau utilise votre ménage pendant une journée ?</b>	
<b>6.29. Combien de litres d'eau (payé par forfait) utilise votre ménage pendant une journée ?</b>	
<b>6.30. Combien de m<sup>3</sup> d'eau utilisez-vous par mois ?</b>	
<b>6.31. Combien avez-vous payé pour avoir le raccordement pour le branchement à domicile ?</b>	
<b>6.32. Avez-vous eu des facilités de paiement pour ce raccordement ?</b>	Oui
	Non
<b>6.33. Quelles sont ces facilités ?</b>	
<b>6.34. A votre branchement privé, l'eau est-elle disponible chaque jour ?</b>	Oui
	Non
<b>6.35. Combien d'heures par jour l'eau du forage (borne fontaine) est disponible ?</b>	Le nombre d'heures par jour
	Le nombre de jours par semaine
<b>6.36. L'eau du forage (borne fontaine), de la pompe, du branchement est-elle de bonne qualité ?</b>	Oui
	Non
<b>6.37. L'eau du forage (borne fontaine), de la pompe, du branchement, a-t-elle un goût, couleur ou odeur ?</b>	Oui
	Non
<b>6.38. Insérez un commentaire</b>	
<b>6.39. Est-ce que vous traitez votre eau de boisson?</b>	Oui
	Non
<b>6.40. Comment traitez-vous cette eau ?</b>	Bouillir
	Eau de Javel / chlore
	Filtrer l'eau à travers un linge
	Filtre à eau (céramique, composite etc.)
	Laisser l'eau se reposer et se décarter
	Autre (à préciser)
<b>6.41. Où conservez-vous votre eau de boisson?</b>	Canari couvert
	Bassines couvertes
	Barrique couverte
	Seaux couverts
	Bidon fermé
	Canari non couvert
	Bassines non couvertes

	Barrique non couverte
	Seaux non couverts
	Jarres couvertes
	Jarres non couvertes
	Autre (à préciser)
<b>6.42. Combien de fois lavez-vous au savon ces récipients par semaine ?</b>	Jamais
	Une fois par semaine
	Deux fois par semaine
	Trois ou plus de 3 fois par semaine
	Chaque jour
<b>6.43. Insérez un commentaire</b>	
<b>6.44. Qui transporte principalement l'eau ?</b>	Les femmes
	Les hommes
	Les filles
	Les garçons
<b>6.45. Insérez un commentaire</b>	
<b>6.46. Quels sont les moyens pour le transport de l'eau?</b>	A pied
	Charrette
	Tricycle/vélo
	Véhicule motorisé à 4 roues
<b>6.47. Dans votre localité qui vend l'eau ?</b>	Une femme
	Un homme
	Une fille
	Un garçon
	Le comité
	Autre (à préciser)

<b>7. ASSAINISSEMENT</b>	
<b>Questions</b>	<b>Options</b>
<b>7.1. Disposez-vous d'une latrine ?</b>	Oui
	Non
<b>7.2. Où allez-vous ?</b>	En brousse
	Aux latrines publiques
	Chez les voisins
	Autre (à préciser)
<b>7.3. Quel type de latrine disposez-vous ?</b> <i>Observation de l'enquêteur.</i>	Latrine moderne / WC à chasse
	Latrine améliorée / latrine sèche à dalle étanche
	Latrine traditionnelle
	Autre (à préciser)
<b>7.4. Qui dans le ménage utilise les latrines ?</b> <i>Souvent les enfants utilisent les vases de nuit et on utilise ensuite dans la latrine.</i>	Femmes
	Hommes
	Enfants
	Tout le monde

	Commentaire
<b>7.5. Votre douche est-elle séparée des latrines ?</b>	Oui
	Non
<b>7.6. Ou les latrines sont-elles situées ?</b> Observation enquêteur	Dans la cour
	Dans la maison
	Autre (à préciser)
<b>7.7. Combien de ménages utilisent-ils ces latrines ?</b>	Notre seul ménage
	Deux ménages
	Trois ménages et plus
<b>7.8. Insérez un commentaire</b>	

<b>8. HYGIENE</b>	
<b>Questions</b>	<b>Options</b>
<b>8.1. Où avez-vous l'habitude de déposer les ordures de votre ménage ?</b> Dépotoir public = un endroit déterminé par la communauté pour jeter les ordures	Dépotoir public
	Dépotoir sauvage
	Fosse septique
	Par enfouissement
	Autre (à préciser)
<b>8.2. Le lieu du dépôt, est-il proche d'un point d'eau?</b> Observation enquêteurs	Oui
	Non
<b>8.3. Y-a-t-il des personnes qui collectent les ordures du village ?</b>	Oui
	Non
<b>8.4. Si oui, a quelle fréquence ?</b>	Tous les jours
	Environ 3X par semaine
	Rarement
<b>8.5. Comment traitez-vous les eaux usées de votre ménage ?</b>	Evacuation dans les environs du domicile
	Evacuation dans une fosse septique
	Evacuation dans le lavabo
	Evacuation dans la rue
	Autre (à préciser)
<b>8.6. Comment vous lavez-vous les mains ?</b>	Eau seulement
	Eau avec savon
	Autre (à préciser)
<b>8.7. A quels moments vous lavez-vous les mains ?</b>	Avant de manger
	Après le repas
	Après défécation
	Autre (à préciser)
<b>8.8. Comment les enfants de la famille se lavent t-ils les mains ?</b>	Eau seulement
	Eau avec savon
	Autre (à préciser)
<b>8.9. A quels moments les enfants se lavent-ils les mains ?</b>	Avant de manger
	Après le repas

	Après défécation
	Autre (à préciser)
<b>8.10. Avez-vous entendu parler des différents techniques de lavage des mains ?</b>	Oui
	Non
<b>8.11. Connaissez-vous l'ATPC ?</b>	Oui
	Non
<b>8.12. Insérez un commentaire</b>	

<b>9. ORGANISATION SOCIALE</b>	
<b>Questions</b>	<b>Réponses</b>
<b>9.1. Faites-vous partie d'un comité de gestion ?</b>	Oui
	Non
<b>9.2. Le(s)quel(s) ?</b>	Comité de gestion (Eau) (PMH)
	Comité de contrôle (Eau) (HVA)
	Comité Féminisé
	COGES Santé
	COGES Education
	Comité Hygiène ATPC
	Autre (à préciser)
<b>9.3. Appartenez-vous à une association, groupement, coopérative ?</b>	Oui
	Non
<b>9.4. Laquelle ?</b>	
<b>9.5. Quelles sont les organisations non gouvernementales (ONG) / les organisations communautaires actives en matière d'amélioration de l'accès à l'eau, l'hygiène et l'assainissement dans cette localité ?</b>	

<b>10. COMMUNICATION</b>	
<b>Questions</b>	<b>Réponses</b>
<b>10.1. Quel sont les moyens de communication que vous utilisez le plus ?</b>	Téléphone
	Télévision
	Radio
	Presse écrite
	Internet
	Autre (à préciser)
<b>10.2. Ecoutez-vous la radio ?</b>	Oui
	Non
<b>10.3. Lesquelles ? Citez-les...</b>	
<b>10.4. Quelles sont vos heures d'écoutes ?</b>	De 6H à 9H
	De 9H à 12H
	De 12H à 17H
	De 17H à 19H
	De 19H à .....
<b>10.5. Quelles émissions écoutez-vous d'habitude ?</b>	Culturelles

	Musicales
	Informations
	Autre (à préciser)
10.6. Regardez-vous la télévision ?	Oui
	Non
10.7. Quelles sont vos heures des émissions que vous suivez ?	De 6H à 9H
	De 9H à 12H
	De 12H à 17H
	De 17H à 19H
	De 19H à .....
10.8. Quelles émissions regardez-vous d'habitude ?	Culturelles
	Musicales
	Sport
	Informations
	Autre (à préciser)
10.9. Est-ce que vous avez accès à la presse écrite ?	Oui
	Non
10.10. Précisez laquelle.	
10.11. Y-a-t-il une troupe de théâtre dans la localité, département, région ?	Oui
	Non
	Aucune idée
10.12. Si oui, précisez	
10.13. Y-a-t-il un chanteur, chanteuse, griot/te dans la localité, département, région ?	Oui
	Non
	Aucune idée
10.14. Si oui, précisez	
10.15. Y-a-t-il des projections de films dans la localité (poste de santé, école) ?	Oui
	Non
	Aucune idée
10.16. Si oui, précisez	

<b>11. PHOTOS</b>	
<b>Questions</b>	<b>Réponses</b>
11.1. Photos du ménage, la maison et la cour	
11.2. Insérez un commentaire	

<b>Guide d'entretiens – Comités de gestion eau, santé, scolaire</b>	
<b>Questions</b>	<b>Réponses</b>
<b>INFORMATIONS GENERALES</b>	
1. Localité	
2. Type de localité	Village
	Campement
3. Précisez le nom du campement	
4. Géolocalisation	
5. Quel(s) est (sont) le(s) domaine d'intervention de votre comité ?	Eau

	Education
	Santé
	Assainissement
	Autre (à préciser)
<b>6. Insérez un commentaire</b>	
<b>7. Dans quel cadre ou contexte le comité de gestion a-t-il été mis en place ?</b>	Etat
	Programme/Projet
	Initiative communautaire
	Autre (à préciser)
<b>8. Quelle est la composition de votre comité ?</b>	Enseignant(e)s
	Personnel de santé
	Parents/Bénéficiaires
	Jeunes
	Elèves
	Chef de quartier
	Personnalité/Leader
	Mixte hommes-femmes
	Masculin
	Féminin
	Autre (à préciser)
<b>9. Comment c'est fait le choix des membres ?</b>	Volontaire
	Imposé
	Décidé par tiers
<b>10. Insérez un commentaire</b>	
<b>11. Indiquez le mode de gestion actuel</b> Mutualisé = différents villages se sont réunis dans une fédération pour partager les moyens financiers	Communautaire
	Mutualisé
	Privé
	Autre (à préciser)
<b>12. Quelles sont vos ressources financières pour gérer le comité de gestion ?</b>	Cotisation
	Apport extérieur
	Autre (à préciser)
<b>13. Insérez un commentaire</b>	
<b>14. Avez-vous les ressources humaines nécessaires pour répondre rapidement aux pannes relatives à l'eau ?</b>	Oui
	Non
<b>15. Insérez un commentaire</b>	
<b>16. Avez-vous les ressources matérielles nécessaires pour répondre rapidement aux pannes relatives à l'eau ?</b>	Oui
	Non
<b>17. Insérez un commentaire</b>	
<b>18. Pensez-vous que les consommateurs soient capables de participer financièrement au service de l'eau potable ?</b> Consommateurs – parents d'élèves, dépendants du comité	Oui
	Non
	Un peu
<b>19. Insérez un commentaire</b>	
<b>20. Bénéficiez-vous de l'appui d'une structure publique ou privée ?</b> Pour la gestion, sensibilisation, etc.	Structure publique / DTH
	Structure privée
	ONG
	Projet
	Autre (à préciser)
<b>21. Insérez un commentaire</b>	
<b>22. Le comité a-t-il sensibilisé la population sur des thématiques liées à l'eau, à l'assainissement et à la santé ?</b>	Oui
	Non
<b>23. Quels sont les thématiques ?</b>	Entretien des sites d'eau potable
	Maladies liées à la consommation d'eau non potable
	Le lavage systématique des mains

	L'utilisation des latrines / défécation à l'air libre
	La gestion des ordures ménagères
	Autre (à préciser)
<b>24. Quel est selon vous la meilleure mode de gestion ?</b>	Communautaire
Mutualisé = différents villages se sont réuni dans un fédération pour partager les moyens financières	Mutualisé
	Privé
	Autre (à préciser)
<b>25. Insérez un commentaire</b>	
<b>PHOTOS</b>	
<b>1. Photos du point d'eau concerné et alentours</b>	
<b>2. Insérez un commentaire</b>	